

En 1762, le Père Théodore fut nommé missionnaire de Saint-Joseph et de Sainte-Marie de la Beauce. Il passa ensuite à Sainte-Croix qu'il desservit d'octobre 1766 à septembre 1774, puis à Charlesbourg. Il passa de là dans la région de Montréal où il desservit Gentilly, Lachine puis Bécancour. Le Père Théodore décéda le 21 décembre 1788. M. J.-Edmond Roy écrit au sujet du Père Théodore: "Le Père Loiseau ne fit pas un long séjour à Beaumont. Il ne pouvait pas prêcher et, comme il avait eu les pieds et les mains gelés, il lui était difficile d'exercer le ministère". M. Roy dit également que le Père n'était pas très doué du côté de l'intelligence. Avant de lui donner la cure de Beaumont, l'évêque lui fit subir un interrogatoire sur les empêchements de mariage et il ne put y répondre. M. Roy a emprunté ces faits de la tradition surtout et elle est souvent si maligne qu'il ne faut pas trop s'y fier. Toutefois, nous avons sous les yeux une lettre très dure du grand-vicaire Briand, plus tard Mgr Briand, au Père Théodore Loiseau. Elle est du 12 janvier 1762 et indique bien que le religieux ne quitta pas Beaumont de son plein gré. M. Briand lui reprochait ses trop longues absences de Beaumont et sa duplicité. Il lui reprochait également de n'avoir pas quitté Beaumont le 28 octobre 1761, comme il le lui avait promis.

Le Récollet Emmanuel Veyssière, curé

Celui-là fait tache dans la longue liste des missionnaires et curés de Beaumont mais il faut bien en parler puisqu'il a existé. Léger-Jean-Baptiste-Noël Veyssière appartenait à une bonne famille de Limoges. Quatre de ses frères, dit-on, furent prêtres ou religieux. L'un d'eux, prêtre, était venu dans la Nouvelle-France en 1734 mais n'y resta pas longtemps. Quoiqu'il en soit, Léger-Jean-Baptiste-Noël Veyssière entra dans l'ordre des Récollets où il fut connu sous le nom de Père Emmanuel et il fut élevé à la prêtrise

à Québec le 27 décembre 1758. Le Père Emmanuel desservit les paroisses de Beaumont et de Saint-Michel de 1762 à 1765. En 1766, on le voit à Saint-Nicolas mais il y resta peu de temps.

Le 27 octobre 1766, la *Gazette de Québec* annonçait l'apostasie du Père Emmanuel. Il partit pour l'Angleterre presque aussitôt sans doute pour s'instruire dans sa nouvelle religion. Il revint au pays dans l'automne de 1767. Un an plus tard, le 21 juillet 1768, le gouverneur Carleton recevait l'ordre d'admettre Veyssière à la charge de pasteur protestant aux Trois-Rivières. Carleton n'avait guère confiance en Veyssière puisqu'il écrit quelque part qu'il lui donna pouvoir de faire tout le bien dont il serait capable sans l'autoriser à faire le mal. Veyssière, comme la plupart des prêtres apostats, prit femme. Elle décéda aux Trois-Rivières, le 21 juillet 1789. Quant à Veyssière lui-même il mourut aussi aux Trois-Rivières le 26 mai 1800.

L'abbé Pierre-Clément Parent, curé

L'abbé Pierre-Clément Parent appartenait au nombreux clan des Parent de Beauport qui ont donné tant d'hommes importants au Canada-français tant dans le monde religieux que civil. Ceci ne veut pas dire, cependant, qu'il faisait partie des célébrités fournies par cette famille. Né à Beauport le 13 avril 1733, il était le fils de Pierre Parent et de Jeanne Chevalier. M. Parent fut ordonné prêtre le 24 septembre 1757 et chargé dès l'année suivante de la cure de Sainte-Anne-de-Beaupré.

En 1762, le vicaire général Briand confiait la cure de Beaumont à M. Parent. Caractère indolent, sans énergie et sans réaction, M. Parent ne se trouvait bien nulle part. Il ne fit pas mieux à Beaumont qu'à Sainte-Anne-de-Beaupré. Et, en 1765, M. Briand était obligé de lui enlever la cure de Beaumont.

Son existence ne fut plus dès lors qu'une suite d'emplois temporaires suivis de périodes de longs repos forcés.

A la fin, M. Parent fut employé dans les missions de la Côte Nord où il ne donna pas plus satisfaction à son évêque que dans les autres postes qu'il lui avait confiés. Il décéda à Nataskouan le 7 avril 1784 et il eut au moins la consolation d'avoir à son chevet à ses derniers instants un confrère qu'il avait souvent rencontré à Beaumont, l'abbé Jean-Joseph Roy. Il fut inhumé dans cette région lointaine, loin des siens et des paroissiens qui l'avaient estimé et avaient déploré son peu d'énergie.

L'abbé Charles-Joseph Brassard Deschenaux, curé

L'abbé Charles-Joseph Brassard Deschenaux était le fils de Joseph Brassard Deschenaux, qui fut secrétaire de l'intendant Bigot. Né à Québec le 13 novembre 1752, il fut ordonné prêtre le 21 décembre 1776. Il commença sa carrière sacerdotale comme vicaire à Saint-Pierre de l'île d'Orléans. Il fut ensuite curé de Saint-Laurent, également sur l'île d'Orléans.

Du 17 octobre 1778 au 16 novembre 1783, il fut curé de Beaumont. La tradition n'a conservé aucun souvenir du curé Deschenaux à Beaumont. Il avait hérité d'une jolie fortune et de deux ou trois seigneuries. Plusieurs de ses paroissiens de Beaumont se trouvaient ses censitaires puisqu'il était un des propriétaires de la seigneurie de la Livaudière.

M. Deschenaux fut ensuite nommé curé de l'Ancienne-Lorette où il devait rester jusqu'à sa mort. Le brave curé Deschenaux est presque entré dans la légende. Il exigeait sa dîme de ceux qui pouvaient le payer; d'autre part, ses revenus personnels et ceux que lui rapportait sa cure allaient aux pauvres et à ceux qui étaient dans le besoin. Plusieurs jeunes gens de Lorette qui parvinrent plus tard

à de beaux postes lui devaient le bienfait de l'éducation. M. Deschenaux décéda à Lorette le 9 juillet 1822, à l'âge de 70 ans.

L'abbé Jean-Jacques Berthiaume, desservant

M. Berthiaume se prénommaît Jean-Jacques mais il n'avait aucune ressemblance avec le philosophe de triste mémoire Jean-Jacques Rousseau. Né Montréal le 20 septembre 1739, il était le fils de Jean-Baptiste Berthiaume et de Marie Lacasse. Il fut ordonné prêtre le 18 août 1770. Sa première cure fut celle des Eboulements, où il resta cinq ans. En 1775, M. Berthiaume devenait curé de Saint-Joseph de Lévis.

C'est pendant qu'il était curé de Saint-Joseph de Lévis que M. Berthiaume fut chargé de la desserte de Beaumont. Il s'acquitta de ce devoir de 1783 à 1784. Il gagna si bien l'affection des Beaumontois qu'en apprenant qu'ils auraient un desservant qui résiderait dans leur paroisse, ils supplièrent l'évêque de Québec de leur laisser M. Berthiaume qui, pourtant, continuait à résider dans son presbytère de Saint-Joseph de Lévis et qui ne se rendait à Beaumont que pour les offices religieux et pour visiter les malades.

En 1794, M. Berthiaume devenait curé de Chambly, et, en 1796, de Château-Richer, cure qu'il conserva jusqu'à sa mort. Il décéda à l'Hôpital général de Québec le 26 février 1807.

L'abbé Antoine Huppé Lagroix, desservant

L'abbé Antoine Huppé Lagroix, qui fut curé de Saint-Michel de Bellechasse de 1765 à 1788, reçut la desserte de Beaumont après M. Berthiaume. Il eut le soin spirituel de Beaumont pendant la plus grande partie de l'année 1784.

Il continua cependant à occuper le presbytère de Saint-Michel pendant que son vicaire, M. Lamothe, prenait sa résidence au presbytère de Beaumont. Ni l'un ni l'autre n'avaient le caractère de M. Berthiaume et ils ne réussirent pas à se faire aimer des paroissiens. Il faut avouer qu'on était au lendemain de l'invasion de 1775, et que les esprits étaient bouleversés par les idées nouvelles. Les choses en vinrent à un tel point à Beaumont que Mgr Briand, évêque de Québec, écrivit au curé Huppé Lagroix, le 17 novembre 1784, d'abandonner la desserte de Beaumont et de faire revenir son vicaire à Saint-Michel. Mgr Briand était impulsif, violent même, et sa lettre du 17 novembre 1784 était peut-être injuste pour les paroissiens de Beaumont.

Né à Beauport en 1720, M. Huppé Lagroix était le fils de Jean Huppé Lagroix et de Louise Langevin. Ordonné prêtre le 20 septembre 1749, il fut missionnaire ou curé de Sainte-Geneviève de Batiscau et de Lotbinière avant de prendre la cure de Saint-Michel qu'il garda jusqu'à sa mort, le 13 mai 1788. Il ne fut pas plus heureux, d'ailleurs, à Saint-Michel qu'à Beaumont. Il prêchait la soumission à l'Angleterre à ses paroissiens et ceux-ci voulaient absolument le retour à la France ou l'union avec le Congrès américain. C'est sous l'administration du curé Huppé Lagroix que Mgr Briand se vit forcé d'excommunier cinq paroissiens de Saint-Michel, rebelles à l'autorité ecclésiastique.

L'abbé Antoine Lamothe

L'abbé Antoine Lamothe ne fut pas curé ni desservant de Beaumont. Il était vicaire à Saint-Michel de Bellechasse et, en 1784, lorsque son curé M. Huppé Lagroix, prit la desserte de Beaumont, il installa M. Lamothe au presbytère de Beaumont afin d'être plus proche de l'église et de porter secours aux malades de la paroisse. Mais M. Lamothe, pas

plus que M. Huppé Lagroix, ne réussit à se concilier les paroissiens de Beaumont. Quelques fauteurs de troubles avaient réussi à ameuter la population contre les prêtres qui, sous les instructions de leur évêque, prêchaient la soumission à l'autorité établie. Après quelques semaines de séjour au presbytère de Beaumont, la position de M. Lamothe devint intenable. C'est sur l'ordre de Mgr Briand qu'il retourna au presbytère de Saint-Michel en novembre 1784.

M. Antoine Lamothe était né à Québec le 23 novembre 1759, du mariage d'Antoine Lamothe et de Marie-Louise Drolet. Ordonné prêtre le 15 août 1784, il fut immédiatement envoyé vicaire à Saint-Michel de Bellechasse. Il n'avait donc pas une grande expérience des hommes lorsque son curé l'installa au presbytère de Beaumont.

C'est sans doute pour consoler M. Lamothe des avanies reçues à Beaumont que Mgr Briand lui confia, dès 1785, la mission ou cure de Saint-Joseph de la Beauce. M. Lamothe décéda curé de Terrebonne le 14 février 1829, à l'âge de 69 ans.

L'abbé Pierre-Joseph Compain, curé

L'abbé Pierre-Joseph Compain né à Montréal le 14 avril 1740 était le fils du perruquier Pierre Compain et de Françoise Vacher. Dans sa jeunesse, il avait étudié la chirurgie sous le célèbre chirurgien Feltz, qui fut l'ami de Montcalm. Il s'était ensuite livré au commerce. Marié, il perdit sa femme, et vint continuer ses études au séminaire de Québec pour être admis à la prêtrise. Il fut ordonné prêtre le 3 juillet 1774, et envoyé presque aussitôt comme curé aux Eboulements et à l'île aux Coudres. C'est lui qui présida à la sépulture du Père de La Brosse, le 12 avril 1782.

On sait le rôle que la légende lui fait jouer dans cette occasion.

M. Compain fut curé de Beaumont de 1788 à 1798.
Il fut ensuite curé de Saint-Antoine de Chambly de 1798 à sa mort, arrivée le 21 avril 1806.

M. Compain garda toute sa vie le goût de la médecine. Pendant qu'il était curé de Beaumont, précisément le 10 octobre 1795, il proposait à Mgr Plessis, alors curé de Québec, de faire connaître son secret pour traiter les maladies, si le clergé voulait bien lui payer une pension. Une foule d'indigents écrivait-il un peu plus tard, viennent à moi. Je les soigne gratuitement. Si je fais connaître mon secret, les docteurs s'en empareront et feront payer les pauvres qui auront recours à eux. Son offre n'ayant pas été accepté, M. Compain s'adressa, quatre ans plus tard, à l'Hôtel-Dieu de Québec, s'offrant de lui donner son secret pour guérir le cancer. Cette fois, il ne demandait aucun secours pécuniaire. Il posait cependant la condition de soigner les pauvres pour rien. Pour lui il demandait des prières tous les mois pour la santé de son corps, et, après sa mort, pour le repos de son âme. Dans la *Gazette de Québec* de mars 1799, M. Compain offrait à ceux qui souffraient de chancres de s'adresser à lui pour leur guérison.

Après la mort du curé Compain, Mgr Plessis acheta sa bibliothèque (189 volumes) pour l'offrir au séminaire de Nicolet.

L'abbé Charles Faucher, curé

L'abbé Charles Faucher, né à la Pointe-aux-Trembles le 25 décembre 1743, du mariage de Nicolas Faucher et de Marie-Louise-Vézina, fut ordonné prêtre le 24 octobre 1779. Il fut le premier curé de Saint-Jean-Port-Joli. Il resta dans cette paroisse de 1781 à 1793. De 1796 à 1798, l'abbé Faucher fut vicaire de l'Ange-Gardien et du Château-Richer.

En novembre 1798, l'abbé Faucher succédait à l'abbé Compain comme curé de Beaumont. Il décéda dans cette

paroisse le 27 mars 1803, et fut inhumé dans l'église de la paroisse, comme nous le voyons par l'acte de sépulture suivant, signé par le curé de Saint-Gervais, M. Amiot :

“Le vingt-huit mars mil huit cent trois, par nous sous-signé prêtre, curé de Saint-Gervais, a été inhumé dans l'église de Saint-Etienne de Beaumont, Charles Faucher, curé du lieu, muni des sacrements de l'Eglise, âgé de soixante ans moins neuf mois environ. Etaient présents, messieurs Deguise, curé de Saint-Michel; Masse, curé de la Pointe-Lévis; Duchouquet, curé de Berthier; Perras, curé de Saint-Charles; et Maître Planté, notaire, son neveu, lesquels ont signé avec nous, suivant l'ordonnance.”

Beaumont sans curé pendant onze ans

A la mort de M. Faucher, en 1803, la pénurie de prêtres et diverses autres raisons avaient forcé l'évêque de Québec à priver la paroisse de Beaumont de curé. Les paroissiens devaient se contenter d'une messe célébrée le quatrième dimanche de chaque mois par le curé de Saint-Michel ou son vicaire.

Les Beaumontois souffraient de cet état de choses et avaient plusieurs fois supplié l'évêque de Québec de leur donner un curé résidant. Mais l'évêque, placé dans des circonstances incontrôlables, ne pouvait se rendre à leur demande.

Le 27 décembre 1813, les paroissiens de Beaumont adressaient une requête à Mgr Plessis, pour obtenir un curé résidant ou au moins un desservant qui leur célébrerait la messe dominicale un peu plus souvent.

La requête disait :

“Que durant et depuis plusieurs années, la cure de Beaumont étant demeurée vacante, le service divin n'aurait été célébré en leur église paroissiale que chaque troisième dimanche et fête.

“Que cette longue privation, les efforts continuels de vos suppliants et leurs contributions aux améliorations, réparations et ornements de leur église leur donnaient lieu d’espérer que Votre Grandeur les voudrait bien mettre en possession d’un bonheur semblable à celui dont leurs voisins ont toujours joui paisiblement, en leur accordant et fixant un curé dans leur paroisse.

“Que maintenant, bien loin d’avoir la douce consolation d’être en possession de ce bonheur, vos suppliants ont au contraire la douleur de se voir réduits à n’avoir le service divin célébré en leur église que chaque cinquième dimanche et fête, et de voir leurs enfants privés des instructions par l’éloignement des églises voisines.”

La requête se terminait en suppliant Mgr Plessis d’accorder un curé résidant à Beaumont ou, si la chose était impossible de leur donner un service au moins tous les trois dimanches.

Cette requête était signée par Ferréol Roy, Charles Couillard de Beaumont, W. Girard, Michel Beaucher dit Morency, Louis Turgeon, Jacques Girard, Charles Roy, Mathurin Labrecque, Joseph Turgeon, J.-B. Fournier, Joseph Boilard, Etienne Paquet, Etienne Labrecque, François Vallières, Louis Letellier, François Turgeon, Louis Turgeon, Alex. Turgeon, Alexis Paquet, etc., etc.

Mgr Plessis ne répondit qu’en octobre 1814 à la demande des habitants de Beaumont. Le 1er octobre 1814, il chargeait M. Maguire, curé de Saint-Michel, de leur lire la note suivante :

“Vu la requête ci-contre à laquelle il ne nous a pas été possible de répondre jusqu’à ce jour d’une manière aussi satisfaisante que nous l’aurions désiré, nous informons les paroissiens de Beaumont qu’il auront prochainement un curé résidant, et nous nous flattons qu’ils feront sans délai leurs préparatifs pour le bien recevoir et convenablement loger.”

Le grand évêque de Québec tint parole et, le 20 octobre

1814, il chargeait M. Létang de la desserte de Beaumont avec résidence dans la paroisse.

L'abbé François-Joseph Deguise, desservant

Mgr Plessis, pendant l'interrègne, chargea les curés de Saint-Michel et de Saint-Charles de desservir Beaumont à tour de rôle.

L'abbé François-Joseph Deguise était alors curé de Saint-Michel. Né à Québec le 29 décembre 1759, il était le fils de François Deguise et de Françoise Jourdain. Elevé à la prêtrise le 18 décembre 1784, on lui confia dès 1786 la cure de Sainte-Marie de la Beauce. Il passa à la cure de Saint-Michel en 1788. Administrateur habile et dévoué, M. Deguise conduisit avec un réel succès d'importantes réparations à l'église et au presbytère de Saint-Michel. Quant à Beaumont, M. Deguise ne semble pas s'être occupé beaucoup de l'administration matérielle de la paroisse. A la vérité, que pouvait-il faire? Quelque soit l'habileté d'un curé ou d'un desservant, il ne peut faire grand'chose s'il n'a le concours ou au moins la bonne volonté des paroissiens. Et il faut bien le dire, les paroissiens de Beaumont à cette époque semblaient bouder un peu l'autorité ecclésiastique. Les causes de troubles semées par les partisans du Congrès en 1775 et dans les années suivantes n'étaient pas encore disparues.

M. Deguise partit de Saint-Michel en 1806 pour prendre la direction de la paroisse de Varennes. Il décéda dans cette cure le 29 juin 1835, à l'âge de 75 ans.

L'abbé Jean-Baptiste Perras, desservant

L'abbé Jean-Baptiste Perras était curé de Saint-Charles depuis 1799 lorsque Mgr Plessis le chargea de desservir

Beaumont en 1803, conjointement avec M. Deguise, curé de Saint-Michel. MM. Deguise et Perras, et plus tard M. Maguire, qui avait remplacé M. Deguise, furent aidés dans la desserte de Beaumont par des prêtres de passage dans la paroisse ou qui venaient de Québec les dimanches et fêtes d'obligation. Aux registres paroissiaux on trouve les noms de MM. Jean-Joseph Roy, Antoine Bédard, Charles Duchouquet, Joseph-Marie Boissonnault, Michel-Herménégilde Vallée, Joseph Lacasse, Charles Binet, Louis-Thomas Bédard, etc., etc.

Né à Québec le 8 mai 1768, du mariage de Jacques Perras et d'Elisabeth Angers, M. Perras avait été ordonné prêtre le 14 août 1791. Curé de Saint-Jean-Port-Joli, il avait été l'ami de M. Aubert de Gaspé. L'auteur des *Anciens Canadiens* qui parle de lui avec avantage en plusieurs occasions. M. Perras desservit Beaumont partiellement jusqu'en 1814 mais il resta curé de Saint-Charles jusqu'en 1837. Il se retira alors du ministère paroissial et décéda à Saint-Charles dix ans plus tard, le 23 juillet 1847.

L'abbé Thomas Maguire, desservant

L'abbé Thomas Maguire, curé de Saint-Michel, qui desservit Beaumont après le départ de M. Deguise (1806) est une des grandes figures du clergé canadien. Il ne fit que passer à Beaumont mais son souvenir s'y perpétua pendant de longues années. Cinquante ans après sa mort, les vieillards de Beaumont parlaient encore de ce prêtre qui n'était pas de leur race mais qui parlait le français comme eux et s'intéressait au sort de tous comme s'il était né et avait vécu au milieu d'eux toute sa vie.

Né à Philadelphie le 9 mai 1776, d'un père catholique et d'une mère protestante, M. l'abbé Thomas Maguire fut envoyé à Québec pour terminer ses études. Il y fut élevé à la prêtrise le 11 août 1799, et décida de consacrer sa vie

au diocèse de Québec. Après avoir été vicaire à Québec pendant cinq ans, M. Maguire fut nommé curé de Berthier-en-bas en 1805.

L'année suivante (1806), M. Maguire devenait curé de Saint-Michel de Bellechasse, avec la desserte des deux paroisses voisines, Saint-Vallier, en bas, et Beaumont, en haut.

Après son départ de Saint-Michel en 1827, M. Maguire fut chargé de plusieurs postes importants. Il fut directeur du séminaire de Saint-Hyacinthe, agent du clergé canadien à Rome, professeur au séminaire de Québec, chapelain des Ursulines de Québec, vicaire général, membre du conseil de l'évêque, etc., etc. M. Maguire décéda à Québec le 17 juillet 1854, à l'âge de 78 ans.

Irlandais et Américain de naissance, M. Maguire conserva les caractéristiques de sa race jusqu'à sa mort, mais il aimait la langue française qu'il connaissait à fond et se dévoua pour les Canadiens-français qu'il considérait comme ses frères. On dit que ce prêtre de mérite refusa l'épiscopat deux ou trois fois parce qu'il aurait été obligé de s'éloigner de la province de Québec où il voulait vivre et mourir.

L'abbé Théodore Létang, curé

M. Théodore Létang arriva dans la paroisse en 1814. Dès le premier contact avec ses paroissiens, M. Létang gagna leur affection. De leur côté, les paroissiens durent lui plaire puisque M. Létang resta pendant vingt-cinq ans avec eux et qu'il voulut reposer dans l'église paroissiale.

Contrairement à ce qu'on croit à Beaumont et ailleurs, M. Létang n'était pas un Français de France. Son premier ancêtre canadien, Michel-Mathieu Brunet dit Lestang, était passé ici dès avant 1667. Né à Montréal le 9 novembre 1773, du mariage de Dominique Létang et de Catherine Paré, M. Létang avait été ordonné prêtre dans sa ville natale par

Mgr Denaut le 11 mars 1777. Il fut vicaire à Saint-Denis de Richelieu, à Laprairie puis à Longueuil. Appelé à la cure de Saint-Benoît des Deux-Montagnes en 1800, il passa ensuite à la cure de Saint-Sulpice, au vicariat de la Rivière-Ouelle sous Mgr Panet et, enfin, à la cure de Saint-André de Kamouraska.

Jeune curé, M. Létang avait eu une leçon qui lui fut profitable car elle lui apprit la valeur de l'argent. Pour une raison ou pour une autre, il s'était endetté bien au-dessus de ses moyens. Incapable de payer ses dettes, il fut menacé de la prison par ses créanciers. On emprisonnait alors encore pour dettes. Il fut sauvé de l'emprisonnement par l'intervention de Mgr Denaut. Toute sa vie il fut ensuite économe de son argent et de celui des autres.

Le curé Létang décéda dans son presbytère de Beaumont le 8 avril 1838, à l'âge de 65 ans, et fut inhumé dans l'église.

L'acte de sépulture, signé par le curé de Saint-Michel, M. N.-C. Fortier, dit :

“Le dix avril mil huit cent trente-huit, par nous prêtre, curé de Saint-Michel, soussigné, a été inhumé dans le sanctuaire de cette église de Beaumont, le corps de feu messire Théodore Létang, prêtre, curé de la dite paroisse de Beaumont depuis plus de vingt-trois ans, décédé depuis deux jours, âgé d'environ soixante-cinq ans. Présents à l'inhumation : Messires Pierre Villeneuve, prêtre ; J. D. Delisle, prêtre ; soussignés, avec plusieurs autres.”

L'abbé Louis-Alexis Bourret, desservant

Né à la Rivière-du-Loup (en haut) le 17 juillet 1813, l'abbé Louis-Alexis Bourret était le fils de Joseph Bourret et d'Angèle Lemaître. Il fut ordonné prêtre le 23 septembre 1837.

M. Bourret, quelques jours après son ordination, fut nommé vicaire de Beaumont pour aider M. Létang, grave-

ment malade. Le curé Létang décéda quelques mois plus tard et, le 13 avril 1838, Mgr Signay chargeait l'abbé Bourret de desservir la paroisse de Beaumont jusqu'à nouvel ordre. Il lui donna les pouvoirs ordinaires des curés. Dans sa lettre de nomination, Mgr Signay espérait que malgré le peu de temps qu'il avait donné au ministère, M. Bourret pourrait assez facilement porter le fardeau qu'il lui imposait. M. Bourret fut desservant de Beaumont jusqu'en 1838.

Il fut ensuite vicaire à la Rivière-Ouelle (1838), curé de la Malbaie (1840), curé de Sainte-Anne-de-la-Poctière (1848), curé de Lotbinière (1865), curé de Sainte-Anne-de-Beaupré (1867), curé de Saint-Isidore. C'est dans cette paroisse qu'il décéda le 25 mars 1881.

L'abbé Louis Raby, curé

L'abbé Louis Raby, fils d'Augustin Raby et d'Héloïse Turgeon, était le petit-fils de ce pilote Raby qui, en 1759, pilota un vaisseau de la flotte anglaise jusqu'à Québec. Le fit-il de son bon gré? Il faut le croire puisqu'il réclama ensuite une récompense des Anglais. L'abbé Raby, né à Québec, le 2 février 1787, fut ordonné prêtre le 8 octobre 1809. Il fut vicaire à Saint-Laurent près de Montréal, quelques mois, puis missionnaire à Madawaska jusqu'en 1813. Ensuite, curé de Sainte-Claire un an, il accepta la cure de Saint-Antoine-de-Tilly en 1814. Il avait en même temps la desserte de Sainte-Croix (1814-1817). En 1835, l'abbé Raby laissait Saint-Antoine-de-Tilly pour la cure du Château-Richer.

A la mort de M. Létang, Mgr Signay avait songé à donner la cure de Beaumont à l'abbé Lefrançois, alors en repos dans la paroisse de Berthier-en-haut. Par sa lettre du 20 août 1838 Mgr Signay offrait cette cure à M. Lefrançois. Il lui disait que les paroissiens de Beaumont

avaient réparé leur presbytère à neuf et qu'il y serait logé convenablement. Mais M. Lefrançois pas assez rétabli, ne mordit pas à l'hameçon.

Dans l'intervalle l'abbé Louis Raby demanda la cure de Beaumont. Mgr Signay lui répondit qu'il était prêt à lui confier la cure de Beaumont mais il craignait qu'il ne fut pas plus heureux à Beaumont que dans les autres paroisses où il était passé. L'évêque de Québec ne se trompait pas. M. Raby prit possession de la cure de Beaumont tard à l'automne de 1838. Il s'y créa des difficultés peu après son arrivée et se mit une couple de procès sur les bras. Tous ces ennuis le rendirent malade et il languit jusqu'au 17 juin 1843. Il décéda à l'âge de 56 ans et fut inhumé dans l'église de Beaumont.

Son acte de sépulture signé par Mgr Turgeon, évêque de Sidyme, et près de trente prêtres, prouve que M. Raby était très estimé de ses confrères. Nous citons cet acte :

“Le vingt juin mil huit cent quarante-trois, nous évêque de Sidyme, coadjuteur de l'évêque de Québec, soussigné, avons inhumé dans le sanctuaire de l'église de Beaumont, du côté de l'Epître, le corps de feu messire Louis Raby, curé de la dite paroisse, décédé le dix-sept du même mois. âgé de cinquante-six ans, quatre mois et quinze jours.”

L'acte de sépulture du curé Raby est signé par Mgr Turgeon, les abbés A. Orfroy, J. B. Baillargé, P. Pouliot, E. A. Taschereau, C.-E. Poiré, Ths Bédard, J. Auclair, L. J. Grenier, Ant. Parent, F.-G. Loranger, P. Villeneuve, L. Parent, L. L. Bélisle, E.-J. Horan, D. D. Martineau, C. F. Cazeau, Chs-F. Baillargeon, Js. Lacasse, J. A. Lebel, P. Beaumont, H. Routier, A. A. Marcou, N. C. Fortier, Aug. Amiot, M. Racine et les deux beaux-frères du défunt, MM. François et Augustin Amiot.

L'abbé Michel Lemieux, curé

L'abbé Michel Lemieux est une des belles figures du clergé canadien de l'autre siècle. Né à Saint-Joseph de

Lévis, le 4 février 1811, de Michel Lemieux et d'Apolline Côté, il appartenait à une des plus vieilles familles de la seigneurie de Lauzon. Il fut ordonné prêtre à Québec le 8 novembre 1835. Vicaire à Sainte-Anne d'Yamachiche de 1835 à 1839. Il fut ensuite envoyé en la même qualité à Saint-Roch-des-Aulnaies. En 1840, M. Lemieux recevait sa première cure, celle de la Pointe-du-Lac. L'année suivante, son évêque réclamait ses services comme directeur des ecclésiastiques au séminaire de Nicolet. Il y resta jusqu'à 1843.

En 1843, M. l'abbé Lemieux acceptait la cure de Beaumont. Il n'y resta que cinq ans, l'autorité diocésaine désirant le rapprocher d'elle.

Chapelain de l'Hôtel-Dieu de Québec en 1848, M. l'abbé Lemieux vécut dans cette communauté jusqu'à sa mort arrivée le 14 avril 1874.

“Il nous faudrait un volume disait un des amis de l'abbé Lemieux au lendemain de sa mort, si nous voulions recueillir toutes les choses admirables qui ont été dites à la gloire de ce regretté défunt. Comme sa profonde humilité aurait été profondément blessée s'il lui eût été donné d'entendre pendant sa vie une partie des paroles élogieuses qui ont frappé nos oreilles depuis qu'il n'est plus au milieu de nous.”

L'abbé Michel Lemieux est décédé depuis un demi-siècle et cependant à l'Hôtel-Dieu de Québec où s'écoulèrent ses dernières années on le tient en aussi profonde vénération qu'au jour de sa mort. Les vertus des saints se perpétuent à travers les siècles!

L'abbé Léon Noël dit Tousignan, curé

M. l'abbé Paradis, dans son intéressante monographie *Les annales de Lotbinière*, nous apprend que Pierre Lapointe dit Tousignan, le premier ancêtre canadien de la famille Tousignant, était originaire de Blaye, évêché de Bordeaux.

Marié à Québec dès 1668, Lapointe dit Tousignan se fixa à Lotbinière en 1680, et y devint la souche d'une nombreuse postérité encore très répandue dans la région.

L'abbé Noël dit Tousignan était originaire de Lotbinière et était né le 2 novembre 1808 du mariage de Joseph Noël dit Tousignan et de Marie Leclerc. Ordonné prêtre à Québec le 27 juillet 1834 il fut d'abord vicaire à Saint-Charles de Bellechasse de 1834 à 1836. Il fut ensuite missionnaire aux îles de la Madeleine pendant trois années. Curé de l'île aux Coudres en 1839, il eut la même charge aux Eboulements de 1843 à 1848.

En 1848 M. Noël dit Tousignan succédait à M. Lemieux comme curé de Beaumont.

Sans doute pour se rapprocher des siens, l'abbé Noël dit Tousignan obtint en 1852 la cure de Saint-Jean-Deschaillons. C'est là que la mort vint le chercher le 16 novembre 1855. Il fut inhumé à Lotbinière, sa paroisse natale.

L'abbé Charles Beaumont, curé

Voici un prêtre qui s'il avait eu plus de santé aurait pu rendre de grands services à l'Eglise de Québec. Ses talents, son éloquence raisonnée, sa grande expérience des hommes et des choses, lui auraient permis d'occuper des postes élevés. Malheureusement, à peine avait-il accepté une cure, que l'impitoyable maladie le forçait au repos.

Né à Charlesbourg le 5 novembre 1820, il était le fils de Jacques Beaumont et d'Agathe Pageau. Ordonné prêtre à Québec le 24 mai 1844, il fut vicaire à Sainte-Anne-de-Beaupré puis curé à Saint-Ferréol en 1849.

Trois années plus tard en 1852, M. Beaumont succédait à M. Noël dit Tousignan comme curé de Beaumont. Il y resta un an.

En 1853, son évêque l'appelait à la cure de Sainte-Hénédine puis, en 1862, à la direction de l'importante

paroisse de Saint-Michel de Bellechasse. De là, au bout d'une année, il passa à la paroisse de Saint-Joachim.

Son état maladif le portait à demander ces changements fréquents. Se rendant enfin compte qu'il ne pouvait plus exercer le ministère, M. Beaumont se retira à l'Ange-Gardien puis dans sa paroisse natale à Charlesbourg, où il décéda le 2 septembre 1889.

M. l'abbé Beaumont avait occupé les loisirs assez rares que lui laissait la maladie à des travaux généalogiques. Nous lui devons *Généalogie des familles de la Beauce*, publiée en 1905, et *Généalogie des familles de la Côte de Beupré*, publiée en 1912.

L'abbé François-Hilaire Belle-Isle, curé

L'abbé François-Hilaire Belle-Isle était né à Deschambault le 10 janvier 1810, du mariage de Joseph Belle-Isle et de Marie-Anne Abel. Ordonné prêtre à Québec le 9 décembre 1832, M. Belle-Isle fut assistant-secrétaire du diocèse de Québec de 1832 à 1849; vicaire à Lotbinière puis à Cacouna, en 1849; vicaire à Saint-Henri en 1850; curé à Sainte-Marguerite en 1851; et premier curé de Sainte-Hénédine en 1852.

C'est au mois d'octobre 1853 que M. l'abbé Belle-Isle prit possession de la cure de Beaumont. Il n'eut pas le temps de se faire regretter de ses nouveaux paroissiens. Quelques mois après son arrivée à Beaumont, il tomba malade et se fit conduire à l'Hôtel-Dieu de Québec où il décéda le 30 avril 1854, à l'âge de 44 ans. Il fut inhumé dans l'église de Beaumont le 4 mai 1854. L'acte de sépulture de M. Belle-Isle au registre de Beaumont déclare :

“Le quatre mai mil huit cent cinquante-quatre, par nous soussigné, curé de Saint-Michel de la Durantaye, a été inhumé dans le sanctuaire de l'église de Saint-Etienne de Beaumont du côté de l'Évangile le corps de feu messire

François-Hilaire Belle-Isle curé de cette paroisse depuis le mois d'octobre dernier, décédé à l'Hôtel-Dieu de Québec le trente avril. âgé de quarante quatre ans."

L'acte de sépulture reçu par l'abbé N. C. Fortier curé de Saint-Michel, est également signé par MM. Paschal Pouliot, curé de Saint-Gervais;; P. Villeneuve, curé de Saint-Charles; Beaubien, curé de Saint-Vallier; H. Rou-tier, curé de Saint-Joseph de Lévis; J. B. Grenier, curé de Saint-Henri de Lauzon; E. Fafard, desservant; E.-V. Dion, vicaire de Saint-Gervais; J. P. Colfer, diacre, etc., etc.

L'abbé Pierre-Léon Lahaye, curé

L'abbé Pierre-Léon Lahaye était un fils de Lotbinière. Né le 8 novembre 1820, il était le fils de Pierre Lahaye et de Marceline Faucher. Il fut ordonné prêtre à Québec le 28 novembre 1847. Au début de son ministère, M. Lahaye fut vicaire à Saint-Roch de Québec sous l'excellent curé Charest. Missionnaire à Stanfold en 1851 il revint vicaire à Saint-Roch l'année suivante.

C'est en mai 1854 que l'évêque de Québec chargea M. Lahaye de la cure de Beaumont. Il y remplaçait M. Belle-Isle, décédé. M. Lahaye resta trois ans à Beaumont et s'entendit très bien avec ses paroissiens.

En 1857, l'abbé Lahaye acceptait la cure du Cap-Santé. Il fut ensuite curé de Rimouski (1862), curé de Saint-Jean-Deschaillons (1867). C'est dans cette paroisse qu'il décéda le 24 septembre 1873.

“M. Lahaye ne comptait autour de lui que des amis, et il était lui-même l'ami de tout le monde; l'ami respectueux et soumis de ses supérieurs, l'ami de ses confrères, l'ami de tous ceux qu'il avait à diriger dans les voies du salut, mais, surtout et avant tout, l'ami des pauvres et de tous les malheureux. Son plus grand plaisir était de sécher les larmes de soulager l'infortune et de répandre libéralement

dans le sein de l'indigence les ressources qu'il retirait de l'autel... Oui la charité cette vertu céleste revêtait toutes les formes chez lui et était ce que l'on peut appeler son penchant continuel."

L'abbé Antoine Campeau, curé

Né à Québec le 23 septembre 1812, M. Campeau était le fils d'Antoine Campeau et de Perpétue Bigaouette. Il fut ordonné prêtre le 4 juin 1837 et vicaire à Notre-Dame de Québec de 1837 à 1842. Il fut ensuite missionnaire à Percé de 1842 à 1844 vicaire à Lotbinière et à Sainte-Croix de 1844 à 1845; curé de Saint-Georges de la Beauce de 1845 à 1857.

En octobre 1857 M. Campeau succédait à M. Lahaye comme curé de Beaumont. M. Campeau avait beaucoup à faire pour gagner l'affection de ses nouveaux paroissiens. M. Lahaye avait laissé parmi eux un souvenir qui semblait ne pouvoir jamais s'effacer. Mais M. Campeau y mit tant de bonne volonté et de dévouement que les paroissiens de Beaumont reconnurent en peu de temps les mérites de ce prêtre peu éloquent mais doué de tant de qualités plus solides que celle de la parole. Le curé Campeau resta curé de Beaumont pendant près d'un demi-siècle. En 1880, M. Campeau, âgé de 68 ans, fatigué, malade, se retira du ministère et prit sa résidence à Québec.

En janvier 1890, l'abbé Campeau, toujours prêt à rendre service, était à la Pointe-aux-Trembles pour assister le curé malade de la grippe. Il contracta la maladie et décéda à la Pointe-aux-Trembles le 1er février 1890. Les paroissiens de Beaumont tinrent à honneur de conserver le corps de leur vénéré curé dans leur église et il y fut inhumé le 4 février 1890, comme le prouve l'acte de sépulture suivant:

"Le quatre février mil huit cent quatre-vingt-dix, par

nous prêtre soussigné, vicaire-général du diocèse de Québec, a été inhumé dans le sanctuaire de l'église de Saint-Etienne de Beaumont, du côté de l'Epître, près des marches du sanctuaire, le corps de messire Antoine Campeau, curé de cette paroisse pendant vingt-huit ans, décédé au presbytère de la Pointe-aux-Trembles le premier février, âgé de soixante-dix-sept ans et quatre mois..."

Cet acte est signé par Mgr C. A. Marois, vicaire-général du diocèse de Québec, plusieurs prêtres, parents du défunt et paroissiens de Beaumont.

Le Père Arthur Bouchard, curé

Le Père Bouchard, comme on l'appelait communément parce qu'il avait fait partie d'un ordre religieux, eut bien des aventures avant de devenir curé de Beaumont. On pourrait ajouter avec tout autant de vérité qu'il en eut bon nombre d'autres après son départ de la vieille paroisse. Amateur de voyages, friand de choses nouvelles, il semblait courir après les aventures.

Né à la Rivière-Ouelle le 4 janvier 1845, Arthur Bouchard était le fils de Mathieu Bouchard, forgeron, et de Félicité Lebel, après son cours élémentaire, il quitta sa paroisse natale pour gagner sa vie. Il fut tour à tour apprenti tailleur aux Trois-Pistoles, Frère convers chez les Oblats à Ottawa, portier au séminaire Saint-Sulpice à Montréal, encore une fois Frère convers chez les Oblats, employé chez un fabricant d'ornements d'église, etc., etc.

Enfin, en 1878, il entra dans un institut nouvellement fondé pour la conversion des nègres. Il fit ses études classiques et théologiques aux Etats-Unis, en Angleterre et en Italie où il fut ordonné prêtre le 11 août 1878. Il fut ensuite missionnaire dans l'Afrique Centrale jusqu'en 1882. Il revint au Canada dans l'intérêt de ses missions. On organisait alors l'expédition des bateliers canadiens

pour aller au secours de Gordon en Egypte. Le Père Bouchard accepta d'accompagner ces batteliers en qualité d'aumônier. M. Gaston-P. Labal dans le livre qu'il a consacré à cette expédition rend hommage aux services rendus par le Père Bouchard aux chefs de l'expédition et aux rudes gaillards qui étaient sous leurs ordres.

A son retour au pays en 1885 le Père Bouchard, dont la santé avait été compromise par ses fatigantes randonnées, accepta le vicariat de Plessisville, puis celui de Sainte-Julie et, enfin, en novembre 1885, la cure de Beaumont.

C'est le curé Bouchard qui mena à bonne fin la construction de la sacristie actuelle de Beaumont.

En août 1888, le curé Bouchard, malade, abandonnait la cure de Beaumont et se rendait à la Trinidad pour y rétablir sa santé. A son retour, en 1889, il fut curé de Saint-Pierre-Baptiste, puis entra au noviciat des Pères du Saint-Sacrement où il se croyait appelé. A sa sortie, il fut quelque temps curé de Notre-Dame de la Garde, près Québec. Malade, il se rendit de nouveau à la Trinidad où il prit la cure de Carénage. C'est là que la mort mit fin à ses aventures, le 12 septembre 1896.

Mgr Henri Têtu a consacré tout un livre, publié en 1897, à la vie accidentée de son ami le Père Arthur Bouchard. Il a fait connaître avec humour les petits caprices et les grandes qualités de ce prêtre qui malgré ses aventures rendit de bons services à l'Eglise.

L'abbé Ferdinand Garneau, curé

L'abbé Ferdinand Garneau, originaire de Saint-André de Kamouraska, était né le 10 mai 1846 du mariage de Rémi Garneau et de Desanges Gagné. Il fut ordonné prêtre le 23 mai 1875 et enseigna au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière jusqu'à 1876. Il fut ensuite vicaire à Plessis-

ville (1876-1879). En 1879, il était nommé curé de Saint-Tite-des-Caps, puis, en 1881, de Saint-Eleuthère.

En 1888, M. Garneau accepta la cure de Beaumont qu'il garda jusqu'en 1893.

En cette dernière année 1893, M. l'abbé Garneau devenait curé de Saint-Roch-des-Aulnaies. M. l'abbé Garneau fut à Saint-Roch-des-Aulnaies ce qu'il avait été à Beaumont et dans les autres paroisses dont il avait eu la direction : un homme de devoir, un prêtre charitable et pieux. En 1916, le curé de Saint-Roch-des-Aulnaies fut forcé par la maladie d'abandonner sa cure. Il se retira alors à l'Hôtel-Dieu de Québec où il décéda le 26 novembre 1919, à l'âge de 73 ans.

Les funérailles de l'abbé Garneau eurent lieu dans son ancienne paroisse de Saint-Roch-des-Aulnaies le 29 novembre 1919. Mgr Paul-Eugène Roy, archevêque de Séleucie, coadjuteur de Québec, avait tenu à chanter le service de ce prêtre dévoué. C'est aussi Mgr Roy qui prononça l'oraison funèbre dans laquelle il fit ressortir les mérites et les qualités du défunt.

L'abbé Ferdinand Garneau repose dans le cimetière de Saint-Roch-des-Aulnaies, paroisse où il avait passé vingt années de sa vie sacerdotale et où il avait fait tant de bien.

L'abbé Napoléon-Honoré Leclerc, curé

Né à Lotbinière le 20 juin 1849, l'abbé Napoléon-Honoré Leclerc était le fils de Michel Leclerc et d'Emilie Desruisseaux. Il fut ordonné prêtre le 7 juin 1873 et professeur au séminaire de Chicoutimi de 1873 à 1875. Il fut ensuite vicaire à la Baie Saint-Paul puis à Valcartier (1876-1878). Missionnaire d'Inverness et de Leeds et de Saint-Pierre-Baptiste de 1878 à 1886, il accepta la cure de Sainte-Catherine en 1886, puis celle de Saint-Roch-des-Aulnaies en 1892.

De 1893 à 1895, M. l'abbé Leclerc fut curé de Beaumont.

En 1895 il devenait curé de Kamouraska. Ce fut sa dernière cure. M. l'abbé Leclerc mourut d'anémie à Québec le 19 mai 1899.

Les vieux paroissiens de Beaumont parlent encore avec avantage des grandes qualités de l'abbé Leclerc qui ne passa que deux années au milieu d'eux mais avait su gagner leur confiance et leur amitié.

L'abbé W.-S.-O. Plaisance, curé

L'abbé Wenceslas-Sévérisme-Odilon Plaisance, né à Saint-Jean-Deschaillons le 15 décembre 1850, était le fils de Léandre Plaisance et de Léonide Couture. Il fut ordonné prêtre à Québec le 22 mai 1880. Son premier poste fut le vicariat de la Rivière-du-Loup (en bas). En 1882, il devenait vicaire à Notre-Dame de Lévis et, en 1885, à Saint-Roch de Québec. En 1887, on le chargeait de desservir l'église de la Congrégation de Saint-Roch, aujourd'hui l'église de la paroisse de Jacques-Cartier. En 1892, M. l'abbé Plaisance devenait aumônier des Frères des Ecoles Chrétiennes, à Québec.

En 1895, M. l'abbé Plaisance était choisi comme curé de Beaumont, en remplacement de l'abbé Leclerc. Il ne resta que quelques mois à Beaumont.

M. Plaisance fut ensuite chapelain de l'Hospice Saint-Joseph-de-la-Délivrance à Lévis (1896-1897), en repos à Québec de 1897 à 1899, puis curé du Cap-Santé de 1899 à sa mort. L'abbé Plaisance décéda à l'Hôtel-Dieu de Québec le 7 octobre 1908.

M. l'abbé Plaisance était un prêtre doux, aimable pour tout le monde. Sa charité le portait à secourir toutes les misères qu'il rencontrait. Les jeunes gens eurent aussi ses prédilections. Il ne resta pas assez longtemps à Beaumont pour y laisser les traces créées par certains de ses prédécesseurs; toutefois, on n'a pas oublié ce prêtre qui avait

toujours le sourire aux lèvres et qui s'intéressait à tous ses paroissiens avec une égale sollicitude.

L'abbé Hippolyte Bernier, curé

Né à Notre-Dame de Lévis le 18 avril 1859, l'abbé Hippolyte Bernier était le fils de Louis-Joseph-Augure Bernier, avocat et magistrat de district, et de Malvina Turgeon. Il fut ordonné prêtre à Québec le 7 juin 1884. M. l'abbé Bernier fut professeur au collège de Lévis et au séminaire de Québec de 1884 à 1892, puis vicaire à l'église Saint-Jérôme de New-York de 1892 à 1895. Il revint ensuite au pays natal et fut vicaire à Saint-Roch de Québec.

En 1896, M. l'abbé Bernier remplaçait M. l'abbé Plaisance comme curé de Beaumont. Il fut curé de Beaumont pendant quatorze ans.

En 1910, M. Bernier succédait à l'abbé Edouard-Séverin Fafard comme curé de Saint-Joseph de Lévis. Il prit sa retraite en février 1941 et se retira à Québec. Malade, il se fit conduire chez son neveu, M. Henri Bernier, avocat, dans son ancienne paroisse de Saint-Joseph de Lévis, où il décéda le 10 mai 1942, à l'âge de 83 ans.

M. l'abbé Bernier était docteur en théologie de l'université Laval. Doux, conciliant, M. le curé Bernier ne laissa que des amis à Beaumont et la foule nombreuse et recueillie qui assista à ses funérailles prouve que ses anciens paroissiens de Beaumont et de Saint-Joseph de Lévis ne l'avaient pas oublié.

L'abbé Louis-Ludger Hudon, curé

La Rivière- Ouelle a fourni depuis sa fondation au moins une quarantaine de prêtres et de religieux dont tout près de dix du nom de Hudon. L'abbé Louis-Ludger Hudon

est un de ceux-là. Né le 12 septembre 1870, du mariage de Michel Hudon, cultivateur, et de Thaïs Miville, il fut ordonné prêtre à Portneuf par le cardinal Bégin le 10 juillet 1898. Vicaire à Plessisville de 1898 à 1899, puis à Broughton de 1899 à 1900, il revint au vicariat de Plessisville où il resta de 1900 à 1906. M. l'abbé Hudon eut sa première cure, Sainte-Apolline, en 1906.

En 1906, M. l'abbé Hudon était appelé à la cure de Beaumont qu'il conserva jusqu'en 1919.

Malade, il accepta, en 1919, l'aumônerie de l'Hôpital général, à Québec, qui demandait un ministère moins actif. En 1925, un peu rétabli, il prit la cure de Sainte-Emmélie, comté de Lotbinière. Mais, en 1929, la maladie reprenait le dessus, il dût abandonner cette cure. Il put cependant remplir les fonctions d'assistant aumônier de l'Hôtel-Dieu de Lévis, de 1929 à 1935. Il se retira alors à l'Hospice Saint-Dominique où ses derniers jours s'écoulèrent dans la maladie qu'il souffrit avec une résignation et une patience qui édifièrent ses confrères et les religieuses de l'institution. M. l'abbé Hudon décéda à l'Hospice Saint-Dominique le 17 avril 1935 et fut inhumé au cimetière de l'Hôpital général.

L'abbé Philippe Mathieu, curé

Dans *Les cinquante ans de la paroisse de Saint-Grégoire de Montmorency*, M. Georges Bhéner nous apprend que l'abbé Philippe Mathieu fut le premier enfant de cette paroisse à monter à l'autel.

L'abbé Philippe Mathieu était né le 17 janvier 1879, du mariage de Jean Mathieu, charpentier, et de Joséphine Martineau, dans la paroisse de Beauport, mais sur le territoire qui forma plus tard la paroisse de Saint-Grégoire de Montmorency. Après avoir fait ses études classiques à l'École Normale Laval et au séminaire de Québec, il entra

au Grand Séminaire et fut ordonné prêtre dans l'église de Saint-Grégoire de Montmorency le 30 août 1908 par Mgr L.-N. Bégin. Le nouveau prêtre dit sa première messe dans l'église de Saint-Grégoire de Montmorency, le lendemain.

L'abbé Mathieu fut professeur au séminaire de Québec, puis vicaire à Sainte-Anne-de-la-Pocatière et à Saint-Roch de Québec.

En 1919, l'autorité ecclésiastique appelait M. Mathieu à la cure de Beaumont. Doux, aimable, conciliant, porté à rendre service, l'abbé Mathieu s'acquit vite la confiance et l'amour de ses paroissiens qui espéraient le garder longtemps au milieu d'eux.

Mais l'abbé Mathieu était de faible santé. Malade, on le conduisit à l'Hôtel-Dieu de Québec où il décéda le 15 avril 1923, à l'âge de 44 ans et quelques mois.

Il fut inhumé le 19 avril dans le cimetière de Saint-Grégoire de Montmorency, à côté des restes du curé fondateur de la paroisse, l'abbé Jean-Baptiste Ruel.

L'abbé Georges Ouvrard, curé

M. l'abbé Georges Ouvrard est né à Littleton, état de New-Hampshire, dans la république voisine, le 11 mai 1883, du mariage de Philéas Ouvrard et de Delphine Fortier.

Il a fait ses études au séminaire de Québec et a été ordonné prêtre par le cardinal Bégin dans l'église paroissiale de Saint-Roch de Québec le 12 mai 1907.

M. l'abbé Ouvrard entra immédiatement dans le ministère paroissial, et fut vicaire à Beauport de 1907 à 1917.

Le 8 février 1917, le cardinal Bégin érigeait une desserte dominicale dans le quartier du Grand-Tronc, à Lévis. C'est la paroisse Sainte-Jeanne d'Arc d'aujourd'hui. M. l'abbé Ouvrard fut chargé de cette desserte et y commença son

ministère en février 1917. Il peut donc être considéré comme le premier curé de Sainte-Jeanne d'Arc.

En avril 1923, M. l'abbé Ouvrard était appelé à succéder à M. l'abbé Mathieu comme curé de Beaumont. Il y resta jusqu'en août 1923.

Depuis M. l'abbé Ouvrard a été curé de Saint-Prosper (1928-1929); aumônier de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus à Québec (1929); aumônier de l'Hôpital général (1929-1934); aumônier des Ursulines de Québec (1934-1935); aumônier des Soeurs Franciscaines Missionnaires de Marie, de Québec, depuis 1936.

L'abbé François-Xavier Lefebvre, curé

Né à L'Ange-Gardien comté de Montmorency, le 24 novembre 1883, du mariage de François-Xavier Lefebvre, cultivateur, et de Lumina Bureau, il avait été ordonné prêtre dans sa paroisse natale par le cardinal Bégin le 23 avril 1911. M. l'abbé Lefebvre fut vicaire à Saint-Thomas de Montmagny de 1911 à 1920, dont deux années comme desservant.

En 1920, M. l'abbé Lefebvre devenait curé de Saint-Pierre-Baptiste. De là, il passa à la cure de Saint-Léonard, en 1924.

C'est en 1927 que l'abbé Lefebvre succéda à l'abbé Ouvrard comme curé de Beaumont. Actif, dévoué, M. Lefebvre fit beaucoup d'améliorations à l'église paroissiale. C'est lui qui organisa et présida les fêtes du deuxième centenaire de l'église qui eurent beaucoup de succès.

En 1939, M. l'abbé Lefebvre devenait curé de Saint-François de Montmagny. A la suite d'une indigestion, M. le curé Lefebvre avait eu une attaque de paralysie en 1940. Il ne se releva jamais entièrement de cette attaque et, en décembre 1941, il était transporté d'urgence à l'Hôtel-

Dieu de Québec. Il y décéda le 1er janvier 1942, à l'âge de 59 ans.

Il repose dans le cimetière de Boischatel, paroisse démembrée de L'Ange-Gardien, sa paroisse natale.

L'abbé Joseph-Ovilda Guay, curé actuel

L'auteur de l'*Histoire de la seigneurie de Lauzon* nous apprend que la famille Guay fut une des premières à s'établir sur la rive sud du Saint-Laurent en face de Québec. Dès 1694, Jacques Guay avait une terre à Beaumont et ses descendants s'y sont maintenus jusqu'à nos jours. Le curé actuel de Beaumont peut donc se glorier d'appartenir à une famille beaumontoise.

L'abbé Joseph-Marie-Emile-Ovilda Guay est né à Saint-François de la Beauce (Beauceville) le 3 septembre 1892, du mariage de Joseph Guay, chef de train à l'emploi de la Cie du Québec-Central, et de Mélanie Grégoire. Son père et sa mère demeurent à Lévis.

M. l'abbé Guay a fait toutes ses études classiques au collège de Lévis et il a été élevé à la prêtrise dans la basilique de Québec le 25 mai 1918.

Professeur au collège de Lévis pendant ses années de grand séminaire, il fut ensuite vicaire à Sainte-Foy, de juin 1918 à octobre 1919; à Saint-Romuald d'Etchemin, d'octobre 1919 à juillet 1921; au Château-Richer, de juillet 1921 à juillet 1923; à Saint-Tite-des-Caps, d'octobre 1923 à mars 1930; desservant à Notre-Dame-des-Anges, d'avril 1930 à mars 1932; puis vicaire à Saint-Henri de Lauzon, d'août 1930 à mars 1932.

En mars 1932, M. l'abbé Guay recevait sa première cure, Saint-Léonidas du Lac Frontière. Après cinq années d'un ministère ardu, M. Guay se vit obligé de prendre un repos qu'il passa dans sa famille à Lévis (décembre 1937).

C'est en août 1939 qu'il succéda à M. l'abbé Lefebvre dans la cure de Beaumont.

Les Saints Livres conseillent de ne pas faire l'éloge des vivants. Contentons-nous donc de dire que le curé de Beaumont est très content de ses paroissiens et que ceux-ci de leur côté, estiment leur chef spirituel et veulent le garder longtemps encore dans leur paroisse.

LA SEIGNEURIE DE CAP SAINT-CLAUDE OU VINCENNES

Les frères Bissot de Vincennes, premiers seigneurs

Le 4 novembre 1672, l'intendant Talon concédait à François Bissot de la Rivière, en faveur de ses fils Jean-Baptiste Bissot de Vincennes, âgé de quatre ans, et François Bissot, âgé de huit ans, soixante et dix arpents de terre de front sur une lieue de profondeur, sur le bord du Saint-Laurent, entre la seigneurie de Lauzon et les terres non concédées (Beaumont). C'est là le fief et seigneurie de Cap Saint-Claude plus connu sous le nom de Vincennes.

La seigneurie de Vincennes, dans sa plus grande partie, a toujours été dans les limites de la paroisse de Beaumont. L'histoire de ses seigneurs a donc sa place ici.

François Bissot de la Rivière, sa veuve Marie Couillard, remariée à Jacques de Lalonde-Gayon, ni leurs deux fils

n'habitèrent Vincennes. Ils se contentèrent d'y concéder des terres. D'après le recensement de 1681, cinq colons s'y étaient établis de 1672 à 1681: Zacharie Lise, Toussaint Ledran, Louis Oriot, Jean Poliquin et Antoine Drapeau.

En 1683, Mgr de Laval déclarait que Montapeine (Vincennes) comptait sept familles soit quarante-quatre âmes.

Charles-François Bissot décéda peu après 1705, le fief Vincennes passa alors tout entier à son frère Jean-Baptiste Bissot de Vincennes qui ne s'en occupa guère. Officier dans les troupes de la marine presque toute sa carrière s'écoula dans l'Ouest au milieu des Miamis. Il mourut parmi ses chers Sauvages en 1719. Sa veuve, Marguerite Forestier, qui demeurait à Montréal, fit quelques concessions dans Vincennes, mais pas plus que son mari, ne s'intéressa au sort de ses tenanciers. Peut-être n'avait-elle pas les moyens de développer sa seigneurie. Elle décéda à Montréal le 27 septembre 1748. Que reste-t-il des Bissot de Vincennes dans leur ancienne seigneurie? Rien, absolument rien, si ce n'est le nom de Vincennes qui s'est perpétué jusqu'à nos jours.

Claude-Joseph Roy, deuxième seigneur

A la mort de Marguerite Forestier, les enfants issue de son mariage avec Jean-Baptiste Bissot de Vincennes, firent saisir le fief de Vincennes sur Toussaint Le Cavalier, curateur élu à la succession de son défunt mari. Il fut vendu et adjugé devant la Prévôté de Québec, le 19 août 1749, à Claude-Joseph Roy, de Beaumont, pour le prix de 5,600 livres.

Claude-Joseph Le Roy ou Roy était né en août 1692, du mariage de Guillaume Le Roy et d'Angélique Bazin. Il fut d'abord cultivateur puis se livra au commerce. Il acheta le brigantin *Marie-Jeanne* et le bateau le *Saint-Joseph* et les envoya chargés de marchandises sur la côte du Labrador,

chaque année. Ces expéditions lui rapportèrent de gros profits.

Roy acheta peu après son acquisition de Vincennes le petit fief de Vitré qui se trouvait en arrière de ses terres. Il s'occupa alors de coloniser ses deux beaux domaines, et concéda un bon nombre de terres dans Vincennes et dans Vitré.

Le nouveau seigneur de Vincennes était un ami véritable et intelligent de la colonisation. Il suivait les colons qu'il établissait sur ses terres pas à pas leur procurant conseils, encouragements et, souvent, aide pécuniaire.

Le seigneur Charles-Joseph Roy décéda à Beaumont le 26 avril 1756. Il laissait un fils de son premier mariage et trois filles: Marie, mariée à Jean Corpron; Charlotte, mariée à Pierre Revol et Marguerite, mariée à Charles Lecours.

Joseph Roy, troisième seigneur

Joseph Roy, par transaction avec la deuxième femme de son père et ses sœurs, devint bientôt l'unique propriétaire de la seigneurie de Vincennes.

Le 24 avril 1781, il rendait la foi et hommage au gouverneur Haldimand pour son fief.

Le seigneur de Vincennes adopta la ligne de conduite suivie par son père à l'égard de ses censitaires. Il les considérait comme ses parents et leur aidait de toutes manières.

Le seigneur Joseph Roy décéda à Beaumont le 19 février 1794, à l'âge de 58 ans. De son mariage avec Marie-Gabrielle Sarrault, soeur du curé de Saint-Charles de Bellechasse, il avait eu cinq enfants: Marie-Gabrielle, mariée à Louis Blais; Marie-Charlotte-Angèle, mariée à Joseph Miot Girard; Thérèse; Jean-Joseph, qui décéda curé de l'Assomption, et Etienne-Ferréol.

Etienne-Ferréol Roy, quatrième seigneur

Né à Beaumont en 1771, Etienne-Ferréol Roy était le fils de Joseph Roy et de Gabrielle Sarrault. Il hérita de la seigneurie de Vincennes à la mort de son père en janvier 1794.

Etienne-Ferréol Roy représenta le comté d'Hertford (Bellechasse) à la Chambre d'Assemblée de 1805 à 1819. Il fut aussi lieutenant-colonel de la seconde division du bataillon de milice de Saint-Vallier.

“Etienne-Ferréol Roy, écrit J.-Edmond Roy, était un des plus riches propriétaires de la rive sud du fleuve Saint-Laurent, et il vivait dans son manoir de Vincennes comme un seigneur du moyen-âge. Le seigneur Roy avait son manoir sur les bords du ruisseau du Cap Saint-Claude, au fond d'une plaine ombragée par de grands ormes, et d'où la vue s'étend au loin sur le fleuve. Pendant la belle saison d'été, on conçoit que les visiteurs abondaient dans la demeure hospitalière du seigneur Roy. Les anciens parlent encore des réceptions qui s'y donnaient.”

Le seigneur Etienne-Ferréol Roy décéda à Beaumont le 22 novembre 1852, à l'âge de 81 ans. Il était veuf depuis le 4 avril 1840, de Marie-Charlotte Talbot, qui ne lui avait pas donné d'enfant.

Les concessions de Etienne-Ferréol Roy

Nous ne connaissons que cinq concessions reçues devant notaire accordées par Etienne-Ferréol Roy, mais il dût en donner quelques autres. Ces cinq concessions furent reçues par le notaire Louis Turgeon. Ce sont :

Charles et Antoine Labrecque, 25 mai 1811.

Ignace Guay, 25 mai 1811.

Jean Turgeon, et Louis Tellier, 25 mai 1811.

Jean-Baptiste Turgeon, 25 mai 1811.

Charles Roy, 25 mai 1811.

Narcisse-Constantin Faucher, cinquième seigneur

N'ayant pas d'héritiers de son nom, Etienne-Ferréol Roy avait vendu à Narcisse-Constantin Faucher, avocat, de Québec, le 28 octobre 1847, son fief et seigneurie de Vincennes, ses terres, manoir, granges, moulins, etc., etc., pour le prix de 3,100 livres.

Narcisse-Constantin Faucher fut le dernier seigneur de la petite seigneurie de Vincennes. Il était né à Saint-Michel de Bellechasse le 24 mai 1817, du mariage de Charles Faucher, cultivateur, et de Marie-Geneviève Casault. Le frère aîné de Narcisse-Constantin Faucher, Edouard Faucher, fut élevé à la prêtrise le 3 octobre 1824 et décéda curé de Lotbinière en août 1865.

Narcisse-Constantin Faucher put faire ses études classiques grâce à la générosité de son frère prêtre et il ne l'oublia jamais.

Admis au barreau le 11 juillet 1842, M. Faucher exerça sa profession pendant plusieurs années à Québec. D'une sensibilité extrême, compatissant et charitable pour les malheureux, M. Faucher, qui n'était pas riche, avait peut-être une nombreuse clientèle mais elle ne lui rapportait pas grand'chose. La charge de grand connétable était alors élective. Elle devint vacante dans l'été de 1857. M. Faucher posa sa candidature et il fut élu grand connétable du district de Québec le 5 octobre 1857. Il garda cette charge pendant près d'un quart de siècle et ne l'abandonna que quelques jours avant sa mort.

M. Faucher décéda à Québec le 22 janvier 1880.

L'*Album des Familles* du 1er février 1880 dit de M. Faucher :

“Québec vient de perdre un de ses membres les plus distingués en la personne de Narcisse-Constantin Faucher de Saint-Maurice, Ecr., avocat. M. Faucher aimait le travail avec une sorte de passion. Doué d'un cœur tendre et com-

patissant pour les malheureux, M. Faucher était la personification de l'honneur et de la probité. Mais ce qui met le comble à tant de qualités c'est qu'il fut un chrétien sincère. Aussi M. Faucher emporte dans sa tombe le regret de tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaître et de l'apprécier.

“Cet intègre citoyen, qui est le père de notre collaborateur, M. Faucher de Saint-Maurice, est décédé dans la nuit du 22 janvier dernier.”

Le sieur de Vincennes

Voici un personnage qui a fait verser beaucoup d'encre. Les habitants du grand état de l'Indiana, aux États-Unis, réclament comme le premier habitant ou le fondateur de leur pays un sieur de Vincennes qui commanda plusieurs années un poste situé sur l'emplacement actuel de l'importante ville de Vincennes. Le sieur de Vincennes mourut glorieusement, brûlé vif par les Chicachas, en allant aider le gouverneur de la Louisiane, M. Lemoyne de Bienville, à écraser cete tribu indomptable. Avec lui périrent plusieurs prêtres, officiers et soldats français et canadiens.

Qui était le sieur de Vincennes?

Les historiens de l'Indiana ont longtemps discuté ce point d'histoire. Les uns prétendaient qu'il était Français, d'autres affirmaient qu'il était d'origine canadienne. Quelques-uns même le disaient fils de la Verte Erin. Les Irlandais n'ont-ils pas prétendu que la victoire de Carillon fut remporté grâce à une brigade irlandaise qui aurait combattu avec l'armée de Montcalm. Pourquoi n'auraient-ils pas réclamé le sieur de Vincennes comme un des leurs? Vincennes sonne un peu à l'oreille comme Vincent et on trouve tant de Vincent en Irlande!

Il est absolument établi aujourd'hui que le sieur de Vincennes était le fils de Jean-Baptiste Bissot de Vincennes, seigneur de Vincennes, et de Marguerite Forestier.

François-Marie Bissot de Vincennes né à Montréal le 17 juin 1700, dès 1718, servait comme cadet dans les troupes chez les Miamis. Toute sa carrière militaire s'écoula dans ce pays lointain. A sa mort, en avril 1736, il y avait exactement dix-huit ans qu'il servait son roi dans cette contrée lointaine.

Les Beaumontois ont le droit d'être fiers du héros François-Marie Bissot de Vincennes puisqu'il était le fils du premier seigneur de Vincennes qui fait partie de leur paroisse depuis près de trois siècles.

Jean Corpron, gendre du seigneur Roy

Le sieur de C, dans ses caustiques *Mémoires* sur la fin du régime français au Canada, fait un portrait peu flatteur de Jean Corpron. Parlant du munitionnaire Cadet, il écrit: "Il avait chez lui un nommé Corpron, homme de néant que ses coquinerics avaient fait chasser de chez les différents négociants dont il était commis, mais il avait de l'esprit et entendait parfaitement le commerce. Cadet l'avait depuis deux ou trois ans à son service; il l'avait intéressé dans son commerce, en sorte qu'il était devenu son homme de confiance; il fut aussi le premier de tous, et commença à prendre connaissance des affaires il examinait les comptes rendus; il avait le détail du gouvernement de Québec; on ne sait quels arrangements il fit avec le munitionnaire, mais personne n'ignore qu'il gagna de grandes sommes et qu'en très peu de temps il devint puissamment riche."

Corpron, un homme de néant, dit le sieur de C. On ne peut dépeindre plus justement Corpron en aussi peu de mots. Originaire de Pizany, dans le diocèse de Saintes, Corpron était arrivé à Québec aux environs de 1748 ou 1749. Il épousa, en juillet 1754, Marie Roy, veuve de Joseph Lépine dit Lalime. Elle était la fille de Joseph Roy, seigneur

de Vincennes. Le beau-père et le gendre se plurent. Ils entrèrent bientôt en société et Joseph Roy devint un des principaux fournisseurs du munitionnaire Cadet.

Après la chute de Québec, Corpron retourna en France où il espérait vivre à son aise avec la belle fortune qu'il avait amassée à Québec. Arrêté dès son arrivée là-bas, il fut jeté à la Bastille avec Bigot et tous ses complices. Le 10 décembre 1763, après un procès qui avait duré plusieurs mois, Corpron était admonesté, défense lui était faite de récidiver sous peine de punition exemplaire, condamné en six livres d'aumône et, en outre, en 600,000 livres de restitution au profit de Sa Majesté.

Nous ignorons ce que devinrent Corpron et sa famille après sa condamnation du 10 décembre 1763. Il est certain que la fille du seigneur Roy mariée à Jean Corpron ne revint jamais à Beaumont.

Pierre Revol, gendre du seigneur Roy

Pierre Revol ne fut qu'un Beaumontois de passage mais son mariage avec la fille de Joseph Roy, seigneur de Vincennes, et ses entreprises commerciales qui eurent Beaumont pour théâtre lui donnent le droit d'entrer dans ces notes.

Revol était le fils de Jacques Revol, procureur au Parlement, de Saint-Louis de Grenoble, au Dauphiné. Assez mauvais sujet, il fit la contrebande du sel, fut arrêté et envoyé au Canada comme faux-saunier. On sait que les faux-sauniers exilés au Canada devaient y rester jusqu'à leur mort. Revol épousa Charlotte Roy, à Beaumont, le 7 février 1744. Le seigneur Roy intéressa son gendre dans ses entreprises et bientôt le faux-saunier devint à l'aise.

En 1748, Revol s'embarqua sur son navire *le Comte de Saxe*, pour se rendre à la Martinique pour les fins de son commerce. Il oubliait qu'il ne pouvait sortir de la colonie,

mais le gouverneur de la Galissonnière avait bonne mémoire. Il envoya aussitôt un détachement de soldats dans deux chaloupes pour rejoindre *Le comte de Saxe* dans le bas Saint-Laurent. Le navire fut repéré près de l'île aux Coudres mais l'équipage refusa de rendre le passager aux soldats. Comme *Le comte de Saxe* était armé de quelques canons les soldats durent revenir bredouille à Québec.

Revol fut arrêté quelques mois plus tard à la Martinique et ramené prisonnier à Québec. Mais les choses finirent par s'arranger et Revol, remis en liberté, continua son commerce, en société avec son beau-père.

Pierre Revol devint un des négociants importants de la colonie et, en 1757, le gouverneur de Vaudreuil l'envoyait à Gaspé pour surveiller les allées et venues de la flotte anglaise. Revol décéda à Gaspé au mois de mars 1759.

De son mariage avec Charlotte Roy, Revol avait eu plusieurs enfants dont deux seulement se rendirent à l'âge d'homme.

L'intendant Bigot à Vincennes

L'histoire est ce qui a été et la légende ce qui n'a pas été, a-t-on écrit. Rien de plus vrai, mais dans le cas de notre dernier intendant, messire François Bigot, la légende s'est tellement mêlée à l'histoire qu'il est bien difficile de séparer l'une de l'autre. Bigot a été un personnage néfaste pour la Nouvelle-France. Le peuple a conservé le souvenir de ses exactions et de ses vols et, avec le temps, de nombreuses légendes se sont formées sur son compte. On le tient responsable d'à peu près toutes les fautes commises pendant les dernières années du régime français au Canada.

Il est plus que probable que Bigot n'a jamais mis les pieds au moulin de Vincennes et encore moins dans l'entrepôt construit sur la grève, au pied de la falaise. Le sieur

Bigot était un grand seigneur qui vivait comme un pacha. Ses voyages à Montréal ou ailleurs se faisaient avec un apparat et un luxe scandaleux. On prétend même que dans ses séjours à Montréal, en hiver, l'intendant faisait transporter sa vaisselle dans la métropole pour recevoir ses amis avec plus de luxe. Croit-on qu'un personnage aussi vaniteux et aussi fier aurait amené ses invités dans un pauvre moulin à farine où le meunier n'avait que deux toutes petites pièces pour son logement?

Les orgies de Bigot et de ses amis au moulin de Vincennes sont des *blagues* qui ne tiennent pas debout une minute quand on les examine de près. Comme l'histoire du château Bigot à Charlesbourg inventée de toutes pièces, la légende de Bigot au moulin de Vincennes n'a pas même le mérite de la vraisemblance.

Les censitaires de Vincennes en 1859

En 1859, les censitaires du fief et seigneurie de Vincennes, rang du bord de l'eau, en partant de la seigneurie de Beaumont vers la seigneurie de Lauzon, étaient Barthélemy Paquet, Abraham Enouf, Antoine Nadeau, Prudent Girard, la veuve Antoine Couillard Dupuis, Joseph Talbot, Elisée Labrecque, John Hearn, Joseph Goupille, la veuve Charles Guay, François Bédard, Charles Larrivée, Antoine Forgues, Julien Labrecque, Abraham Larrivée, Pierre Gendreau, Joseph Forgues, Peter McIntyre, Charles Paquet, Joseph Boislard, Michel Morin, Edouard Boislard, Prosper Guay, James Welsh, Peter Butler, Joseph Guay, Joseph LeChasseur, Prosper Guay, François Gezeron dit Brulotte, Louis Guay, Joseph Dubé, Joseph Couture, Charles Guay, J.-B. Paine, la veuve François Gezeron dit Brulotte, Joachim Guay, Louis Couture, Gabriel Théberge, François Guay, Flavien Guay, Thomas Paine, Jean Baptiste Guay.

Dans la seconde concession de Vincennes étaient établis les censitaires suivants: François-Xavier Poiré, Thomas Côté, François-Xavier Turgeon, Julien Vallières, Jean-Baptiste Couture, Elisée Labrecque, Césaire Turgeon, Zéphirin Turgeon, Edouard Turgeon, Charles Letellier, Joseph Vallières, Julien Vallières, la veuve Edouard Guay, Joseph Labrecque, Edouard Boislard, Louis Boislard, Pierre Roy, Pierre Octeau, Nazaire Côté, Auguste Ménard, Joseph Guay, Louis Gezeron dit Brulotte, Louis Guay, Benoit Létourneau, Charles Gezeron dit Brulotte, Magloire Guay, Gauthier dit Bernard, Joseph Guay, Joseph Bégin, Joseph-Elie Bégin, François-Xavier Poiré, François-Xavier Turgeon, Julien Vallières, Joseph Labrecque, Almanzor Labrecque, la veuve Edouard Guay, Joseph Talbot.

Il ne faut pas oublier qu'au moins la moitié des censitaires du fief et seigneurie de Vincennes nommés ici étaient paroissiens non de Beaumont mais de Saint-Joseph de Lévis.

Le moulin de Vincennes

Que de légendes, de faussetés plus enfantines les unes que les autres, on a accumulées sur le moulin de Vincennes! On a été jusqu'à écrire que dans les dernières années du régime français Bigot y aurait amené ses amis et ses amies pour festoyer et passer des nuits d'orgie. Pour ceux qui ont vu le moulin avant sa restauration par l'architecte Auger, l'affirmation est vraiment plaisante. Quel confort aurait trouvé le grand seigneur qu'était Bigot dans les deux petites pièces réservées au meunier dans ce pauvre moulin.

Le moulin de Vincennes avant 1920 n'a pas été autre chose qu'un moulin banal comme on en voyait dans presque toutes les seigneuries de la Nouvelle-France. La seule différence qu'il avait avec ceux de son espèce est qu'il était dans

un site enchanteur et que la rivière qui l'alimentait forçait l'admiration de tous par sa grandeur sauvage.

Sous le régime français, le seigneur qu'il eut une petite ou une grande seigneurie avait l'obligation de bâtir un moulin banal pour l'usage de ses censitaires. La seigneurie de Cap Saint-Claude ou Vincennes, concédée en 1672, n'eut cependant son moulin banal qu'en 1733.

Les seigneurs de Vincennes résidaient à Montréal et ne s'occupaient de leurs censitaires que pour en retirer leurs cens et rentes. Les habitants de Vincennes, peu nombreux, ne se plaignaient pas de l'absence d'un moulin banal. Ils faisaient peut-être moudre leurs grains à meilleures conditions aux moulins de Beaumont ou de Lauzon.

En 1733, Joseph Roy, propriétaire d'une terre dans la seigneurie de Vincennes, obtenait de madame Bissot de Vincennes, propriétaire de la petite seigneurie, la permission de bâtir un moulin sur le ruisseau Saint-Claude qui traversait sa propriété pour aller se jeter dans le Saint-Laurent par une chute de près de cent pieds.

Le moulin de Joseph Roy, beaucoup mieux aménagé que celui de la seigneurie voisine, attira tout de suite les habitants de Beaumont. Le seigneur Couillard, lésé dans ses droits, se plaignit à l'intendant Hocquart qui, par son ordonnance du 15 décembre 1733, défendit à Joseph Roy de "recevoir à moudre dans son moulin les habitants de Beaumont à moins d'avoir le consentement écrit de leur seigneur, et cela à peine de dix livres d'amende".

De 1733 à la fin du régime seigneurial, donc, le moulin de Vincennes ne fut qu'un moulin banal, puis de 1856 à quelques années avant 1920 un moulin *libre*, c'est-à-dire que les habitants qu'ils fussent de Vincennes ou d'ailleurs avaient le droit d'y faire moudre leurs grains.

Voilà, croyons-nous, l'histoire véridique du moulin de Vincennes.

Le brocard populaire veut qu'une belle fille n'a pas besoin d'atours pour avoir des admirateurs. Il en est ainsi

du moulin de Vincennes. Il n'a pas besoin des atours de la légende pour avoir des admirateurs. Son site de toute beauté, sa forme élégante, la restauration intelligente qu'a subie son intérieur suffisent pour lui créer des amis.

L'entrepôt de la grève de Vincennes

On a attribué toutes sortes de sources à la fortune de Joseph Roy, seigneur de Vincennes. On a surtout parlé de ses accointances avec le triste intendant Bigot. Ceci est tout simplement une légende créée par les chroniqueurs en recherche de sensations et de scandales. Aucun document des dernières années du régime français ne mêle le nom du seigneur Roy aux opérations véreuses de Bigot et de ses satellites. Il est bien vrai que le sieur de C. parle d'entrepôts que Péan aurait édifiés sur la côte de Beaumont mais il est si peu renseigné sur le sujet qu'il place ces vastes constructions dans la seigneurie de la Livaudière. Le seul entrepôt qui ait été construit à Beaumont dans tout le régime français est celui dont on voit encore les ruines sur la grève de Vincennes et voici toute l'histoire, très simple, de cette construction.

Sous le régime français, c'est la côte du Labrador qui fournissait la plus grande partie du sel qui se consommait dans la colonie. Ceci demande explication. Le Labrador n'a jamais été un producteur de sel. Ce qui arrivait est ceci. Chaque année, plusieurs navires français se rendaient sur la côte du Labrador pour y faire la pêche. Ces navires transportaient de France au Labrador des cargaisons de sel pour le besoin de leur industrie. Les capitaines de ces navires vendaient le surplus de leurs cargaisons aux marchands de la colonie mais ceux-ci devaient transporter ce sel du Labrador à Québec. C'est le négociant Joseph Roy, de Beaumont, qui faisait ce transport à l'aide de ses goélettes la *Saint-Joseph*, la *Marie-Jeanne*, etc., etc.

Nous avons sous les yeux une permission de l'intendant Hocquart à M. Roy, du 6 juin 1747, pour aller chercher une cargaison de sel au Labrador. Elle disait :

“Sur la réquisition du sieur Joseph Roy, négociant à Québec, propriétaire du brigantin la *Marie-Jeanne*, et la nécessité qu'il y a dans les conjonctures présentes d'avoir provision de sel en ce pays, il est permis au sieur Charles Nadeau, capitaine du brigantin la *Marie-Jeanne*, d'aller à la côte de Labrador, à l'île à Bois, aux Trois-Iles, à l'anse à Loup, Portachois, Bargocilleau, au Kerpont ou autres lieux, tant du côté du nord que du côté du sud pour convenir avec les capitaines qu'il pourra trouver de sa charge de sel et du prix ; et le cas arrivant qu'il ne trouvât aucun capitaine sur les lieux, il lui sera libre d'en prendre dans les différents mulons ou pillés, en observant de prendre et reporter ici les mêmes marques sur du papier que celles qu'il aura trouvées sur les douëlles qui sont sur chaque pille et l'état du nombre des minots qu'il aura enlevés sous chaque marque et sera tenu le dit capitaine en cas qu'il reste du sel dans la dernière pille qu'il entamera, de recouvrir la dite pille de la même manière qu'il l'aura trouvée...”

L'entrepôt de la grève de Vincennes édifié par le seigneur Roy servait à emmagasiner le sel que ses goélettes rapportaient du Labrador. Les marchands de Québec et de Montréal envoyaient ensuite des chaloupes et d'autres embarcations à l'entrepôt de Vincennes pour y obtenir les quantités de sel dont ils avaient besoin.

On a été jusqu'à écrire que le seigneur Roy avait établi une poterie dans son entrepôt de Vincennes, tout cela parce que de nombreux débris de vaisselle ont été trouvés enterrés dans le sable de la grève. Là encore l'explication est facile. L'entrepôt de Vincennes recevait non seulement le sel mais les marchandises que le seigneur Roy troquait avec les Sauvages du Labrador. On sait que les Sauvages étaient friands de vaisselle de couleur. La vaisselle était une partie importante du négoce de M. Roy avec le Labrador. Les débris

de vaisselle trouvés sur la grève étaient les résidus des marchandises du négociant. La casse est toujours considérable chez ceux qui font le commerce de la vaisselle.

Voilà, pour nous, à quoi servit l'entrepôt du seigneur Roy. Bigot, Péan et aucun de leurs associés n'eurent de rapports avec cette construction.

L'architecte Lorenzo Auger

Il faut que la situation de la ville de Naples soit de toute beauté pour qu'elle ait donné naissance au dicton populaire : Voir Naples et mourir. Cependant, les voyageurs s'accordent à dire que les habitants de Naples ne voient pas ou du moins n'apprécient pas les beautés de leur ville. On devient donc insensible aux beaux paysages qu'on a continuellement sous les yeux. Le phénomène s'est répété à Beaumont. Les habitants de Beaumont connaissent le moulin de Vincennes depuis plus de deux siècles et son site enchanteur ne les a frappé que ces années dernières. Ils le voyaient trop souvent. C'est l'architecte Lorenzo Auger, un étranger à la paroisse, qui a sorti le vieux moulin de l'obscurité et de l'oubli où on le laissait depuis si longtemps. A ce titre, la mémoire de M. Auger ne doit pas disparaître du souvenir des Beaumontois. Il a d'ailleurs double titre à leur souvenir. N'est-ce pas lui qui a fait les plans de restauration de l'église paroissiale de Beaumont et a conservé au petit temple si cher à tous les enfants de Beaumont son cachet ancien et artistique ?

M. Lorenzo Auger était né à Lévis le 1er novembre 1879, du mariage de Cléophas Auger et d'Adélaïde Bureau. Son père, pilote de profession, occupait ses loisirs à des travaux de sculpture et il a fait dans ce genre des objets que des artistes ne désavoueraient pas. Sa mère, fille de l'avocat F.-X. Bureau, des Trois-Rivières, était une musicienne et une chanteuse dont le souvenir n'est pas perdu dans le monde artistique de Lévis.

Il n'est donc pas étonnant que M. Auger ait embrassé la profession d'architecte. Ses goûts et l'ambiance artistique où il avait été élevé le portaient vers cette profession.

M. Lorenzo Auger eut des succès magnifiques dans sa profession et pendant près de vingt ans son bureau d'architecte fut un des plus achalandés de Québec. Il fit les plans et surveilla la construction de plusieurs églises et édifices publics dans les régions de Québec et des Trois-Rivières.

Mais la maladie vint le surprendre au milieu de ses succès. Il se retira alors au moulin de Vincennes qu'il avait acquis en 1920 et dont il avait fait, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, un petit bijou que tous admirent aujourd'hui.

C'est dans la chaussée du moulin de Vincennes que M. Auger trouva la mort, le 3 juin 1942. Comme à l'ordinaire, après son souper, il avait fait le tour de son petit domaine. En mettant le pied sur la passerelle qui couronne la chaussée, il fut pris de faiblesse et tomba sur le fond rocailleux de la rivière. La mort fut presque instantanée.

Peu d'artistes ont le privilège de mourir à côté de l'oeuvre que leur imagination ou leur talent a créée. Les nombreux amis laissés par M. Auger ont la consolation de se dire qu'il décéda au milieu même du paysage si évocateur qu'il avait restauré et embelli.

LA SEIGNEURIE DE LA LIVAUDIÈRE

M. Lafontaine de Belcour

Les premiers habitants de la seigneurie de la Livaudière furent paroissiens de Beaumont pendant quelques années. Les uns devinrent ensuite paroissiens de Saint-Michel de Bellechasse, et les autres de Saint-Charles de Bellechasse.

Les commencements de la seigneurie de la Livaudière furent assez mouvementés. Le 10 octobre 1736, MM. de Beauharnois et Hocquart, gouverneur et intendant de la Nouvelle-France, avaient accordé au sieur Lafontaine de Belcour, conseiller au Conseil Supérieur, une seigneurie de trois quarts de lieue de front sur trois lieues de profondeur, en arrière de la seigneurie de Vincennes. M. Péan de la Livaudière s'aperçut bientôt que la seigneurie accordée à M. Lafontaine de Belcour se trouvait presque entièrement dans la partie de la seigneurie de la Durantaye qui avait été adjugée à sa femme par la Prévôté de Québec quelques semaines auparavant, soit le 14 août 1736. Bien en cour, il se plaignit énergiquement à MM. de Beauharnois et Hocquart. Ceux-ci ne prirent pas de temps à constater que leur bonne foi avait été trompée, mais ils ne pouvaient revenir sur leur erreur puisque leur acte de concession avait été ratifié par le roi lui-même le 30 avril 1737.

Il n'y avait plus pour M. Péan de la Livaudière qu'à avoir recours aux tribunaux. Le procès fut long et coûteux puisqu'il alla jusqu'au Conseil d'Etat de Sa Majesté. Toutefois, M. Péan de la Livaudière gagna son point et M. Lafontaine de Belcour fut dépossédé de sa seigneurie.

C'est pour éviter des contestations futures que M. Péan de la Livaudière se fit accorder une nouvelle concession de la seigneurie de la Livaudière, le 20 septembre 1744.

L'acte de concession obtenu par M. Péan de la Livau-

dière le 20 septembre 1744 donnait à sa seigneurie une étendue de trois quarts de lieue de front ou environ sur trois lieues de profondeur, et la bornait par devant à la seigneurie de Vincenes, au nord-est à la seigneurie de Beaumont, au sud-ouest à la seigneurie de Vitré ou Montapeine, et en arrière aux terres non concédées (Saint-Gervais). Encore d'après l'acte de concession, la seigneurie de la Livaudière ne devait faire qu'une seule et même seigneurie avec la moitié de la seigneurie de la Durantaye qui avait été adjugée à madame Péan de la Livaudière le 14 avril 1736.

La seigneurie de la Livaudière se trouve aujourd'hui dans les paroisses de la Durantaye et de Saint-Charles de Bellechasse.

Joseph Bouchette, dans sa *Description topographique du Bas-Canada*, publiée en 1815, fait d'excellentes considérations sur la fertilité du sol et les avantages au point de vue de la culture de la seigneurie de la Livaudière. M. Bouchette ne se trompait pas. On compte dans l'ancienne seigneurie de la Livaudière des douzaines de cultivateurs qui possèdent de belles et bonnes terres. Tout le territoire de la Livaudière est aujourd'hui livré à l'agriculture.

Jacques-Hugues Péan, **seigneur de la Livaudière**

Jacques-Hugues Péan, premier seigneur de la Livaudière, était un parisien. Bougainville dit quelque part qu'il appartenait à une riche famille bourgeoise. C'est peut-être la fortune des Péan qui leur fit obtenir des lettres de noblesse qui furent reconnues en 1725.

C'est en 1698 que M. Péan passa au Canada comme cadet dans les troupes de la marine. Promu enseigne en 1712, il obtint une compagnie en 1721. Il fut ensuite commandant

des forts Frontenac (1722), Chambly (1727), et Détroit (1733). Le gouverneur Vaudreuil, dans une de ses lettres au ministre, écrivait que M. Péan "n'avait aucune mauvaise qualité" et qu'il était de conduite régulière. Cette absence de mauvaise qualité lui permettait d'espérer mieux encore que le commandement d'un fort.

La promotion vint en 1733. Le 1er avril de cette année, M. Péan remplaçait M. de Saint-Ours Deschaillons comme major de Québec. Il ne vint prendre son poste cependant, qu'en 1734, et peut-être même en 1735. A cette époque, les communications entre la mère patrie étaient très lentes, et parfois une décision du ministre ne parvenait ici qu'un an ou deux plus tard.

Le 16 avril 1733, M. Péan s'était fait concéder une seigneurie de deux lieues et demie de front sur trois lieues de profondeur le long de la rivière Chambly et le lac Champlain, avec la rivière Chazy comprise. M. Péan n'ayant établi aucun bâtiment sur sa seigneurie et n'ayant fait passer aucun colon, cette concession lui fut enlevée en mai 1741.

M. Péan ne s'occupa pas plus de sa seigneurie de la Livaudière que de sa concession de la rivière Chambly. Il y concéda plusieurs terres mais ne l'habita jamais. Peut-être même n'y mit-il jamais les pieds.

Il décéda à Québec le 25 janvier 1747.

Michel-Jean-Hugues Péan,

seigneur de la Livaudière

Michel-Jean-Hugues Péan, fils aîné de Jacques-Hugues Péan, succéda à son père comme seigneur de la Livaudière. Né à Saint-Ours le 18 mai 1723, il entra dans les troupes de la marine où son père avait servi si longtemps. Mais Péan ne fut jamais un soldat dans le vrai sens du mot. Il

était peut-être aussi brave devant l'ennemi que ses frères d'armes, mais il négligea le métier des armes pour arrondir sa fortune, augmenter son influence, mener une vie luxueuse.

C'est le Péan qui fait figure si détestable dans le roman de William Kirby, *The Golden Dog*, ou, si l'on aime mieux, le *Chien d'or*. Il faut avouer qu'il n'avait pas volé la très mauvaise réputation que le romancier Kirby lui a donnée. Marié à la séduisante Angélique des Méloizes, il se servit des charmes de sa femme pour acquérir la faveur de l'intendant Bigot. Le néfaste intendant ne ménagea pas sa protection à l'officier canadien et il lui donna l'occasion de faire une grosse fortune grâce à son association avec le munitionnaire Cadet.

Après la chute de Québec, M. et Mme Péan passèrent en France pour jouir de la belle fortune acquise avec tant de facilité et en si peu de temps dans leur pays natal. Mais une déception attendait M. Péan au pays de ses ancêtres. A peine était-il installé dans la riche demeure qu'il avait achetée dans la Touraine qu'il fut enfermé à la Bastille et dut subir un long et coûteux procès avec les autres concussionnaires qui avaient peut-être été la cause de la perte du Canada.

Le 25 juin 1764, M. Péan était condamné à restituer au Roi une somme de 600,000 livres et à rester à la Bastille aussi longtemps qu'il n'aurait pas remboursé cette somme. L'officier canadien avait acquis peut-être le double de cette amende énorme. Il paya tout de suite et sortit de la Bastille.

M. et Mme Péan se retirèrent ensuite à Caugy (Indre et Loire). M. Péan y mourut le 21 août 1782.

Madame Péan décéda à Blois, dix ans plus tard, en 1792. On dit qu'elle se fit pardonner ses fautes de jeunesse en aidant très libéralement les familles d'officiers canadiens retirées en Touraine et qui se trouvaient dans la plus profonde misère.

M. Péan s'était-il occupé de sa seigneurie de la Livaudière? Pas plus que son père. Lui aussi consentit un certain nombre de concessions mais il n'aida, en aucune façon, aux colons établis sur ses terres.

Angélique des Méloizes

On ne peut parler de la seigneurie de la Livaudière et de son deuxième seigneur, Michel-Jean-Hugues Péan, sans penser à sa femme, Angélique des Méloizes, la "belle madame Péan", comme l'appellent tous les mémorialistes du temps. Il faut dire aussi que ces mêmes mémorialistes ne l'ont pas ménagée. Ils ont été jusqu'à lui donner le titre peu flatteur de Pompadour de la Nouvelle-France.

Le sieur de Courville, le plus caustique de ces mémorialistes, trace le portrait suivant de madame Péan, née Angélique des Méloizes :

"Le mérite de M. Péan consistait dans les charmes de sa femme, qui trouva lieu de plaire à M. Bigot; elle était jeune, sémillante, pleine d'esprit, d'un caractère assez doux et obligeante; sa conversation était enjouée et amusante; enfin, elle fixa l'intendant qui, tout le temps qu'il demeura en Canada, ne fut attaché qu'à elle, et lui fit tant de bien qu'on envia sa fortune; il allait régulièrement chez elle passer toutes les soirées. Elle s'était faite une petite cour de personnes de son caractère ou approchant, qui par leurs égards méritèrent sa protection et firent des fortunes immenses; en sorte que ceux qui dans la suite eurent besoin d'être avancés ou d'avoir des emplois, ne purent les obtenir que par son canal. Domestiques, laquais et gens de rien furent faits garde-magasins dans les postes, leur ignorance et leur bassesse ne furent point un obstacle. En un mot, les emplois furent donnés à qui elle voulut, sans distinction, et sa recommandation valut autant que le plus grand mérite; aussi, bientôt les finances se sentirent de l'avidité

de tous ces gens, et le peuple gémit sous leur pouvoir arbitraire.”

On croirait que le sieur de Courville exagère ici tant ses dires paraissent invraisemblables. Il dit pourtant la vérité. La plupart des créatures de Bigot étaient des gens partis du bas de l'échelle sociale, maîtres d'hôtels, valets, domestiques, bouchers, etc., etc. Les uns et les autres trouvaient leur profit à ce brocantage éhonté.

Quant à madame Péan née Angélique des Méloizes elle-même, elle ne semble pas être jamais venue dans la seigneurie de son mari. Elle était trop occupée à recevoir l'intendant Bigot dans sa superbe résidence de la rue Saint-Louis, à Québec, pour venir visiter ses censitaires des concessions de Beaumont.

Joseph Brassard Deschenaux, seigneur de la Livaudière

Avant de partir pour la France, Michel-Jean-Hugues Péan avait vendu sa seigneurie de la Livaudière à son ami Joseph Brassard Deschenaux, l'ancien secrétaire de l'intendant Bigot.

Le sieur de Courville fait un portrait peu flatteur du troisième seigneur de la Livaudière.

“Brassard Deschenaux, dit-il, était né à Québec (il était né le 28 septembre 1722), fils d'un pauvre cordonnier; un notaire qui avait été en pension chez son père lui avait appris à lire. Comme il était d'un esprit vif et pénétrant il profita beaucoup, et entra fort jeune au secrétariat de M. Hocquart, lors intendant. M. Bigot, qui l'y trouva, l'a toujours conservé, et le fit faire, non sans peine, écrivain de la Marine; et, comme il était laborieux et d'un caractère rampant, lui accorda bientôt sa confiance, et ne vit et n'agit que par lui, mais cet homme était vain, ambitieux, insup-

portable par ses hauteurs, et surtout avait une envie si démesurée d'amasser de grands biens que son proverbe ordinaire était de dire : "qu'il en prendrait jusque sur les autels"; on ne doit point s'étonner qu'avec de pareils sentiments il n'ait souvent abusé de la confiance de son maître, et ne lui ait fait faire bien des fautes."

Puis, le sieur de Courville continue à déblatérer contre M. Brassard Deschenaux en racontant les moyens dont il se servait pour empêcher les plaintes des pauvres contribuables d'arriver jusqu'à l'intendant. Le portrait est si chargé qu'on finit par croire que Bigot, à côté de son secrétaire, était un ange.

Brassard Deschenaux, quand vint la débâcle, fut assez prudent pour rester de ce côté-ci de l'Atlantique. Il évita donc l'emprisonnement à la Bastille mais n'en subit pas moins son procès par contumace. Le 10 décembre 1763, il était trouvé coupable de concussion et condamné à être banni pour cinq ans de Paris, à 30 livres d'amende et à 300,000 livres de restitution. Cette condamnation ne le dérangerait pas fort puisque le gouvernement français n'avait pas le droit de l'envoyer chercher ici ni de le forcer à payer.

M. Deschenaux décéda à Québec le 18 septembre 1783. Il était à sa mort propriétaire des seigneuries de la Livaudière, de la Durantaye, de Saint-Michel, de Neuville, etc.

Si, pendant le régime français, M. Deschenaux fut aussi coupable que nous le dit le sieur de Courville, il racheta ses fautes sous le régime anglais car il fut tour à tour ou en même temps juge à paix de Sa Majesté, marguillier et caissier de la fabrique Notre-Dame de Québec, le confident et le conseiller des autorités ecclésiastiques, etc., etc.

Dans la seigneurie de la Livaudière, il laissa une réputation excellente. Elle s'est même conservée jusqu'à nos jours par une tradition bien établie.

L'abbé Brassard Deschenaux, seigneur de la Livaudière

L'abbé Brassard Deschenaux, fils aîné de Joseph Brassard Deschenaux, hérita d'une bonne partie de la seigneurie de la Livaudière.

Au greffe du notaire Louis Turgeon, nous relevons les concessions suivantes faites par l'abbé Brassard Deschenaux dans la seigneurie de la Livaudière :

Louis Lebel, 19 novembre 1804.

Augustin Guilmet, 21 novembre 1804.

Ignace Gravel, 1er juin 1804.

Charles Lacroix, 10 juin 1804.

Gabriel Lepage, 29 août 1804.

Jacques Dandurand, 23 septembre 1804.

Jacques Godbout, 28 septembre 1804.

Louis Thibault, 12 octobre 1804.

Mathieu Labrecque, 20 octobre 1804.

Guillaume Roy, 22 octobre 1804.

Augustin Goupille, 22 octobre 1804.

Ignace Noël, 27 octobre 1804.

André Lemelin fils, 10 novembre 1804.

Clément Beaulne, 10 novembre 1804.

Pierre Lacroix, 11 février 1805.

André Clément, 4 septembre 1805.

Louis Therrien (3), 4 septembre 1805.

André Lemelin, 4 septembre 1805.

François Lemelin, 4 septembre 1805.

François Leclerc, 4 septembre 1805.

Joseph Lacombe, 4 septembre 1805.

Joseph McIntire, 22 mars 1806.

Jean Goulet, 22 mars 1806.

Charles Couture, 22 mars 1806.

Marc Marcoux (2), 22 mars 1806.

Elie Gonthier, 22 mars 1806.

Charles Fournier (3), 22 mars 1806.
Elie Gonthier, 22 mars 1806.
Pierre Turgeon, 22 mars 1806.
Charles Fournier (2), 22 mars 1806.
Pierre Goulet, 22 mars 1806.
Antoine Audet, 27 mars 1806.
Jean Audet, 27 mars 1806.
Joseph Nadeau (2), 27 mars 1806.
Joseph Charron (2), 2 avril 1806.
Clément Patry, 2 avril 1806.
Charles Fournier fils, 2 avril 1806.

Le juge Brassard Deschenaux, **seigneur de la Livaudière**

Pierre-Louis Brassard Deschenaux, fils puîné de Joseph Brassard Deschenaux, fut aussi seigneur de la Livaudière. Notaire, avocat, puis juge aux Trois-Rivières, il trouva toutefois le temps de s'occuper de sa seigneurie et il y fit un bon nombre de concessions. Nous les trouvons dans le greffre du notaire Louis Turgeon :

Pierre Guenet, 7 novembre 1794.
Joseph Mathieu, 7 novembre 1794.
Pierre Guenet, 7 novembre 1794.
Pierre Garant (2), 7 novembre 1794.
Jean-Baptiste Girard (3), 7 novembre 1794.
Jean Lepage, 7 novembre 1796.
Jean Ruel, 7 novembre 1796.
Jean-Baptiste Vallières, 7 novembre 1796.
Joseph Ruel, 7 novembre 1796.
Pierre Elie dit Breton, 7 novembre 1796.
Gabriel Duquet (3), 7 novembre 1796.
Jean Ruel, 7 novembre 1796.
Gabriel Duquet, 7 novembre 1796.
Jacques Shink, 7 novembre 1796.

François Pouliot, 7 novembre 1796.
Jean Ruel (3), 7 novembre 1796.
Jean-Baptiste Vallière, 7 novembre 1796.
Joseph Labrecque, 7 novembre 1796.
Pierre Elie dit Breton, 7 novembre 1796.
Charles Goulet, 7 novembre 1796.
Louis Labrecque, 7 novembre 1796.
Charles Goulet, 7 novembre 1796.
André Arsenault, 7 novembre 1796.
Jean Goulet, 7 novembre 1796.
Joseph Gagnon, 7 novembre 1796.
Charles Goulet (2), 7 novembre 1796.
Jos. Shink, 7 novembre 1796.
Charles Goulet (2), 7 novembre 1796.
Claude Petitclerc, 7 novembre 1796.
Jean Goulet, 7 novembre 1796.
Nicolas Gonthier, 7 novembre 1796.
Jean Goulet, 7 novembre 1796.
Claude Petitclerc, 7 novembre 1796.
Georges Shink, 7 novembre 1796.
André Arsenault, 7 novembre 1796.
Claude Petitclerc, 7 novembre 1796.
Jean Gonthier, 7 novembre 1796.
Pierre Couture, 7 novembre 1796.
Joseph Labrecque, 7 novembre 1796.
Jean-Baptiste Vallière (2), 7 novembre 1796.
Nicolas Gonthier, 7 novembre 1796.
Pierre Elie dit Breton, 7 novembre 1796.
Joseph Gonthier, 7 novembre 1796.
Louis Labrecque (3), 13 novembre 1796.
Joseph Charon, 7 novembre 1796.
Jean Turgeon, 7 novembre 1796.
Gilles Turgeon, 7 novembre 1796.
Joseph Couture, 7 novembre 1796.
Charles Roy, 7 novembre 1796.
Antoine Labrecque, 7 novembre 1796.
François Roy, 7 novembre 1796.

Joseph Turgeon, 7 novembre 1796.
Jean Fournier fils, 7 novembre 1796.
Charles Enouf, 7 novembre 1796.
Joseph Dangeugé, 7 novembre 1796.
Joseph Girard, 7 novembre 1796.
Jean Molleur, 7 novembre 1796.
Louis Leclerc, 13 novembre 1796.
Charles Beaulieu, 13 novembre 1796.
Charles Ignace Beaulieu, 13 novembre 1796.
Charles Ignace Beaulieu (2), 13 novembre 1796.
Louis Bouchard (2), 13 novembre 1796.
Pierre Audet dit Lapointe (4), 13 novembre 1796.
Charles Ignace Beaulieu (6), 13 novembre 1796.
Joseph Lacasse (2), 13 novembre 1796.
Joseph Matteau (4), 13 novembre 1796.
Pierre Rémillard fils, 9 novembre 1796.
Louis Labrecque (6), 11 novembre 1796.
Jean-Baptiste Chabot (4), 11 novembre 1796.
Olivier Bréard (3), 11 novembre 1796.
Jacques Tanguay, 11 novembre 1796.
Jean-Baptiste Vallière, 11 novembre 1796.
Julien Pigeon (4), 14 octobre 1801.
Joseph Laverdière, 14 octobre 1801.
Jean Boutin, 14 octobre 1801.

Michel Gamelin Launière,
seigneur de la Livaudière

Par son testament reçu par le notaire Joseph Planté le 5 juin 1793, le seigneur Joseph Brassard Deschenaux, après avoir fait certains dons à ses deux fils, messires Charles-Joseph Deschenaux, curé de L'Ancienne-Lorette, et Pierre-Louis Deschenaux, notaire et avocat, qui devint juge l'année suivante, ajoutait :

“Quant au surplus de tous ses biens nobles et roturiers, meubles et immeubles, de quelque autre nature qu'ils puissent être, et qu'il délaissera au jour de son décès, le dit sieur testateur les donne et lègue à Charles-Joseph Deschenaux, prêtre, curé de L'Ancienne-Lorette, son fils aîné, Pierre-Louis-Deschenaux, son fils puîné, Madeleine Deschenaux, épouse de Guillaume de Lorimier, écuyer, et Josephite Deschenaux, épouse de Michel Launière, écuyer, ses quatre enfants, pour être les dits biens nobles et roturiers partagés selon leur nature et suivant les lois en force dans cette Province, entre ses dits quatre enfants.”

Joseph Brassard Deschenaux décéda à Québec le 18 septembre 1793, et ses héritiers entrèrent immédiatement en possession de ses biens. Michel Gamelin Launière et sa femme Josephite Deschenaux eurent en partage la moitié de la seigneurie de la Livaudière.

Madame Gamelin Launière décéda à L'Ancienne-Lorette le 12 décembre 1833.

Du mariage de Michel Gamelin Launière et Josephite Brassard Deschenaux étaient nés plusieurs enfants, entr'autres :

1° Léger marié, à Québec, le 15 mai 1821, à Marie-Anne Paulet.

2° Georges marié à Catherine Grenier.

3° Alexandre marié, à Québec, le 12 janvier 1830, à Julie Juneau (1).

4° Adélaïde mariée, à Québec, le 22 juillet 1817, à Edouard Larue.

5° Luce.

6° Thomas. Etabli aux Trois-Rivières.

(1) Leur fils, Alexandre Gamelin Launière, épousa à Saint-Michel de Bellechasse, le 6 juillet 1842, Marie-Vitaline Marceau, fille de feu Joseph Marceau et de Josephite Lainé, et encore à Saint-Michel de Bellechasse, le 10 janvier 1900, Marie-Elisabeth Fradette, veuve de Albert Richard. Alexandre Launière, qui était navigateur, décéda à Saint-Michel de Bellechasse, le 24 juillet 1912, à l'âge de 82 ans. C'est le dernier Launière qui vécut à Saint-Michel de Bellechasse.

Léger Gamelin Launière,
seigneur de la Livaudière

Léger Gamelin Launière, en sa qualité de fils aîné de Michel Gamelin Launière, hérita de la moitié du fief et seigneurie de la Livaudière.

Marié à Québec, le 15 mai 1821, à Marie-Anne Paulet, fille de Jean Paulet et de Marie-Louise Chenet dit Clermont, le seigneur Launière ne vécut à Saint-Michel de Bellechasse qu'à partir de 1832 ou 1833.

M. Launière fut maire de Saint-Michel de 1860 à 1863 et lieutenant-colonel du 1er bataillon de milice du comté de Bellechasse.

Il décéda à Saint-Michel de Bellechasse le 31 mai 1865, à l'âge de 73 ans et fut inhumé dans l'église paroissiale le 5 juin suivant.

Sa veuve (Marie-Anne Paulet) décéda aussi à Saint-Michel de Bellechasse, le 19 février 1874, et fut inhumée dans l'église paroissiale, à côté des restes du seigneur Launière.

Nous leur connaissons les enfants suivants :

1° Marie-Reynald-Cérina née à ... le ... Marié à Saint-Michel de Bellechasse, le 30 juin 1852, à Alfred-Achille Hamel, arpenteur, fils de Joseph Hamel, inspecteur de la cité de Québec, et de Marguerite Gagné.

2° Joseph.

3° Wolfred.

4° Narcisse-Charles-Léger, né à Saint-Michel de Bellechasse, le 1er juin 1836. Marié à Mary Margaret Mathilda Kenconin (?).

5° Edouard-Richard né à Saint-Michel de Bellechasse le 1er mai 1841.

6° Louis-Alphonse de Bellechasse né à Saint-Michel de Bellechasse le 24 octobre 1846.

Les Acadiens à la Livaudière

Dans sa lettre au ministre du 14 juillet 1757, le gouverneur de Vaudreuil écrivait :

“La misère est toujours extrême dans la Rivière Saint-Jean et M. de Boishébert a été dans la nécessité de faire passer à Québec un nombre considérable de familles d'Acadiens.

Hélas ! Ces pauvres Acadiens abandonnaient leur pays pour ne pas y mourir de faim et ils vinrent à Québec pour y succomber à la petite vérole. Pendant les années 1757 et 1758, plus de cinq cents réfugiés acadiens succombèrent à la petite vérole dans la seule ville de Québec.

Les autorités de la colonie, pour venir en aide aux Acadiens, en placèrent un certain nombre dans quelques seigneuries des environs de Québec.

M. Péan, qui spéculait sur tout, même sur la misère publique, crut que l'occasion était bonne pour peupler sa seigneurie de la Livaudière.

Le sieur de C. dit dans ses *Mémoires sur les affaires du Canada* :

“La dame Péan avait une seigneurie à portée de Québec ; les Acadiens qui voulurent y prendre des terres furent favorisés ; on leur procura toutes les aisances qu'on pût ; on alla même jusqu'à leur entretenir un chirurgien ; quelques seigneurs chez qui les Acadiens voulurent prendre des terres, soit que le terrain leur plaisait plus, ou le climat, ne purent obtenir pour eux la même grâce ; cette préférence fit gloser et dire que cette dame avait obtenu dans son contrat de concession hypothèque sur le fonds du Roi pour son rétablissement.”

Comme les Acadiens réfugiés à la Livaudière étaient absolument dénués de tout, le munitionnaire Joseph Cadet, chargé de les nourrir pour le compte du roi, fit des arrangements avec Joseph Roberge, habitant de Beaumont, pour leur fournir des provisions. L'engagement de Joseph Ro-

berge fut reçu par le notaire Jean-Claude Panet, le 14 novembre 1756.

Roberge s'engageait à procurer à chaque réfugié, à compter du 1er décembre 1756 et ce pendant l'espace de six mois, une demi-livre de boeuf ou un quarteron de lard et quatre onces de pois par chaque jour. De son côté, Cadet s'obligeait à payer à Roberge la ration de lard et de boeuf à raison de six sols la livre de boeuf et douze sols la livre de lard. Quant aux pois, il promettait les payer six livres le minot. Cadet paya même douze cent livres à Roberge d'avance afin de lui permettre d'exécuter son contrat sans délai.

Les Acadiens morts à la Livaudière

Les Acadiens qui furent installés sur des terres à la Livaudière avaient apporté avec eux les germes de l'épidémie qui avait enlevé un si grand nombre de leurs compatriotes à Québec. A peine étaient-ils rendus à la Livaudière que la petite vérole se déclara parmi eux. Près de cinquante des réfugiés succombèrent au fléau. Comme la Livaudière était plus rapprochée de Saint-Charles que de Beaumont c'est dans le cimetière de Saint-Charles que ces Acadiens furent inhumés. Les registres de Saint-Charles nous donnent les noms de la plupart des Acadiens qui décédèrent à la Livaudière. Enumérons :

Marie Boudrot, épouse de Charles Cotrot (Gaudreau), âgée de 27 ans, 27 décembre 1757.

Françoise Bériault, épouse de Joseph Savary, 30 ans, 1er janvier 1758.

Charles Melançon, 35 ans, 1er janvier 1758.

Blanche Trahan, 35 ans, 1er janvier 1758.

Philippe Doiron, époux de Marie Lejeune, 40 ans, 6 janvier 1758.

Joseph Savary, veuf de Françoise Bériault, 25 ans, 11 janvier 1758.

Joseph Buisson, fils de Melchior Buisson et de Marie Dubois, 10 ans, 1er février 1758.

Marguerite Bréard, veuve de Joseph Lucas, 24 ans, 6 février 1758.

Madeleine Boudrot, veuve de Joseph Daigle, 50 ans, 11 février 1758.

Jean-Baptiste Bréard, veuf de Marguerite Clémenceau, 40 ans, 11 février 1758.

Pierre Leroïne, fils de Paul Leroïne et de feu Marie Vincent, 21 ans, 13 février 1758.

Jean-Baptiste Trahan, époux de Josephte Boudrot, 48 ans, 15 février 1758.

Anne Coin, épouse de Pierre Landry, 35 ans, 15 février 1758.

Marguerite Bréard, fille de feu Jean-Baptiste Bréard et de feu Marguerite Clémenceau, 2 ans, 19 février 1758.

Marie Buisson, fille de Melchior Buisson et de Marie Dubois, 10 ans, 19 février 1758.

Marie Boudrot, épouse de Paul Trahan, 40 ans, 21 février 1758.

Monique Trahan, épouse de Pierre Pinet, 22 ans, 26 février 1758.

Marguerite Daigle, épouse de Paul Cire, 25 ans, 26 février 1758.

Joseph Cire, fils de Jean Cire et de Josephte Gaudreau, 8 ans, 28 février 1758.

Pierre Landry, fils de Pierre Landry et de feu Anne Coin, 28 février 1758.

Marie Saint-Castin, épouse de Louis Filion, 35 ans, 8 mars 1758.

Marie Girroir, épouse de Jean Trahan, 60 ans, 14 mars 1758.

Marie Gaudreau, fille de Charles Gaudreau et de feu Marie Boudrot, 19 mars 1758.

Jean Mongeau, époux de Catherine Frontigny, 48 ans, 19 mars 1758.

Jean Trahan, 70 ans, 25 mars 1758.

Madeleine Forest, épouse de Pierre Gilbault, 60 ans, 28 mars 1758.

Jean Gilbault, fils de Pierre Gilbault et de Madeleine Forest, 16 ans, 28 mars 1758.

Joseph Gilbault, fils de Pierre Gilbault et de Madeleine Forest, 16 ans, 28 mars 1758.

Pierre Guilbault, veuf de Madeleine Forest, 65 ans, 3 avril 1758.

Paul Martin, époux de Geneviève Dubois, 60 ans, 7 avril 1758.

Ursule Guilbault, fille de Pierre Guilbault et de Madeleine Forest, 14 ans, 7 avril 1758.

Paule Hébert, fille de Claude Hébert, 4 ans, 9 septembre 1758.

Jean Seeve, époux de Marguerite Hogue, 30 ans, 30 décembre 1758.

Marguerite Seeve, fille de Jean Seeve et de Marguerite Hogue, 2 ans, 4 janvier 1759.

Anne Desnoyers, fille de Jean Desnoyers et d'Anne Gaudreau, 1 mois, 10 février 1759.

Paul Lebrun, 16 ans, 2 janvier 1759.

Les habitants de la Livaudière en 1756

Premier rang: Marie-Anne Leclerc, veuve d'Antoine Gosselin; René Hardy; Gabriel Duquet; Guillaume Gosselin; François Labrecque; André Pouliot; Pierre Chabot; Louis Audet dit Lapointe; Gabriel Gosselin; François Gosselin; Pierre Leclerc; Marc Isabelle; Joseph Civadière; Augustin Mercier; Pierre Dumas; François Godbout; Joseph Labrecque; Charles Pouliot; Pierre Charrier; Michel Morisset; Pierre Charrier; Louis Fortier; Jean Baierjon (Baillargeon); Jean Boucher; Pierre Guenet.

Second rang: Jean Alexandre dit Bleau; Joseph Lacasse; Pierre Mimeaux; Jean Lacasse; Joseph Roberge; Michel Roberge; Jean Bilodeau; Louis Leroux; Ignace Ruel; Barthélemi Therrien; Alexis Destroismaisons dit Picard; Jean Audet; Joseph Bilodeau; Guillaume Ferland; Lucien Dumas; Jean Langlois; Pierre Dion; Madeleine Gonthier, veuve Joseph Roy; Ignace Létourneau; Charles Denis; Joseph Laviolette.

Troisième rang: Jean LeRoy; Jean Audet dit Lapointe; François Ouellet; Louis Therrien (absent); Jean Dion (absent); Marie-Joseph Copin; Jean Boucher dit Pascal; Pierre Cloutier (absent); François Bilodeau; Jean Gosselin fils; Joseph Gosselin (absent); Joseph Gosselin (absent); Gabriel Bilodeau (Saint-Joachim); Joseph Beaucher dit Morency père; Joseph Beaucher dit Morency fils; Joseph Baillargeon (absent); Jacques Morin fils (absent); Jean Gosselin père (absent); Jean Dangeusée dit Lechasseur (absent); Joseph Terrier (absent); Pierre-Noël Terrier (absent); Pierre Therrien (absent).

LA SEIGNEURIE DE VITRÉ OU MONTAPEINE

M. Denys de Vitré

Il faut bien parler ici du petit fief Vitré ou Montapeine puisqu'il était situé dans les limites de la paroisse de Beaumont.

Le 24 septembre 1683, le gouverneur de La Barre et

l'intendant de Meulles accordaient à Charles Denys de Vitré, conseiller au Conseil Supérieur, un fief de dix arpents de front, borné d'un côté au fief de Vincennes et de l'autre au fief de la Martinière.

M. Denys de Vitré décéda à Québec le 9 novembre 1703, et son fief passa à sa fille, Marie-Gabrielle, veuve de Pierre Descayrac de L'Authour, capitaine dans les troupes de la marine. Madame Descayrac, vivant en France, donna son fief, par billet sous seing privé du 8 avril 1723, à sa belle-mère, madame Charles Denys de Vitré, née Marie-Charlotte Chrétien.

Madame de Vitré, à son tour, par un billet sous seing privé du 15 mars 1741, donna le fief de Vitré ou Montapeine à Marie-Louise Bissot de Vincennes, plus tard épouse de Nicolas Boisseau.

C'est madame Boisseau qui, le 26 février 1751, vendit le fief de Vitré ou Montapeine à Charles-Joseph Roy, déjà seigneur de Vincennes, pour le prix de 1800 livres. Mais elle avait vendu ce qui ne lui appartenait pas. L'acte de vente déclarait que le fief avait six lieues de profondeur. M. Bermen de la Martinière se prétendit propriétaire de la plus grande partie de ces six lieues de profondeur. La justice lui donna raison. Madame Boisseau dut rembourser Charles-Joseph Roy et elle reprit possession de son fief de Vitré ou Montapeine (1753).

Le 24 septembre 1775, Nicolas Boisseau, héritier de sa mère madame Boisseau, née Marie-Louise Bissot de Vincennes, vendait le fief Vitré ou Montapeine à Alexander Fraser, déjà propriétaire de la seigneurie voisine de la Martinière ou Beauchamp, pour la somme mirobolante de cent chelins!

La seigneurie de la Martinière ou Beauchamp se trouva par cet achat du seigneur Fraser agrandie de dix arpents de front sur quarante de profondeur. Le petit fief concédé à Charles Denys de Vitré en 1683 perdit alors son identité pour devenir une petite partie de la seigneurie de la Marti-

nière ou Beauchamp. C'est bien le cas ici de répéter le proverbe populaire: les gros mangent les petits.

Le seigneur Alexander Fraser

Alexander Fraser était officier dans le 84^e Régiment d'infanterie de Sa Majesté Britannique en 1759. Après la Conquête, il se retira de l'armée avec le grade et la pension de capitaine. Il décida de rester au Canada et se mit à acheter des biens seigneuriaux afin d'employer ses capitaux. La première seigneurie qu'il acheta fut celle de la Martinière qu'il obtint du gouverneur Murray le 2 août 1763. Murray n'avait lui-même acheté ce fief qu'un mois auparavant (18 juillet 1763). Il est évident qu'il avait servi de prête nom à son ami Fraser dans cette transaction. Fraser donna le nom de Beauchamp à la seigneurie de la Martinière, mais le nom primitif a survécu et il y a bon nombre d'années que le nom Beauchamp a disparu dans l'oubli.

La deuxième seigneurie achetée par Alexander Fraser fut la petite seigneurie de Vitré ou de Montapeine. L'acte de vente en fut passé par le notaire Saillant, le 28 mars 1775. Cette seigneurie était voisine de la seigneurie de la Martinière ou de Beauchamp et Fraser l'avait achetée pour agrandir sa première seigneurie.

En 1782, les 18 septembre et 1^{er} octobre, Alexander Fraser achetait une troisième seigneurie, celle de Beau-rivage ou de Saint-Gilles.

M. Fraser qui avait sa résidence ordinaire sur les Remparts, à Québec, s'était aménagé des pieds à terre à Saint-Gilles et à Saint-Gervais, dans sa seigneurie de la Martinière ou de Beauchamp.

C'est dans ce dernier endroit (Saint-Gervais) qu'il décéda le 20 avril 1799, à l'âge d'environ 70 ans. Il fut inhumé au cimetière protestant de Québec deux jours plus tard.

Par un codicille à son testament, codicille daté du 27

juin 1798, M. Fraser voulut reconnaître les services que lui avait rendus la *ménagère* de sa maison de Saint-Gervais, Suzanne Vallerand. Il lui permit de rester dans sa maison jusqu'à sa mort, lui donna ses meubles et fournitures, des animaux de la ferme, quelques arpents de terre, etc.

Les concessions du seigneur Alexander Fraser

Nous n'avons pas toutes les concessions de terre accordées par le seigneur Alexander Fraser dans sa seigneurie de Vitré, Montapeine, ou Beauchamp, car son fief porta ces trois noms tour à tour et même concurremment. Celles qui ont été conservées furent toutes reçues par le notaire Louis Turgeon. Ce sont :

- Alexandre Nadeau, 18 février 1794.
- François Nadeau, fils, 1er juin 1795.
- Nicolas Gosselin, 14 octobre 1795.
- Pierre Bilodeau, 15 octobre 1795.
- François Pouliot, 7 novembre 1795.
- Louis Isoire, 16 décembre 1795.
- Louis Isoire (2e), 16 décembre 1795.
- Joseph Leclerc, 5 janvier 1796.
- Pierre Pouliot, 14 avril 1796.
- Joseph Lecours, 24 mai 1796.
- Charles Labrecque, 15 septembre 1796.
- La veuve Vallerand, pour son fils Louis Vallerand, 14 octobre 1796.
- Jean-Baptiste Paquet dit Lavallée, 19 juin 1797.
- Michel Roy, 19 juin 1797.
- Jacques Shink, 3 janvier 1799.

LES MOULINS BANAUX DE BEAUMONT

Le moulin du "bord de l'eau"

Sous l'ancien régime, le seigneur avait, il est vrai, certains honneurs à l'église et dans sa seigneurie, mais il payait ces privilèges d'un prix assez élevé. L'obligation de fournir un moulin banal aux censitaires était onéreuse. La construction et l'entretien d'un moulin demandaient des dépenses relativement élevées. Il fallait, en outre, un meunier, bon farinier, pour convertir le blé en farine. Ce meunier, dans les seigneuries qui se peuplaient rapidement, se contentait de son pourcentage mais dans les seigneuries qui ne comptaient qu'un petit nombre d'habitants, le seigneur ne pouvait garder le meunier sans l'indemniser raisonnablement.

Charles Couillard, premier seigneur de Beaumont, établit son moulin banal "sur le bord de l'eau", c'est-à-dire sur la grève, non loin de la hauteur où devait être bâtie un peu plus tard l'église paroissiale.

Nous avons la preuve de l'existence de ce moulin sur la grève par l'inventaire du notaire Du Laurent du 1er juin 1757. Dans l'énumération des dettes du seigneur Couillard, on lit : "Du au sieur Jean-Baptiste Girard comme ayant épousé Marie-Anne Couillard, soeur du dit défunt, la somme de trois cents livres cinq sols suivant son compte par luy présentement rapporté pour fournitures par luy faites pour le premier moulin du bord de l'eau du dit fief."

Pendant combien d'années le moulin du "bord de l'eau" exista-t-il ? Pour quelles raisons fut-il transporté ailleurs ?

Tout ce que nous savons de son histoire c'est que le meunier de ce moulin était Louis Vien. Les membres de

cette famille Vien devinrent meuniers à Beaumont, à Vincennes et ailleurs pendant plusieurs générations.

Le moulin banal des seigneurs Couillard a une histoire plutôt triste. Comme le dit la chanson, tout le monde se rendait au moulin mais à peu près tous en revenaient en maugréant. C'est que les seigneurs Couillard, peu riches, n'avaient pas les moyens de tenir le moulin en parfait état. De plus, les meuniers n'étaient pas toujours à la hauteur de leur tâche. De là, des récriminations, des plaintes, des procès devant l'intendant, la Prévôté de Québec et même le Conseil Supérieur.

Le moulin de la chute à Mailloux

La chute à Mailloux c'est cette chute pittoresque par laquelle les eaux d'un gros ruisseau se jettent dans le Saint-Laurent aux confins de la paroisse de Beaumont, à l'est. Michel Mailloux fut le premier concessionnaire de la terre sur laquelle se trouve cette chute.

En quelle année le seigneur Charles Couillard construisit-il un moulin à scie et à farine sur la grève, au bas de la chute à Mailloux? Il est assez difficile de répondre à cette question. Tout ce que nous savons c'est que le moulin existait déjà en 1707. En effet, dans un acte de concession de Charles Couillard (10 décembre 1707), il est question du ruisseau qui fait mouvoir le moulin de Beaumont.

Le moulin de la chute à Mailloux resta en possession des seigneurs Couillard pendant moins d'un demi-siècle.

Le troisième moulin banal de Beaumont fut construit sur la rivière Boyer. Ce moulin fut incendié, et la veuve Couillard née Couture voulut le rebâtir vers 1756 mais ne put le faire faute de moyens probablement. Dans l'inventaire du notaire Du Laurent (1er juin 1757) il est dit au chapitre des dettes: "Dû au sieur Louis Turgeon fils la somme de cent seize livres suivant son compte par lui

présentement reporté pour fournitures par luy faites pour la bâtisse du moulin incendié à la Rivière Boyer que la ditte dame voulait faire rétablir pour l'avantage commun mais c'est à quoy le dit sr Beaumont fils se serait opposé, pour quoi les bois et pierres faits voiturer par le d. Turgeon fils sont restés sur les lieux.

Les greffes de nos anciens notaires nous font assister à la procession douloureuse des héritiers Couillard se rendant tour à tour à la résidence de Hugues-Jacques Péan, seigneur de la Livaudière, pour y vendre leurs parts du moulin banal de la chute à Mailloux.

C'est le seigneur Charles Couillard lui-même qui commença cette abdication, c'en était une, vraiment, car un seigneur sans moulin banal est presque un corps sans âme. Le 16 juillet 1741, il vendait sa part et portion à Péan "avec la faculté de faire tel moulin que le dit sieur Péan trouvera à propos sur le ruisseau qui forme la chute à Mailloux" (greffe Jean de Latour).

Le 21 juillet 1741, c'était le tour d'Alexandre Morel de la Durantaye marié à Marie Couillard de Beaumont et de Pierre Couillard de Beaumont de vendre leurs parts et portions du moulin (greffe Jean de Latour).

Puis le 18 novembre 1741, Joseph Côté, tuteur des enfants issus de son mariage avec feu Marguerite Couillard de Beaumont, vendait à Péan ce qui leur appartenait dans le moulin banal (greffe de Charles Barolet).

Le 23 décembre 1743, nouvel acte notarié entre Péan et le seigneur Couillard qui enlève à ce dernier sa dernière parcelle de propriété sur le moulin de la chute à Mailloux (greffe de René Gaschet).

Le 13 mars 1744, Jean-Baptiste Girard marié à Marie-Anne Couillard de Beaumont, continue la série des sacrifices en vendant les intérêts de sa femme dans le moulin de la chute à Mailloux à François Daine, représentant le sieur Péan (greffe Christophe-Hilarion Du Laurent).

Les Couillard étaient pauvres et le sieur Péan, créature

de Bigot, était riche. Il profitait donc de l'impuissance des Couillard pour acheter à vil prix ce qu'ils possédaient. Après le moulin de la chute à Mailloux ce fut la seigneurie de Beaumont elle-même que Péan décida d'arracher à ses propriétaires légitimes. Mais la chute de Québec en 1759 mit fin à la fortune de Péan avant qu'il eut complété ses achats.

Après le départ de Péan pour la France, le moulin de la chute à Mailloux changea plusieurs fois de propriétaire mais il fut en opération jusqu'aux environs de 1888. Son dernier propriétaire fut Frédéric Latulippe.

On voyait encore les ruines de ce moulin il y a quelques années. La côte qui y conduisait existe encore en parfait état.

LES ANGLAIS A BEAUMONT EN 1759

Le débarquement des Anglais

C'est le 27 juin 1759 que les nombreux navires de la flotte anglaise qui portaient les soldats de Wolfe vinrent jeter l'ancre presque en face de Beaumont, à quelques arpents de l'église de Saint-Laurent de l'île d'Orléans. Les habitants de Beaumont ne virent pas ces vaisseaux sans appréhension. La largeur du fleuve entre l'île d'Orléans et Beaumont n'a pas un mille. Quelques douzaines de chaloupes pouvaient débarquer des centaines de soldats sur la grève de Beaumont en moins d'un quart d'heure. Il y avait bien à Beaumont un petit détachement des soldats

de la marine sous le commandement de M. de Lery mais que pouvait faire cette petite troupe qui n'avait pas même un canon à sa disposition contre des centaines d'ennemis!

Dès le lendemain, 28 juin 1759, profitant de la noirceur, quelques douzaines de soldats anglais débarquèrent sur la grève de Beaumont. D'ordinaire, en juin, les nuits ne sont pas froides. Il faut croire que la nuit du 28 au 29 juin fut très froide puisque le capitaine Knox rapporte dans son *Journal* que les Anglais furent obligés d'allumer de grands feux sur la grève pour se protéger contre le froid. "It was excessively cold, dit Knox, having fross hard with the wind at north".

Dès le lever du jour, le 29 juin, les Anglais débarqués sur la grève de Beaumont furent attaqués par la petite troupe de soldats de la marine commandés par M. de Lery et quelques habitants de Beaumont armés de fusils de chasse. Dans cette escarmouche quelques soldats de la marine furent tués et cinq faits prisonniers par les Anglais. De leur côté, les Anglais eurent deux soldats légèrement blessés.

Vers les sept heures de la matinée, ce même jour, 29 juin 1759, pendant que les soldats débarqués sur la grève la veille au soir, poursuivaient les soldats et les habitants qui les avaient attaqués, des douzaines de chaloupes amenèrent sur la grève toute une brigade de l'armée anglaise, sous le commandement du brigadier Monckton.

Les centaines de soldats de Monckton s'engagèrent alors dans la côte du Moulin qui conduisait au chemin du Roi. Knox prend la peine de noter dans son *Journal* que quelques hommes postés avantageusement de chaque côté de cette côte informe auraient pu empêcher tout ce corps d'armée d'aller plus loin. Il écrit: "There was no regular road up the hill, only a serpentine parth with trees and underwood on every side of us, and upon the top of the precipice. This seem to be the case every where, so that a few men, advantageously posted above, would probably

have defeated the views of those who had crossed over, and landed yesterday”.

La journée du 29 juin 1759

Vers les neuf heures de la matinée, le 29 juin 1759, toute la brigade sous le commandement du brigadier Monckton était réunie devant l'église de Beaumont. Le gros des troupes n'avait subi aucune opposition des soldats de la marine et des habitants de Beaumont. Ceux qui, au lever du jour avaient eu une escarmouche avec le détachement débarqué dans la nuit, s'étaient retirés dans les bois, à quelques arpents de distance.

À dix heures, la brigade de Monckton se mettait en marche pour Saint-Joseph de la Pointe-Lévis.

Monckton avait laissé à l'église de Beaumont une arrière-garde composée d'un major, de deux capitaines, quatre lieutenants, et deux cents et quelques soldats. Cette arrière-garde ne resta à l'église de Beaumont qu'un peu plus d'une heure et demie. Un peu après onze heures, un détachement composé d'un capitaine, d'un sergent et de douze soldats, était venu ordonner à l'arrière-garde de rejoindre la brigade.

Monckton et sa brigade firent le trajet entre l'église de Beaumont et celle de Saint-Joseph de la Pointe-Lévis assez lentement puisqu'ils n'entrèrent dans le village de Saint-Joseph de Lévis qu'entre cinq et six heures de l'après-midi.

En résumé, la brigade de Monckton n'était restée que quelques heures à Beaumont, moins d'une demi-journée.

Le placard du général Wolfe

Avant de partir de Beaumont pour Saint-Joseph de la Pointe-Lévis, le 29 juin 1759, le brigadier-général Monckton fit afficher la proclamation suivante du général Wolfe

sur la grande porte de l'église de Beaumont. Cette proclamation ou ce placard, comme l'appellent les mémorialistes du temps, était en langue française et se lisait comme suit :

“Par Son Excellence James Wolfe, Ecr, colonel d'un régiment d'infanterie, major général et commandant en chef des troupes de Sa Majesté Britannique sur le fleuve Saint-Laurent, etc., etc.

L'armement formidable de terre et de mer que le peuple du Canada voit maintenant au sein de son pays, est destiné par le Roi, mon maître, à réprimer l'insolence de la France, à venger les insultes faites aux colonies anglaises, et à enlever complètement aux Français leurs meilleurs établissements dans l'Amérique du Nord. C'est pour cette fin qu'a été levée la formidable armée qui est sous mes ordres. Le Roi de la Grande-Bretagne ne porte pas la guerre aux paysans industriels, aux ordres religieux, aux femmes et aux enfants sans défense : à ceux-ci, dans leurs pénibles positions, sa clémence royale offre protection. Le peuple ne sera pas troublé sur ses terres, il peut habiter ses maisons et pratiquer sa religion en sécurité ; pour ces inestimables bienfaits, j'espère que les Canadiens ne prendront aucune part au grand conflit entre les deux Couronnes. Mais si, par une vaine obstination et par un courage mal guidé, ils veulent prendre les armes, ils doivent s'attendre aux conséquences les plus fatales ; leurs habitations seront pillées, leurs églises exposées à une soldatesque exaspérée, leurs récoltes seront complètement détruites, et la flotte la plus formidable les empêchera d'avoir aucun secours. Dans cette situation malheureuse, et attaqués de près par une autre grande armée, que peuvent attendre les habitants du pays d'une opposition ?—Les actes de barbarie sans exemple exercés par les Français sur nos colonies d'Amérique pourraient justifier la plus dure revanche de l'armée sous mes ordres. Mais les Anglais ont de plus grands sentiments d'humanité, et ils écoutent les préceptes miséricordieux de la religion chrétienne. Cependant, si vous vous bercez d'illusions dans l'espoir de notre défaite, si vous refusez

nos conditions et persistez à vous opposer, alors la loi des nations justifiera pleinement la nécessité de la guerre qui oblige à détruire un lâche ennemi; et lors les misérables Canadiens auront la douleur de voir leurs familles, pour qui ils ont exercé un courage inutile et dangereux, périr dans la plus grande famine, durant l'hiver qui s'approche. Dans ce dilemme que la sagesse du peuple du Canada se montre; l'Angleterre tend une main puissante, cependant miséricordieuse: fidèle à ses engagements, et prêt à protéger ses droits et ses possessions, la France, incapable de défendre le Canada, déserte votre cause dans cette occasion importante, et, pendant toute la guerre, elle vous a assistés de ses troupes qui ont maintenues seulement en faisant sentir aux habitants du pays tout le poids d'une oppression injuste et illégale. Donné à Saint-Laurent dans l'île d'Orléans, ce 28 juin 1759.

J. A. WOLFE."

Un blessé anglais à Beaumont

Le capitaine Knox raconte dans son *Journal* une aventure assez curieuse arrivée à un soldat anglais de la brigade de Monckton pendant sa marche de Beaumont à Saint-Joseph de Lévis.

Toute la colonne fut tout à coup alertée par un coup de fusil tiré par un soldat. Celui-ci avait vu un individu sauter d'une fenêtre en arrière d'une maison le long de la route et avait tiré dessus, croyant que c'était un espion ou un fuyard des troupes de la marine.

La colonne s'arrêta et on se mit à la recherche du fuyard. On le trouva non loin de la maison d'où il s'était enfui. Il avait reçu une balle en pleine poitrine. Mais le plus tragique de l'affaire est que le blessé n'était ni un soldat canadien ni un espion mais bien un caporal de l'armée de Monckton. L'individu s'était introduit dans la maison abandonnée pour la piller.

On improvisa une civière à l'aide d'une couple de couvertures attachées à leurs extrémités à deux bâtons. Il fut porté sur cette civière improvisée par six soldats l'espace de trois lieues.

L'histoire d'un journal

Joseph-Gaspard de Lery qui, dans le mois de juin 1759, avait été placé en observation à Beaumont, était un officier de mérite. Né à Québec le 20 juillet 1721, il était entré, tout jeune, dans les troupes du détachement de la marine et il avait appris le métier d'ingénieur sous son père qui était ingénieur en chef de la Nouvelle-France.

M. de Lery avait fait la campagne de la Louisiane en 1739, il avait construit plusieurs forts, et commandé plusieurs partis. C'est lui qui, en 1756, avait pris le fort Bull. Sa belle conduite à Carillon lui avait valu la croix de Saint-Louis. Le marquis de Montcalm, pourtant peu porté pour les officiers canadiens, l'estimait beaucoup.

En 1759, à Beaumont, M. de Lery fut peu heureux. Les Anglais le prirent par surprise, et un officier qui se fait *surprendre* a toujours tort. La surprise fut si forte que M. de Lery dut prendre la fuite et laisser dans sa tente son épée et tous ses papiers. Cet officier avait l'excellente habitude de tenir un journal. Chaque jour, il enregistrait dans un petit cahier les faits importants de la journée. Le *Journal* était ouvert sur la table de travail de M. de Lery lorsque les Anglais entrèrent dans la tente. On peut croire qu'ils s'en emparèrent.

M. de Lery regretta toute sa vie la perte de ce cahier qui brisait la série des autres journaux de ses campagnes. Ceux-ci sont maintenant dans les Archives du séminaire de Québec.

Or, en 1900, un Anglais généreux légua aux Archives du Canada, à Ottawa, le petit journal enlevé à M. de Lery en 1759. Le cahier après avoir passé dans les mains de

nombre d'amateurs de curiosités avait été acheté par cet Anglais, grand collectionneur de choses canadiennes.

Voilà comment Beaumont forme un petit chapitre du roman du cahier perdu par M. de Lery en 1759.

Montgomery à Beaumont?

La tradition populaire n'est pas toujours juste quoiqu'il se mêle beaucoup de vérité à ce qu'elle transmet à la postérité. En 1759, les troupes anglaises détruisirent quelques maisons de Beaumont. La guerre a de ces tristes nécessités. Les Anglais, en quittant Beaumont pour Saint-Joseph de Lévis, voulaient empêcher les Français ou les Canadiens de se retrancher dans les maisons de Beaumont.

Dans le même été de 1759, les Anglais incendièrent ou détruisirent plus de 1400 maisons de la côte de Beaupré, au dire de certains historiens. Ce chiffre nous paraît fortement exagéré. L'officier qui commanda les détachements chargés d'accomplir cette triste besogne était le capitaine Alexander Montgomery, frère du colonel Richard Montgomery, qui fut tué le 1er janvier 1775 sous les murs de Québec. On l'a surnommé le "brûleur de la côte de Beaupré".

On ne connaît pas le nom de l'officier qui commandait les détachements de soldats anglais qui incendièrent les maisons de Beaumont. Tout ce qu'on sait c'est qu'il agissait sous les ordres du brigadier Monckton.

La tradition populaire, peu scrupuleuse sur l'exactitude des détails, a vite trouvé le responsable de ces dures représailles. Pour elle, Montgomery détruisit les maisons de la rive sud comme celles de la rive nord. Sir James Lemoine, plus ramasseur de légendes qu'historien sérieux, a recueilli cette information comme une vérité. Aucune pièce officielle ne nous dit que Montgomery ait commandé un parti quelconque sur la rive sud en 1759. Son dossier est assez chargé avec les atrocités commises sur la côte de Beaupré

sans mettre sur ses épaules les méfaits commis par d'autres officiers anglais à Beaumont ou ailleurs sur la rive sud.

Montgomery, de retour en Angleterre, hérita d'un oncle très riche et représenta pendant plusieurs années le comté de Donegall aux Communes d'Angleterre. Retiré de l'armée, riche, puissant, heureux aux yeux du monde, songeait-il parfois dans son château du nord de l'Irlande aux centaines de familles que, dans sa jeunesse, il avait plongées dans la misère au lointain pays de la Nouvelle-France, devenue une colonie anglaise?

Les horreurs de la guerre

Le capitaine Knox, dans son *Historical Journal of the campaigns in North America*, raconte une anecdote bien triste arrivée à Beaumont le jour même que les Anglais y débarquèrent, c'est-à-dire le 29 juin 1759.

“Une fois l'escarmouche terminée entre nos troupes légères et l'ennemi, dit-il, les nôtres, dans leur poursuite, craignant le retour des habitants et les troupes de la colonie avec des renforts, prirent possession d'une grande maison dans laquelle ils trouvèrent une quantité de provisions et de meubles. Il y avait encore du feu dans le foyer de la cuisine. Nos soldats entendant des voix dans la maison, fouillèrent les pièces sans trouver personne. Ils résolurent alors d'incendier la maison et de retourner à l'église. Quand les flammes commencèrent à crépiter, ils furent surpris d'entendre des femmes et des enfants crier. Ces gens s'étaient réfugiés dans la cave sous des pièces de bois. Nos soldats firent des efforts pour les retirer de leur dangereuse cachette, mais ils ne réussirent pas. La maison fut brûlée jusqu'au sol et ces pauvres gens périrent dans les flammes.”

Et Knox ajoute: “Hélas! Ce sont les tristes effets de la guerre!”

La tradition n'a pas conservé le nom du propriétaire de

la maison incendiée ni les noms des victimes qui périrent dans les flammes.

Les Highlanders à Beaumont

Un détachement, peut-être toute une compagnie, du 78^e Régiment écossais, commandé par le colonel Simon Fraser, passa une bonne partie de l'hiver de 1760-1761 à Beaumont. Ce détachement avait pour commandant le capitaine Hugh Cameron et pour lieutenant Malcolm Fraser. Il est plus que probable qu'Augustin Fraser qui s'établit peu après dans la paroisse et y fonda le clan des Fraser, était soldat dans la compagnie du capitaine Hugh Cameron.

Que faisaient les Highlanders à Beaumont? Nous croyons qu'ils étaient là surtout dans le but de tirer du bois de corde de la forêt pour la garnison de Québec.

Les Écossais sympathisèrent beaucoup plus vite avec les Canadiens-français que les Anglais et les Irlandais qui pourtant étaient presque tous catholiques.

Les Highlanders, logés chez les habitants, firent bon ménage avec les familles. Aucun incident fâcheux ne se déroula dans tout l'hiver. Par suite des dévastations de la Conquête, la misère fut grande en 1761-1762 à Beaumont comme, d'ailleurs, dans tout le reste de la région de Québec.

Le capitaine Cameron, le lieutenant Fraser, tous les sous-officiers et soldats du détachement des Highlanders firent tout ce qu'ils purent pour soulager la malheureuse population de Beaumont. Les lignes suivantes tirées des livres de compte de la fabrique par M. Marius Barbeau sont significatives et rendent justice à la générosité et à la bonté de ces Écossais :

“Charles Lecours, habitant de Beaumont, a été élu syndic des pauvres de cette paroisse, pour distribuer les aumônes qui ont été recueillies de la compagnie par M. le capitaine Hugh Cameron, 78^e Régiment, qui est écossais, et commandé par M. le colonel Simon Fraser.

“Le capitaine a donné ses appointements pour une semaine, M. le lieutenant Malcolm Fraser ses appointements pour une semaine, d'autres officiers, sergents et caporaux, même des actionnaires souscrivirent aussi leur salaire d'une semaine; en tout, la somme de 415 francs en livres courant.

“Est chargé le lieutenant Malcolm Fraser, qui a commandé la dite compagnie dans son hivernement de 1761, d'être le collecteur des aumônes ci-dessus. Une juste reconnaissance pour un tel bienfait, dans la grande misère où se trouvait la garnison, nous engage à en parler ici, pour qu'il en soit gardé un plus long souvenir.”

Ces lignes étaient signées par le curé Dosque, le 1er avril 1761. Le brave curé Dosque se doutait-il que près de deux siècles plus tard, les marques de reconnaissance qu'il donnait aux Highlanders seraient portées à la connaissance des habitants de Beaumont dont les ancêtres avaient bénéficié de leurs générosités?

L'INVASION AMERICAINE DE 1775-1776

Ce qu'il faut en penser

On a dit et répété qu'en 1775-1776 le Canada fut sauvé de l'invasion américaine par les Canadiens-français. Nous sommes aussi de cette opinion, mais il y a ici une distinction importante à établir. Le Canada resta à l'Angleterre grâce aux citoyens des villes de Montréal, de Québec et des Trois-Rivières. Les habitants des campagnes restèrent neutres en grande majorité quand ils ne se prononcèrent pas ouverte-

ment pour les Bostonais ou les rebelles, comme on disait alors.

A Beaumont, à Saint-Michel, à Saint-Charles, on n'avait pas oublié le sort du malheureux meunier Nadeau pendu à la vergue de son moulin par l'ordre de Murray. Les habitants n'avaient pas pardonné cet acte d'inhumanité aux Anglais. Nadeau avait des parents dans les trois paroisses. Ceux-ci ne cessaient de répéter à leurs concitoyens que les Américains débarrasseraient le pays de la domination anglaise.

La fête du patron de la paroisse était alors d'obligation. Le premier dimanche d'octobre 1775, fête de saint Michel, le curé de Saint-Michel avait invité le Père Le Franc, Jésuite, le meilleur prédicateur du temps, à donner le sermon. Celui-ci parla de l'obéissance due aux puissances temporelles et nomma l'Angleterre à deux ou trois reprises comme maîtresse du Canada. Un habitant, vexé, se leva et cria de son banc au prédicateur : — C'est assez longtemps prêcher pour les Anglais !

L'incident fit sensation et souleva davantage les esprits contre les Anglais.

Mgr Briand, mis au fait du scandale, écrivit une lettre très dure au curé Lagroix. Il lui ordonna en même temps de la lire aux prônes des églises de Saint-Michel et de Beaumont. M. Lagroix desservait Beaumont en même temps qu'il était curé de Saint-Michel.

Lettre de Mgr Briand au curé Lagroix

“Il m'est revenu qu'un habitant qui était au bas de l'église le saint jour qu'on célébrait la fête du grand saint Michel, avait eu l'insolence de parler dans la maison de Dieu et de dire que c'était trop longtemps prêcher pour les Anglais, lorsque le Père Lefranc leur enseignait l'obéissance due aux puissances temporelles. Il n'a pas seulement manqué en cela à son Roi, à son serment et à la subordina-

tion, mais encore au respect dû au temple du Seigneur où nul laïque ne doit parler, au respect dû à la parole de Dieu et aux ministres qui l'annoncent. Il a, en outre, manifesté un esprit de schisme et d'hérésie contre l'ordre ecclésiastique et le divin ministère que Notre-Seigneur a établi... Il faut que vos peuples soient bien peu intelligents s'ils ne comprennent pas qu'ils sont dans le cas de l'apostasie et de l'hérésie.

“Je vous ordonne, Monsieur, de me marquer au plus tôt quel est l'habitant qui a parlé avec tant d'impertinence, d'impiété et d'irreligion afin que nous prenions le parti qu'il conviendra à la gloire de Dieu et de notre sainte religion, dont nous sommes résolu de soutenir les droits, au risque même de notre vie qu'il nous serait bien glorieux de sacrifier dans pareille occasion. La matière dont il s'agit est toute morale. Les peuples doivent demander notre sentiment, et ils se glorifient même d'y être opposés, et nous regardent, nous, comme des personnes vendues à l'iniquité. N'est-ce pas renoncer à l'Eglise et au Baptême qu'ils ont reçu de nous et aux sacrements qu'ils nous demandent !

“Au reste, si vous ne pouvez pas le découvrir, nous sommes résolu de jeter l'interdit sur vos paroisses et sur les voisines jusqu'à ce que cette affaire soit finie. Vous lirez notre lettre au prône dans les deux paroisses que vous desservez (Saint-Michel et Beaumont) et je vous prie d'en envoyer une copie à Saint-Vallier et à Saint-Charles afin qu'elle y soit aussi lue.

“On dit que les prêtres prêchent la guerre. Non ! Je ne la prêche pas, mais l'obéissance et la subordination, la fidélité au serment et à leur Roi qu'ils ont promise. Au reste, je ne me mêle pas de leurs affaires, ils ne me consultent pas et je ne suis pas curieux de les conseiller. Je leur reprocherai seulement leur ingratitude et leur peu de reconnaissance. Je viens de les visiter avec beaucoup de peine, et un travail qu'ils pourraient trouver au-dessus des forces de mon âge, s'ils le connaissent bien. Je n'ai en vue que leur bonheur éternel et voilà le fruit que j'en retire !

Mais qu'ils se souviennent qu'il faut mourir, qu'il y a un jugement après, et que mes paroles qui ne leur ont point donné la vie leur donneront par un contraste terrible la mort éternelle. J'en gémis, j'en pleure, mais mes gémissements, mes pleurs ne me rendent pas malheureux ; au contraire, c'est le fonds de mes espérances. Une criminelle indifférence sur leur détestable conduite assurerait ma condamnation et présagerait ma perte éternelle."

M. de Lotbinière à Beaumont

La lettre de Mgr Briand au curé Lagroix fut lue au prône de l'église de Beaumont le dernier dimanche d'octobre 1775. Il n'y eut pas, heureusement, de protestation dans l'église de Beaumont comme à Saint-Michel lors du sermon du Père Le Franc, mais les habitants de Beaumont, tout comme ceux de Saint-Michel, furent insensibles à l'appel de Mgr Briand. Ils étaient trop montés contre les Anglais pour se rendre aux exigences du bon sens et du raisonnement.

Comment s'expliquer qu'une population d'ordinaire si religieuse, si respectueuse de l'autorité ecclésiastique se soit tout à coup tournée contre elle ? Et, chose triste à avouer, dans toute cette quasi révolte les femmes étaient aussi ardentes que les hommes.

Il n'y a qu'une explication à cette triste page de l'histoire paroissiale de Beaumont. Deux années auparavant, en 1773, un prêtre dévoyé, ancien Récollet, probablement chassé de son ordre, en tout cas interdit par son évêque, l'abbé de Lotbinière était venu s'installer à Beaumont.

Profitant de l'absence du curé Lagroix—celui-ci desservait Beaumont mais habitait Saint-Michel—il disait la messe à l'église, exerçait le saint ministère, visitait les familles, etc., etc. Ardent partisan des Bostonais de qui il recevait un salaire, il s'infiltra dans les esprits, les excita contre les Anglais et réussit à faire croire aux habitants de

Beaumont que les troupes américaines chasseraient les Anglais du pays et ramèneraient les Français dans leur ancienne colonie.

Qui était cet abbé de Lotbinière?

Pierre alias Valentin Chartier de Lotbinière était le fils d'Eustache Chartier de Lotbinière et de Marie-Françoise Renaud d'Avesnes des Méloizes. On sait qu'après la mort de sa femme M. de Lotbinière se fit recevoir prêtre et devint membre du chapitre de Québec et grand vicaire de l'évêque.

Le fils de M. de Lotbinière, se croyant appelé à la vie religieuse, était entré chez les Récollets, malgré son père qui, connaissant son fils, savait qu'il n'était pas digne d'être prêtre et encore moins religieux.

Le 7 juin 1774, Mgr Briand, dans une lettre à l'abbé de L'Isle-Dieu, disait de l'ex-père de Lotbinière :

“Le pauvre Lotbinière, homme sorti du Canada en 1753, et alors Récollet, interdit et suspendu de tous les ordres, ensuite cordelier, devenu après une maladie dangereuse Récollet encore, après cela, apostat en Europe pendant deux ans, devenu ensuite de l'Ordre de Malte pour devenir meilleur, chassé de la Martinique, à cause de ses désordres, par les Capucins et le gouverneur, n'a pas eu honte de venir en Canada, où il était connu pour un franc libertin, où il savait que j'étais évêque et devait aussi savoir que je connaissais toutes ces infâmes histoires.”

C'est ce mauvais prêtre, libertin et par dessus le marché ivrogne, que les chefs rebelles envoyèrent à Beaumont et à Saint-Michel non pas pour gagner les habitants à leur cause—ils leur étaient favorables dès le principe—mais pour les faire persister dans leur révolte.

Quand Mgr Briand apprit le séjour de l'abbé de Lotbinière à Beaumont, le mal était fait. Toute la population s'était laissée prendre aux paroles mielleuses de ce prêtre aux belles manières et aux menteuses promesses.

Mgr Briand, qui avait la main dure, ne pouvait rien contre l'abbé de Lotbinière qui n'était plus sous sa juri-

diction. Il s'en prit au curé Lagroix, qui avait peut-être manqué de vigilance. Il lui enleva l'administration des deux paroisses Saint-Michel et Beaumont et ce ne fut que plusieurs semaines plus tard qu'il lui remit ses pouvoirs. Dans le fond, le curé Lagroix aurait-il été sur la brèche tout le temps qu'il n'aurait pu faire mieux. Un vent de folie passait sur nos campagnes et les hommes qui auraient dû le faire tomber n'étaient pas à la hauteur de leur tâche.

L'enquête de 1776

L'invasion américaine terminée, le gouverneur Carleton, plus tard lord Dorchester, nomma une commission chargée d'enquêter sur l'état des esprits dans les campagnes pendant que les troupes du Congrès étaient dans le pays. Les commissaires MM. Baby, Taschereau et Williams se rendirent dans presque toutes les paroisses de la région de Québec, interrogèrent les officiers de milice, les habitants, etc., etc., et firent un rapport très élaboré et détaillé de leurs visites. Ils destituèrent à peu près tous les officiers de milice et les remplacèrent par des citoyens qui avaient été fidèles à leur allégeance pendant les jours troublés de 1775. Le rapport de MM. Baby, Taschereau et Williams, avouons-le tout bas, n'est pas à l'honneur des nôtres. Voyons ce qu'il dit de Beaumont.

Les commissaires arrivèrent à Beaumont le samedi, 5 juillet 1776. La compagnie de milice de la paroisse fut immédiatement assemblée sur la place de l'église. Elle se composait de 71 hommes. Les commissaires destituèrent immédiatement le capitaine Joseph Couture Bellerive et les sergents Jean Molleur dit Lallemand et Alexandre Fournier qu'ils remplacèrent par Joseph Roy comme capitaine et Charles Girard, Etienne Turgeon et Ignace Adam comme sergents. De plus ils choisirent Joseph-Alexis Mignot (Miot) dit Girard comme lieutenant. On le récompensait ainsi de sa fidélité au roi. Quant au capitaine Couture

Bellerive il fut cassé pour avoir, par faiblesse, permis à ses sergents de commander des corvées en faveur des rebelles.

Les commissaires notent dans leur rapport que le fils du capitaine Couture, Louis Vien père, Louis Vien fils, Jean Couture, Guillaume Couture, Jacques Turgeon, Baptiste Fournier, Charles Labrie, Basile Nolet avaient pris part à des corvées ou travaillé en faveur des rebelles.

Le rapport de MM. Baby, Taschereau et Williams se termine par la note: "A l'exception de cinq ou six bons sujets, cette paroisse (Beaumont) goûtait beaucoup l'esprit de la rébellion et a toujours été zélée pour le parti des rebelles."

LES CHEMINS DE BEAUMONT

Le chemin du roi de Beaumont

Le chemin du roi! Voici une expression qui disparaît rapidement. Elle n'est plus en usage que dans les campagnes et même là les jeunes générations la mettent de côté. Pourtant, cette forme archaïque méritait bien de rester. Elle était un des rares souvenirs qui nous restaient de nos attaches avec la France d'avant 1789.

Les amis de la ligne droite en tout et partout ont presque la nausée lorsqu'ils parlent du chemin du roi de Beaumont. Ils le trouvent tortueux, bizarre, presque impraticable. Ils ne sont pas loin de croire que nos ancêtres n'avaient aucune idée de la symétrie, presque du sens commun, pour

avoir tracé un chemin si tortillé qu'il ressemble à un tire-bouchon.

Pour juger le passé, on l'a répété bien souvent, il faut vivre un peu avec lui. De nos jours, la machine fait à peu près tout. La nouvelle route de Beaumont se fera en quelques semaines avec des machines et très peu d'hommes. Les machines enlèvent les arbres, les rochers, applanissent les côtes, comblent les trous, etc., en quelques heures. Ceux qui s'ébahissent devant le travail rapide et formidable de la machine songent-ils que nos ancêtres n'avaient pas d'autres instruments de travail que la pelle et le pic? Le béton n'existait pas et les ponts étaient faits avec des arbres qu'on tirait de la forêt le plus souvent à bras d'hommes.

N'oublions pas une chose. Le progrès est un destructeur. Nos petits-fils mettront peut-être au rancart les machines dont nous sommes fiers aujourd'hui pour les remplacer par des engins dix fois plus perfectionnés.

Les premiers colons ou habitants de Beaumont n'avaient pas même de chevaux. Le recensement de 1681 ne prend pas la peine d'en mentionner le nombre. Il n'y eut pas de chevaux à Beaumont avant les premières années du dix-huitième siècle.

Comment naquirent nos premiers chemins ou routes de campagne? On traça d'abord des sentiers. Comme ils servaient en hiver comme en été, quand on rencontrait un rocher, un cours d'eau, on contournait le rocher et on choisissait l'endroit le plus étroit du cours d'eau pour y jeter un pont rudimentaire, des arbres empilés les uns sur les autres. Le vent de nord-est amasse la neige à six ou sept pieds de hauteur en certains endroits. Il fallait éviter ces amas de neige. De là, parfois, de longs et ennuyeux détours. Tout cela explique la sinuosité de la route de Beaumont. Le mal dont elle souffre est celui de presque toutes nos vieilles paroisses à leur origine.

N'oublions pas un autre facteur. Aujourd'hui, les routes sont faites et entretenues par le gouvernement à l'aide de machines et de nombreuses équipes d'ouvriers. Sous le

régime français, les routes et les ponts étaient construits et entretenus par corvées et cela gratuitement. En hiver comme en été, chacun avait le devoir et l'obligation d'entretenir sa *devanture*, c'est-à-dire, trois ou quatre arpents de longueur.

Le Conseil Souverain et les chemins

Le règlement général de police adopté par le Conseil Souverain le 1er février 1706 fut la source de plusieurs améliorations dans la colonie. Jusque-là, à peu près tout avait marché au petit bonheur. Chacun faisait à sa guise à Montréal, à Québec, aux Trois-Rivières comme dans les campagnes. En ce qui regardait les chemins publics, il est vrai que le pays avait un grand voyer mais ses ordonnances ou procès-verbaux restaient lettres mortes.

L'article huitième du règlement du 1er février 1706 ordonnait au grand voyer de se transporter dans toutes les seigneuries où ses procès-verbaux n'avaient pas été mis à exécution. Il devait rencontrer les seigneurs, les officiers de milice et six des principaux habitants, dans chaque seigneurie, et prendre leurs avis et conseils sur les chemins publics à établir.

Les habitants devaient fournir les journées de corvées nécessaires pour pratiquer un chemin public d'au moins vingt-quatre pieds de largeur et "parfaitement praticable". Les mêmes habitants, encore par corvées, devaient jeter des ponts sur les rivières, les ruisseaux, les marais que le chemin public devait traverser.

Le règlement en question imposait une amende de vingt livres à tout individu qui dorénavant élèverait des clôtures ou barrières dans les chemins publics. Cette amende était applicable à la fabrique de la seigneurie ou paroisse, et le marguillier en charge avait le devoir de la faire payer à peine d'en être responsable.

La première visite du grand voyer

Le grand voyer Pierre Robineau de Bécancour était peut-être un officier public compétent. Mais il devait être très occupé ou un peu indolent car il attendit sept années pour se rendre à Beaumont afin de mettre à exécution un règlement général de police du Conseil Souverain.

Le 28 juillet 1713, il rencontrait le seigneur Charles Couillard, le capitaine de milice Eustache Couture dit Bellerive, le lieutenant de milice Denis Nadeau et les habitants Mathurin Labrecque, Jacques Turgeon, Zacharie Turgeon, Jean-Baptiste Nadeau et Guillaume Roy.

Par son procès-verbal, M. Robineau de Bécancour fixait ainsi le chemin du Roi de Beaumont, de la seigneurie de Vincennes à celle de la Durantaye (Saint-Michel) :

“... Il passera derrière le four de la veuve Lafresnaye et ira se rendre entre deux grands arbres pour aller joindre le chemin au ruisseau appartenant à présent au sieur Riverin, et du ruisseau montera droit la côte en abattant la terre qui est trop à pic et du haut de la côte ira droit à douze pieds au large du terrain de l'église, proche du clocher, et de là passera sur les terres de Jean Nadeau et de Boissel, proche un noyer, passera à travers son clos jusques au piquet qui est dans le bord des poix et de là au chicot et de là au piquet planté à une souche accotée au chemin ci-devant tracé par le seigneur et les habitants, et de là le suivra toujours jusque à la sortie du bois de Guenet, de là reprendra à gauche l'ancien chemin tracé et viendra tomber au ruisseau où il sera fait un pont vis à vis la mesure de Fournier et montera par devant icelle joindre celui de la Durantaye...”

Le procès-verbal ordonnait la construction de deux ponts sur le parcours du chemin et en donnait les spécifications : “...lesquels dits ponts seront faits de cèdre de douze pieds de large avec cinq bonnes lambourdes propres à soutenir la pesanteur des charrois...”

Les vicissitudes du chemin du roi

Le grand voyer Robineau de Bécancour ne s'était pas pressé pour s'occuper du chemin du roi de Beaumont. Les censitaires du seigneur Couillard voulurent-ils se venger de son apathie apparente? En tout cas, ils ne s'occupèrent guère d'exécuter le procès-verbal du 28 juillet 1713. Dix-huit ans plus tard, le chemin grossier tracé par les premiers colons de Beaumont n'avait pas beaucoup changé d'aspect. Tout le monde se plaignait mais personne n'agissait. C'est l'éternelle histoire qui se répétait. L'affaire de tous n'est l'affaire de personne.

Enfin, le 4 juillet 1729, le Conseil Supérieur députait un de ses membres, Paul Denys de Saint-Simon, à Beaumont et Vincennes afin de constater si le chemin du Roi commencé était conforme au procès-verbal du grand voyer.

Le conseiller Denys de Saint-Simon fit son rapport au Conseil le 8 juillet 1729, et le 18 du même mois, celui-ci ordonnait que l'ancien chemin de Vincennes et de Beaumont serait incessamment remis en état, ayant été reconnu comme le plus naturel, le plus utile et de moins de dépense pour ses réparations, entretien, etc.

Le 29 août 1729, le Conseil Supérieur s'occupait encore du chemin du roi de Beaumont. Il décidait que le pont Saint-Claude, qui venait d'être terminé, resterait tel que rétabli. C'est par ce jugement du 29 août 1729 qu'on voit que c'est Jean Maillou, architecte et commis du grand voyer, qui avait tracé et marqué le chemin du roi de Beaumont.

Mais celui qui eut la plus grande part d'ennuis dans la restauration du chemin du roi de Beaumont fut le pauvre capitaine de milice Eustache Couture dit Bellerive. Homme de paix et de concorde, il eut fort à faire pour établir la répartition des frais entraînés par les travaux. Les habitants de Beaumont, chacun à leur tour, refusaient de payer ce qu'on leur réclamait. Couture dit Bellerive dut

laisser là les travaux de sa terre pour se rendre à Québec, toutes les semaines, pendant des mois et des mois pour comparaître devant l'intendant Hocquart, la Prévôté et même le Conseil Supérieur.

Le 4 novembre 1731, le grand voyer Lanoullier de Boisclere s'occupait à son tour du chemin du roi de Beaumont. Il ordonnait que le chemin du roi, à partir de l'église de Beaumont en montant, jusqu'à la fin de la seigneurie de Montapeine (Vincennes) aurait vingt-quatre pieds de largeur conformément aux anciens procès-verbaux et aux arrêts du Conseil Supérieur des 29 novembre 1728 et 8 juillet 1729.

A partir de 1731 jusqu'à l'époque moderne, l'histoire du chemin du roi de Beaumont est à peu près l'histoire de toutes les autres routes de la province de Québec. Visites répétées du grand voyer ou de ses aides, chicanes continues entre le grand voyer et les habitants, puis, quand les grands voyers disparurent et les chemins furent mis à la charge des municipalités, les erreurs, le favoritisme, le mauvais entretien du chemin, etc., se continuèrent jusqu'au jour où sir Lomer Gouin décida que les routes nationales seraient désormais sous la juridiction immédiate du gouvernement lui-même.

Le chemin du roi de Vincennes

La seigneurie de Vincennes vit son chemin du Roi complété ou plutôt considérablement amélioré la même année que sa voisine, la seigneurie de Beaumont, c'est-à-dire en 1713. Le grand voyer Pierre Robineau de Bécancour signa son procès-verbal le 29 août en présence et de l'approbation d'Eustache Couture dit Bellerive, capitaine de milice, de Jacques Guay, Jacques Girard, Jean Nolet et Jacques Chave (?), tous habitants de Vincennes.

A vrai dire, le procès-verbal de Robineau de Bécancour ne traça pas une nouvelle route. Il ne fit que donner une

existence *légal*e et demander des améliorations au sentier pratiqué par les premiers habitants de Vincennes et les voyageurs plusieurs années auparavant.

Robineau de Bécancour disait dans ses ordres et recommandations aux habitants de Vincennes :

“...Comme le chemin fait une manière d'équerre sur la terre de Drapeau, on le redressera et on suivra ainsi jusqu'au bout de la seigneurie, chacun en droit soi rendra son chemin praticable, en l'élargissant, efferdochant, ésouchant, coupant les arbres, ôtant les pierres et cailloux, abattant les buttes, remplissant les vallons, pavant les mollières...”

Le grand voyer insistait fortement auprès des habitants de Vincennes pour leur faire terminer le chemin du Roi avant l'automne de 1713. Fut-il terminé pour le temps fixé? Nous en doutons. Beaumont et Vincennes, malheureusement, ont compris après les autres les bienfaits des bonnes routes.

Les chemins de Ville-Marie

Le chemin qui conduit de Beaumont à Ville-Marie se trouve dans la paroisse de Beaumont mais dans l'ancienne seigneurie de Cap Saint-Claude ou Vincennes. Ce chemin fut ouvert aux environs de 1722.

Le 14 avril 1722, l'intendant ordonnait à la veuve Couture dit Lafresnaye de souffrir un chemin sur sa terre jusqu'à ce que le nouveau chemin ordonné par le grand voyer Robineau de Bécancour eût été rendu possible.

Le 5 novembre 1731, le grand voyer Lanoullier de Boiselerc traçait le chemin du trait-carré de Ville-Marie afin de permettre aux habitants de cette concession de se rendre à l'église, à la ville et au moulin.

En mai 1750, les sieurs Le Chasseur, Guillaume Couture, Pierre Labrecque, Jean Nadeau, Hébert Couillard de Beaumont, Pierre Couillard de Beaumont, Pierre-Joseph Le Roy,

Jean Guay, Jean Labrecque, tous habitants de Beaumont ayant des terres à Ville-Marie, demandaient au grand voyer Lanoullier de Boisclerc de continuer la route qui descendait de la deuxième concession de Beaumont jusqu'à l'ancien chemin du roi.

Le 9 août 1786, le grand voyer Jean Renaud réglait et fixait une route pour les habitants du village de Carcassonne ou de la Livaudière, dans la concession de Ville-Marie. Cette route se trouvait sur la ligne des seigneuries de Beaumont et de la Livaudière.

Le 25 août 1797, le grand voyer Gabriel-Elzéar Taschereau opérait certains changements dans la route de Ville-Marie.

Le 25 juin 1829, le grand voyer E. W. R. Antrobus réglait un nouveau chemin de front pour la concession de Ville-Marie. Ce chemin devait prendre à la ligne qui séparait les terres de Michel Lacroix et de Guillaume Boucher, et traverser les terres jusqu'aux terres non concédées.

Le dernier procès-verbal au sujet de Ville-Marie est celui du grand voyer, du 25 juin 1829, qui marquait un nouveau chemin plus commode et plus facile pour l'utilité des habitants de Ville-Marie.

Les routes de la rivière Boyer

Ce qu'on appelait la Rivière Boyer autrefois c'est la paroisse Saint-Charles de Bellechasse d'aujourd'hui. A l'origine Saint-Charles de Bellechasse était entièrement dans les seigneuries de Beaumont et de Péan.

Des colons s'établirent dans les rangs sur les bords de la rivière Boyer dès les premières années de la fondation de Beaumont mais ils n'eurent pendant longtemps que des routes de fortune. Les grands voyers ne s'occupèrent pas des chemins de ces concessions avant 1731.

Le 5 novembre 1731, le grand voyer Lanoullier de Bois-

clerc traçait le chemin du trait-carré des concessions de la rivière Boyer et de Ville-Marie, afin de permettre aux habitants, est-il dit dans son procès-verbal de se rendre en tout temps à l'église, à la ville et au moulin.

Les grands voyers, encore moins que les autres, ne pouvaient contenter tout le monde puisque chaque cultivateur est directement intéressé dans les chemins. Aussi le procès-verbal du 5 novembre 1731 souleva des critiques. Plusieurs des intéressés s'adressèrent au grand voyer par requête pour faire changer le tracé du chemin. Il était dit dans la requête rédigée par Charles-Alexandre Morel de la Durantaye que le tracé de M. Lanoullier de Boisclerc nécessiterait la construction de sept ponts et que de plus ce tracé faisait passer le chemin à travers plusieurs *mollières* qui même en été étaient remplies d'eau.

M. Lanoullier de Boisclerc, par son ordonnance du 13 décembre 1731, remit les travaux au printemps suivant, "attendu que la terre était couverte de neige et informait qu'il se rendrait à Beaumont dès les premiers jours du printemps pour ordonner ce qu'il appartiendrait".

Mais cette route dont la construction fut ordonnée en 1731 n'était pour ainsi dire que temporaire et c'est au mois de novembre 1744 que M. Lanouiller de Boisclerc marquait un chemin royal de vingt-quatre pieds de largeur de chaque côté de la rivière Boyer tant sur la seigneurie de Beaumont que sur celle de la Livaudière. Mais les choses marchaient lentement et en 1746 le chemin n'était pas même encore commencé. En février 1746, Joseph Roberge, Jean Bilodeau, Louis Leroux, Pierre Mimaux, Joseph Lacasse et autres habitants de la rivière Boyer demandaient au grand voyer de leur donner un chemin et un pont qui leur permettraient d'aller à l'église, au médecin, etc.

Le 4 juillet 1746, nouvelle plainte des habitants de la rivière Boyer qui ne sont pas satisfaits du chemin actuel et qui demandent une route nouvelle de la rivière Boyer au chemin du roi de Beaumont.

Le procès-verbal de M. Lanoullier de Boisclerc du 1er

avril 1746 constate que les chemins nord et sud de la rivière Boyer ne sont pas encore faits ni le pont ordonné et que les chemins de Ville-Marie sont impraticables par la négligence de quelques habitants.

Le même jour, par un autre procès-verbal, M. Lanoullier de Boisclerc ordonne aux habitants de Beaumont, particulièrement à ceux qui sont établis dans les rangs de la rivière Boyer et de Ville-Marie, de tirer le bois nécessaire pour la reconstruction ou la réparation de leurs ponts.

Les 5 et 6 juillet 1746, M. Lanoullier de Boisclerc décidait que la route de Jean Gosselin, habitant de la rivière Boyer, seigneurie de la Livaudière, serait incessamment réparée, puis entretenue et complétée par les habitants de Beaumont et de la Livaudière, au nord de la rivière Boyer. M. Lanoullier de Boisclerc marquait en même temps un chemin de vingt-quatre pieds de largeur qui devait traverser du sud au nord de la même rivière Boyer.

Encore, le 6 septembre 1746, on demande que le pont qui était sur la terre de Jean Gauthier soit reconstruit sur la terre de Pierre Croisset.

Les 12 et 13 novembre 1746, M. Lanoullier de Boisclerc marquait un chemin de descente de vingt-quatre pieds de largeur pour permettre aux habitants du quatrième rang, côté sud de la rivière Boyer, de se rendre au troisième rang.

Le 14 août 1762, le grand voyer François-Joseph Cugnet, à la demande des habitants de Saint-Charles de Bellechasse, réglait que tous les habitants des seigneuries de Péan et de Beaumont qui portaient leurs grains au moulin de l'Acadien, *qui ne manquait jamais*, donneraient chacun une journée de corvée pour parachever le chemin qui y conduisait.

Encore le même jour, 14 août 1762, M. Cugnet, à la demande des habitants de la Hétrière, leur marquait un chemin de ceinture et une route. Il leur fixait par le même procès-verbal les travaux qu'ils auraient à faire.

Enfin, les 29 juillet et 4 août 1796, le grand voyer

Gabriel-Elzéar Taschereau fixait un chemin de front et une route de sortie pour le village du Bras, dans le haut de la seigneurie de Beaumont.

Les notes qui précèdent sur les chemins et routes des concessions du haut de la seigneurie de Beaumont, sans être complètes, donnent une idée de la naissance et des perfectionnements de ces chemins.

La route de la Grève

Le 7 juillet 1823, Ferréol Roy, Joachim Bernier, Joseph Boilard, Joseph Talbot, Etienne Paquet, François Faito (Fecteau), Michel Paquet, Louis Boilard, Abraham Couillard, Charles Samson, Joseph Girard, Jean Gosselin, Amable Dubois, Joseph Morency, Joseph Boilard, Joseph-Amable Boilard, Joseph Goupil, Thomas Chabot, Thomas Podd, tous cultivateurs, marchands, etc., demandaient au grand voyer Thomas-Pierre-Joseph Taschereau de tracer une route depuis le côté nord du chemin du Roi jusqu'à la grève. Ils affirmaient que le meilleur endroit pour placer cette route était la terre de Gilles Turgeon sur laquelle se trouvait la route de sortie de la concession Saint-Roch. Cette nouvelle route devait conduire à l'anse Saint-Charles.

Le grand voyer Taschereau fixa et régla cette route par son procès-verbal du 16 juillet 1823. Cette route de la Grève existe encore mais comme chemin privé. Elle conduit à la résidence d'été de M. le notaire Baillargeon.

La côte du Moulin

Elle existe encore la côte du Moulin, assez délabrée, presque hors d'usage; elle a d'ailleurs perdu son nom depuis plus d'un siècle. Ceux qui la descendent pour se rendre à la grève la nomment simplement la côte et seraient

fort surpris d'apprendre qu'elle conduisait autrefois au moulin banal du seigneur Couillard. Celui-ci, en effet, avait eu une singulière idée d'installer son moulin sur la grève, loin des habitations, quand il était si facile de capter les eaux du gros ruisseau qui traversait le chemin du roi et d'exempter ainsi ses censitaires de la dure corvée de se rendre à la grève avec leurs poches de grain sur le dos. A l'origine, en effet, les deux sentiers qui conduisaient à la grève n'étaient pas praticables pour les charrettes, et les habitants de Beaumont devaient monter ou descendre leur blé, poche par poche, sur leur dos.

En 1731, les censitaires de Beaumont, ennuyés depuis si longtemps par ces côtes mal entretenues, s'adressèrent au grand voyer Lanoullier de Boisclerc pour obtenir une côte convenable. Celui-ci se rendit à Beaumont le 7 novembre 1731. En compagnie du seigneur Couillard, du capitaine de milice Couture et des censitaires Zacharie Turgeon, Charles Lecours, Joseph Roy, Joseph Nadeau, etc., il visita les deux côtes, entendit les raisons du seigneur Couillard et celles des habitants intéressés, puis par son procès-verbal dressé sur les lieux fixa une des deux côtes dont on se servait comme chemin verbalisé. Il disait dans son procès-verbal :

“Avons marqué celle du côté du nord comme étant la plus aisée à faire et la plus praticable, de douze pieds de large partout afin que les dits habitants puissent en tout temps descendre leur blé, laquelle côte sera pratiquée en abattant un cran de tuffe évanté, fait de dalles pour tirer les eaux de la côte et en l'adouciissant le plus qu'il sera possible.”

La côte de l'anse Saint-Charles

L'anse Saint-Charles est la première anse de la côte de Beaumont, en laissant la seigneurie de Vincennes. Elle reçut ce nom évidemment en l'honneur du premier seigneur

du Beaumont, Charles Couillard, car elle était désignée ainsi dès les premières années du dix-huitième siècle.

On pratiqua une côte pour descendre à l'anse Saint-Charles dès l'arrivée des premiers colons dans les seigneuries de Vincennes et de Beaumont. Mais cette côte était un *chemin de tolérance* que personne n'entretenait et qui, par conséquent, n'était pas toujours praticable. Ce n'est qu'en 1723 qu'on se décida à faire verbaliser cette côte ou ce chemin qui était l'unique voie de communication avec l'anse Saint-Charles.

Dans l'été de 1723, donc, plusieurs habitants de Vincennes et de Beaumont parmi lesquels nous relevons les noms de Ferréol Roy, Joachim Bernier, Joseph Boilard, Joseph Talbot, Etienne Paquet, François Fecteau, Michel Paquet, Louis Boilard, Abraham Larue, Charles Samson, Joseph Girard, Jean Gosselin, Amable Dubois (?), Antoine Roy, Charles Guay, Joseph Morency, Joseph Boilard, Joseph-Amable Boilard, Augustin MacKay (?), Pierre Guay, Denis Savard, Joseph Goupil, Thomas Chabot, Thomas Podd, s'adressaient au grand voyer Thomas-Pierre-Joseph Taschereau pour verbaliser le chemin de tolérance qui servait depuis tant d'années sans avoir d'existence légale.

M. Taschereau se transporta à Beaumont le 16 juillet 1723. Il entendit tous les habitants intéressés. Les uns étaient favorables à la verbalisation de la côte, les autres ne s'en souciaient pas parce qu'ils avaient déjà assez de chemins à entretenir, etc. etc. M. Taschereau se rendit sur les lieux et s'étant rendu compte par lui-même de l'avantage de ce chemin pour toute la paroisse, donna son procès-verbal dans le sens demandé.

M. Taschereau régla son procès-verbal comme suit :

“ En conséquence, nous avons fixé et réglé les dits chemins et ponts comme suit, c'est à savoir qu'il sera ouvert et fait une route à partir de la grève en montant et biaisant au nord-est sur la terre de l'honorable Louis Turgeon et continuant toujours dans le même chemin où il est depuis

longtemps et maintenant pratiqué allant gagner et traverser la terre de Joseph Turgeon au sud-ouest jusqu'à la ligne seigneuriale et là continuera au côté nord-ouest le long de la dite ligne seigneuriale sur la terre du dit Joseph Turgeon et l'emplacement de Pierre Chabot jusqu'au chemin du roi, du premier rang de Saint-Etienne de Beaumont."

M. Taschereau fixait en la même occasion la largeur de la côte à vingt-quatre pieds.

Une condamnation contre Jacques Girard

Nous ne voulons pas faire de comparaison entre les régimes français et anglais au Canada. L'ancien régime avait ses avantages et ses désavantages. Il en est de même pour le régime qui supplanta l'autre à la Conquête. Mais il est une chose que tous les observateurs de bonne foi avoueront avec nous. Le cultivateur ou l'habitant, de nos jours, est roi et maître chez lui. Il jouit d'à peu près toutes les exemptions, civiles et militaires, et ne paie, pour ainsi dire, que ses taxes municipales et scolaires.

En était-il de même sous le régime français? Non. Au point de vue militaire, l'habitant, marié ou non, était milicien. En temps de guerre, il servait dans l'armée tout comme l'habitant des villes. Au point de vue civil, il était astreint aux corvées seigneuriales ou gouvernementales, et cela absolument sans recevoir un sou. Si le gouverneur, l'intendant ou un haut fonctionnaire avait à se transporter d'un lieu à un autre, le capitaine de milice choisissait qui il voulait parmi les habitants pour transporter ces hauts personnages ou leurs bagages dans les limites de la paroisse et, encore là l'habitant ne recevait aucun dédommagement. Et que d'autres obligations peut-être pas onéreuses mais tout de même ennuyeuses avaient les habitants des campagnes! Les plus fréquentes et plus dures corvées étaient bien

celles du grand voyer. L'habitant était obligé de travailler absolument pour rien à la construction des chemins du roi, des routes, des ponts, etc. Il fallait obéir sans regimber, autrement le contrevenant était cité en justice.

Jacques Girard, habitant de Vincennes et paroissien de Beaumont, en sut quelque chose en 1728. Le grand voyer Robineau de Bécancour, lors de la construction du chemin du roi de Vincennes à Beaumont, lui ayant donné un ordre qui ne lui plaisait pas, Girard rouspetta, se fâcha et, finalement, menaça de sa hache le grand voyer.

M. Robineau de Bécancour, de retour en ville, se plaignit au Conseil Supérieur. Celui-ci, le 22 novembre 1728, condamna Girard à demander pardon au grand voyer de l'injure qu'il lui avait faite en le menaçant de sa hache. Girard devait faire ses excuses en présence du curé de Beaumont et de quatre habitants choisis par le capitaine de milice.

Nous ignorons si le grand voyer Robineau de Bécancour se rendit à Beaumont pour recevoir les excuses de Jacques Girard.

Mœurs du temps!

FILS DE BEAUMONT

Simon Fraser

La profession notariale a été affectionnée par les membres de la famille Fraser. Pendant moins de soixante ans on relève les noms de six ou sept notaires Fraser dans *l'Histoire du notariat au Canada* de J.-Edmond Roy. Pourquoi? Autrefois, le notaire, surtout celui de la campagne, menait une existence paisible, tranquille, presque patriarcale. Il devenait souvent le conseiller financier du curé et de tous ses concitoyens. Les Fraser aimaient ce genre de

vie qui ressemblait à celui qu'avait mené leurs ancêtres, les Fraser d'Ecosse, pendant tant de décades.

Le notaire Fraser dont nous voulons parler ici, Simon Fraser, était né à Beaumont, du mariage d'Augustin Fraser et de Marie-Françoise Adam.

Il fit ses études classiques au séminaire de Québec puis se décida à embrasser le notariat, profession que son grand-père Adam avait exercé concurremment avec la culture de la terre.

M. Fraser fut admis à la pratique du notariat le 7 janvier 1804. Comme il y avait déjà deux et peut-être trois notaires dans la seigneurie de Beaumont, le notaire Fraser dut s'éloigner du pays natal et c'est à Saint-Jean-Port-Joli qu'il ouvrit son étude. Il devait y exercer sa profession jusqu'à sa mort arrivée le 23 décembre 1855.

Dans ses *Anciens Canadiens*, Philippe Aubert de Gaspé a rendu un bel hommage à Simon Fraser qui, avait été son notaire et celui de son père pendant si longtemps.

“M. Simon Fraser, dit-il, était trop avantageusement connu dans le district de Québec pour qu'un mot d'éloge de ma part soit nécessaire, mais je dois à la reconnaissance de déclarer qu'il a géré les seigneuries de ma famille pendant près de quarante ans avec autant de probité que d'intelligence.”

Un fils du notaire Simon Fraser, George William Fraser, fut notaire comme lui, mais il décéda le 18 juillet 1856, moins de sept mois après son père. Il n'avait que 27 ans.

Mgr Turgeon était-il de Beaumont?

Nous ne voulons pas prétendre que Mgr Pierre-Flavien Turgeon, archevêque de Québec, était né à Beaumont. L'acte de naissance suivant enregistré à Notre-Dame de Québec le 12 novembre 1787 nous démentirait bien vite:

“Le douze novembre mil sept cent quatre-vingt-sept, par nous curé de Québec, soussigné, a été baptisé Pierre Fla-

vien, né ce matin du légitime mariage de Sr. Louis Turgeon, négociant en cette ville, et de Dame Louise Elisabeth Dumont, son épouse. Le parrain a été Pierre-Louis Deschenaux, Ecuyer, l'un des juges à paix de Sa Majesté du district de Québec, et notaire public de cette province, et la marraine Dme Marie Gillete Turgeon, épouse du Sr. Augustin Jerome Raby, négociant, qui ont signé avec nous et le père. Lecture faite—G. Turgeon Raby, L. Deschenaux, L. Turgeon, Aug. D. Hubert, ptre.”

Il est donc certain que Mgr Turgeon était un fils de Québec, mais les Beaumontois peuvent toutefois réclamer Louis Turgeon, père de Mgr Turgeon, comme un des leurs bien authentiques. Louis Turgeon était né à Beaumont le 30 octobre 1730, du mariage de Louis Turgeon et de Marie-Angélique Couture. Toute sa jeunesse se passa à Beaumont et c'est là qu'il épousa sa première femme, Marie-Françoise Couillard de Beaumont, qui lui donna plusieurs enfants. Il ne devint citoyen de Québec qu'en 1767 ou un peu avant. Louis Turgeon, veuf en 1768, se remaria à Québec le 8 février 1787, avec Louise-Elisabeth Dumont. C'est de ce mariage que naquit Mgr Turgeon.

Prêtre, Mgr Turgeon aimait à revoir les nombreux parents qu'il avait à Beaumont. Devenu archevêque de Québec, ses loisirs étaient plus comptés, mais ses visites pastorales dans la vieille paroisse qui avait été le berceau de sa famille étaient pour lui un véritable délassement et il les voyait toujours revenir avec plaisir.

Les frères et soeurs de Mgr Turgeon

Le père de Mgr Turgeon, Louis Turgeon, né à Beaumont le 30 octobre 1730, se maria en première noces (6 novembre 1758) à Marie-Françoise Couillard et, en secondes noces (8 février 1787) à Louise-Elisabeth Dumont.

De ces deux mariages naquirent:

1° Louis né à Beaumont le 11 juillet 1759 et décédé au même endroit le 5 juillet 1760 (1).

2° Angélique née à Beaumont le 8 juillet 1760. Mariée, à Québec, le 20 avril 1792, à Abraham Couillard de Beaumont.

3° Louis (L'honorable). Marié, à Beaumont, le 13 novembre 1796, à Geneviève Turgeon.

4° Marie-Gillette. Mariée, à Québec, le 22 novembre 1784, à Augustin-Jérôme Raby. Décédée à Québec le 18 janvier 1797.

5° Elisabeth-Charlotte née à Québec le 3 avril 1766. Décédée au même endroit le 8 mai 1766.

6° Joseph né à Québec le 22 avril 1767. Décédé avant, 1772.

7° Jean-Baptiste-Joseph né à Québec le 3 janvier 1768. Décédé au même endroit le 4 janvier 1768.

8° Pierre-Flavien (Mgr Turgeon) né à Québec le 12 novembre 1787.

9° Marie-Adélaïde née à Québec le 28 septembre 1788.

10° Emélie. Mariée, à Québec, le 8 novembre 1811, à William Meason, marchand. Décédée à Québec le 17 mars 1866.

11° Augustin né à Québec le 11 septembre 1799.

Thomas Fraser

La jeunesse seule de Thomas Fraser s'écoula à Beaumont mais il est un fils de la vieille paroisse et on ne peut passer sous silence la carrière utile de ce Beaumontois.

Thomas Fraser était le fils de Thomas Fraser et de Marie Lagueux. Il travailla sur les terres de son père à Beaumont pendant quelques années. Le 16 janvier 1837, M. Fraser épousait, à Saint-Joseph de Lévis, Marie-Rosalie Poiré, fille de feu Charles Poiré et de défunte Marie-Théotiste

(1) Baptisé à Saint-Charles.

Poiré. Sa femme possédait à Saint-Joseph de Lévis (aujourd'hui dans la ville de Lévis) une terre de grande valeur, et M. Fraser vint immédiatement y habiter afin de la faire valoir.

Quelques années plus tard, se fondait la nouvelle paroisse de Notre-Dame de Lévis, puis, encore un peu plus tard, la ville de Lévis. M. Fraser se mit à concéder ses emplacements et devint bientôt un des citoyens importants de Lévis.

Conseiller de l'ancienne municipalité de Notre-Dame de la Victoire de 1855 à 1858, M. Fraser était un homme de progrès. C'est lui qui donna à la ville de Lévis la rue qui porte encore son nom.

M. Fraser n'était pas seulement un progressif, il aimait et favorisait l'instruction de toutes ses forces. Le collège de Lévis compte M. Fraser au nombre de ses bienfaiteurs insignes. Il céda des terrains de grande valeur pour aider à l'établissement du collège.

M. Fraser décéda à Lévis le 21 novembre 1891, à l'âge respectable de 88 ans et 5 mois. Il était le père de l'abbé Georges-Raphaël Fraser, décédé curé de Sainte-Anne-de-la-Pocatière le 6 novembre 1908.

L'honorable Adélarde Turgeon

L'honorable Adélarde Turgeon, le fils le plus illustre de Beaumont, n'a vécu que les dix premières années de sa jeunesse dans sa paroisse natale. Ses études collégiales et universitaires puis sa carrière publique le tinrent ensuite éloigné de ce petit coin de pays qu'il aimait pourtant plus que tout autre. Mais il voulut y dormir son dernier sommeil et c'est dans le cimetière de Beaumont qu'il repose depuis bientôt quinze ans, au milieu de sept ou huit générations des siens.

Adélarde Turgeon, fils de Damase Turgeon et de Christine Turgeon, était né à Beaumont le 18 décembre 1863.

Il fit ses études classiques au collège de Lévis. C'est là

qu'il rencontra dans les dernières années de son cours Lomer Gouin, et que se noua entre les deux compagnons de classe cette amitié, cette fraternité, qui ne fut brisée que par la mort.

Admis au barreau le 12 juillet 1887, M. Turgeon exerça sa profession à Lévis, puis à Québec.

Dès 1890, il était candidat dans le comté de Bellechasse pour l'Assemblée législative. Elu sur M. Faucher de Saint-Maurice, ancien député du comté, il fut continuellement réélu jusqu'à 1909 avec des majorités toujours croissantes.

M. Turgeon fut ministre dans les administrations Marchand, Parent et Gouin. Il administra tour à tour les départements de la Colonisation, des Mines, du Secrétariat, de l'Agriculture, des Terres, Forêts et Pêcheries, etc., etc.

En 1909, M. Turgeon qui était dans la vie politique active depuis près de vingt ans, accepta un poste qui demandait un peu moins de travail. Fait conseiller législatif de la division de la Vallière, il devint président de la Chambre Haute. Il devait conserver cette charge jusqu'à sa mort, arrivée à Québec le 14 novembre 1930.

Au cours de sa carrière politique si honorablement remplie, M. Turgeon avait été l'objet de belles distinctions de gouvernements étrangers. Il fut créé officier de l'Instruction Publique de France, chevalier de la Légion d'Honneur, officier de l'Ordre de Léopold de Belgique, compagnon de l'Ordre de Saint-Michel et de Saint-George (C.M.G.), etc.

M. Turgeon, à peine sorti de l'Université, avait été un des fondateurs et des principaux collaborateurs de *l'Union libérale*, de Québec. Ce vigoureux journal comptait toute une pléiade de collaborateurs qui devinrent, un peu plus tard, les têtes dirigeantes du parti libéral dans la région de Québec. Les seuls survivants de ce groupe sont, croyons-nous, l'honorable M. Alexandre Taschereau et l'honorable M. Edouard Dorion, ancien juge de la Cour d'Appel.

Marie-Elisabeth Turgeon

C'est une Beaumontoise, Marie-Elisabeth Turgeon, en religion Mère-Marie de Sainte-Elisabeth, qui a fondé l'Institut des Soeurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire. Cette communauté qui n'a pas encore trois quarts de siècle d'existence compte déjà plusieurs centaines de religieuses. Elle rend des services inappréciables à l'éducation et à l'hospitalisation dans tout le bas Saint-Laurent où se trouvent ses principaux établissements.

La vie de la Mère Marie de Sainte-Elisabeth sera publiée avant longtemps. On verra alors une fois de plus que Dieu se sert parfois de faibles créatures pour exécuter de grandes choses.

En attendant la publication de ce livre à l'honneur et à la gloire d'une Beaumontoise, donnons ici les principales dates de son existence pour l'édification de ses anciens concitoyens.

Marie-Elisabeth Turgeon était née à Beaumont le 6 février 1840, du mariage de Louis-Marc Turgeon, cultivateur, et de Agnès Labrecque. Toutes les familles Turgeon de Beaumont peuvent réclamer une parenté avec Marie-Elisabeth Turgeon, puisqu'elles descendent de la même souche, les frères Jacques et Zacharie Turgeon.

Louis-Marc Turgeon appréciait les bienfaits de l'instruction et il fit de grands sacrifices pour donner cet outil indispensable à son fils et à ses huit filles.

Marie-Elisabeth Turgeon eut le bonheur d'avoir les Ursulines de Québec comme maîtresses de classe et elles lui donnèrent une solide formation.

Elle se dévoua ensuite à l'éducation de la jeunesse. Elle enseigna à Saint-Romuald d'Etchemin et à Sainte-Anne de Beupré.

C'est dans cette dernière paroisse que Mgr Langevin, premier évêque de Rimouski, instrument de la Providence,

vint la chercher pour prendre la direction d'une école modèle dans sa ville épiscopale.

Dès sa plus tendre enfance, Marie-Elisabeth Turgeon avait rêvé d'embrasser la vie religieuse. Elle fit part de son désir à Mgr Langevin. Celui-ci ne voulait pas perdre les services de cette éducatrice d'élite et après des pourparlers qui durèrent près de cinq ans, accepta la fondation d'une congrégation religieuse nouvelle dans son diocèse. Ceci se passait en 1879. La nouvelle communauté fut dédiée à Notre-Dame du Saint-Rosaire.

La fondatrice, Mère Marie de Sainte-Elisabeth, partit pour le ciel avant de voir son oeuvre assise sur des bases solides. Epuisée par ses inquiétudes et ses luttes, elle décéda le 17 août 1881, à l'âge de quarante-deux ans. Son acte de sépulture ne lui donne pas même le titre de religieuse de Notre-Dame du Saint-Rosaire. Il la désigne comme supérieure des Soeurs des Petites Ecoles. Mais qu'importait à cette âme d'élite, un titre ou un autre. Elle avait semé et elle ferma les yeux en songeant que Dieu se chargeait de la récolte.

AMIS DE BEAUMONT

Lord et lady Elgin à Beaumont

Lord Elgin prit possession de son poste comme gouverneur général du Canada le 30 janvier 1847, mais ce ne fut qu'au mois de septembre suivant qu'il fit une visite officielle à Québec. Il avait épousé, quelques semaines avant de s'embarquer pour le Canada, une fille de lord Durham, qui avait été gouverneur du Canada en 1838. Lady Elgin connaissait donc Québec puisqu'elle y avait vécu quelques mois, neuf ans auparavant. Les nobles visiteurs passèrent

six jours à Québec. Dès cette première visite, ils se rendirent très populaires et quand, en octobre 1851, ils vinrent s'installer à Spencer Wood, que le gouvernement venait d'acheter pour la transformer en résidence vice-royale, ils furent reçus en véritables triomphateurs.

Au cours de l'été suivant, le gouverneur et lady Elgin firent de longues promenades en voiture ou à cheval dans les paroisses des environs de Québec. Ils traversèrent plusieurs fois sur la rive sud et c'est au cours d'une de ces randonnées qu'ils découvrirent Beaumont. Tous deux furent si vivement intéressés par cette paroisse dont le site et la tranquillité leur rappelaient les villages d'Ecosse qu'ils se promirent d'y revenir.

Et voilà comment le comte et la comtesse d'Elgin s'installèrent dans la maison de M. Thomas Fraser, aux confins de Beaumont, non pas pour une journée et même une semaine, mais pour tout l'été de 1853.

M. Thomas Fraser, un des riches habitants de Beaumont, avait une terre de quatre ou cinq arpents. Sa maison, disparue depuis plusieurs années, était bâtie au sud du chemin du roi, sur une éminence d'où la vue s'étendait sur le fleuve et sur la rive nord à plusieurs lieues de distance.

Lord et lady Elgin n'avait amené avec eux qu'une couple de domestiques. Ils vécurent là toute la belle saison en simples petits bourgeois.

M. Thomas Fraser, descendant d'Ecosse, parlait plutôt le français, que l'anglais. Quant à madame Fraser, née Marie Lagueur, elle ne parlait que sa langue maternelle. Mais le gouverneur et lady Elgin avaient voulu vivre pendant quelques semaines de la vie de nos habitants canadiens et ils furent enchantés de leur séjour à Beaumont.

Lord Elgin et sa famille repartirent pour l'Angleterre dans les premiers jours de novembre 1854. Au dîner d'adieu qu'il donna à Spencer Wood le 1er novembre 1854, il déclara qu'il avait passé les jours les plus heureux de sa vie au Canada. Il oubliait sans doute la journée de 1849 où la population ultra-loyaliste de Montréal l'avait si grossière-

ment et si brutalement traité parce qu'il avait rendu justice aux Canadiens-français.

Une visite de madame Macpherson à Beaumont

Madame Daniel Macpherson, née Charlotte Holt Gethings, avait suivi les cours de l'ancien couvent des Soeurs de la Congrégation, alors situé à la basse ville de Québec, coin des rues Saint-Pierre et des Soeurs. Protestante mais très sympathique aux catholiques, madame Macpherson publia en 1890 un petit volume *Old Memories* où elle donne des renseignements intéressants sur sa jeunesse, les endroits qu'elle visita, des personnes qu'elle rencontra au cours de sa longue existence.

C'est dans les *Old Memories* que madame Macpherson rappelle le souvenir d'une visite qu'elle fit à Beaumont, chez les Fraser, quelques semaines après le séjour du gouverneur et de lady Elgin dans la vieille paroisse.

Madame Macpherson et son mari se rendaient souvent à l'île aux Grues visiter les seigneurs Macpherson, leurs parents. C'est dans un de ces voyages qu'ils s'arrêtèrent à Beaumont, à la résidence de M. Thomas Fraser.

Madame Macpherson prend plaisir à décrire la maison Fraser, une longue construction basse, avec une vue magnifique sur le fleuve Saint-Laurent.

Madame Fraser reçut très aimablement ses visiteurs et voulut leur montrer la chambre où lord et lady Elgin avaient couché. Rien n'y avait été enlevé depuis le départ des distingués personnages. Les deux lits remplissaient presque la pièce. Ces lits, avec quatre pieds qui touchaient presque au plafond étaient entourés tous deux de draperies à la mode du temps.

M. et Madame Macpherson prirent le dîner chez les Fraser et madame Fraser leur prépara une fricassée de poulets à la sauce blanche. Elle leur avoua qu'elle ne connaissait pas la recette de cette *fricassée* avant le séjour du

gouverneur Elgin chez elle. C'est le cuisinier du noble lord qui lui en avait donné le secret. Il faut croire que lord Elgin avait fait venir son cuisinier à Beaumont pendant les quelques semaines qu'il y vécut.

M. et Madame Macpherson partirent enchantés de leur visite chez les Fraser.

L'honorable John Hearn à Beaumont

L'honorable John Hearn pourrait servir d'exemple à la présente génération. Les jeunes gens d'aujourd'hui se plaignent qu'ils ne peuvent *arriver* parce qu'ils n'ont pas de capital pour *partir*. John Hearn, né à Waterford, en Irlande, en janvier 1827, arriva à Québec en 1842, à l'âge de quinze ans. Il n'avait pas le sou, pas de protecteur, pas de métier. Et, cependant, vingt-cinq ans plus tard, il était un des citoyens importants de la capitale. Il avait travaillé ferme, avait été sobre, honnête et s'était occupé de ses affaires au lieu de s'amuser. Il fit sa fortune surtout dans l'immeuble. Ses concitoyens ne tardèrent pas à réclamer ses services dans la vie publique. Il fut député de Québec-Ouest à l'Assemblée législative de 1867 à 1877, conseiller législatif de Stadacona de 1877 à 1892 puis député de Québec à la Chambre des Communes de 1892 à sa mort. Il fut également membre du conseil de ville de Québec pendant plus de trente ans. L'honorable M. Hearn décéda à Québec le 17 mai 1894, à l'âge de 67 ans.

M. Hearn avait acheté, le 24 novembre 1853, les propriétés que possédait à Beaumont John Galna, arrimeur, de Québec. Ces propriétés consistaient en quatre terres et plusieurs emplacements. Sur l'une de ces terres se trouvait une bonne maison éloignée du chemin du roi de plus de trois cents pieds. M. Hearn répara cette maison, l'agrandit et planta une rangée d'arbres chaque côté du chemin qui y conduit. Bref, il fit de sa maison un *home* absolument confortable. C'est dans cette belle et ancienne maison que M.

Hearn et sa famille passèrent tous les étés de 1853 à 1892.

Après la mort de l'honorable M. Hearn, son fils, M. John Gabriel Hearn, député de Québec-Ouest à la législature de Québec de 1900 à 1905, continua à passer les étés à Beaumont. Vers 1900, il se bâtit sur la plus haute colline de l'ancienne seigneurie de Vincennes une superbe résidence qui lui donne vue sur toute la côte de Beaumont, sur l'île d'Orléans et les Laurentides et surtout sur cette vaste échancrure du Saint-Laurent qui fait face au village de Beaumont. M. John Gabriel Hearn est décédé à Québec le 28 janvier 1927, à l'âge de 63 ans.

M. John Joseph Hearn, avocat, de Québec, a hérité des propriétés de son père à Beaumont. Comme son grand-père et son père, il est un admirateur et un ami de Beaumont. Chaque été le revoit à Beaumont.

Pendant trois générations la famille Hearn a habité Beaumont. Il y aura bientôt un siècle que cette famille irlandaise vit toute la belle saison dans cette paroisse totalement peuplée de Canadiens-français.

Ses rapports avec les habitants de Beaumont ont toujours été des plus cordiaux. Pour plusieurs familles, les membres de la famille Hearn ont été plus que des amis: ils ont été des bienfaiteurs.

Faucher de Saint-Maurice

La plupart des dictionnaires de biographies canadiennes donnent Beaumont comme le berceau de l'élégant écrivain Narcisse-Henri-Edouard Faucher de Saint-Maurice. Quelques-uns même disent qu'il naquit au manoir de la seigneurie de Vincennes.

Avec des qualités qui lui firent des centaines d'amis et d'admirateurs, Faucher de Saint-Maurice avait une *manie* qui ne faisait de tort à personne: il se croyait descendant des croisés. On sait avec quelle maëstria il transforma son nom de Faucher dit Saint-Maurice en Faucher de Saint-

Maurice. Il agit de même pour le lieu de sa naissance. Son père avait acheté la seigneurie et le manoir de Vincennes le 28 octobre 1847, mais une clause de l'acte de vente spécifiait qu'il ne prendrait possession du manoir qu'à la mort du vendeur, Etienne-Ferréol Roy. Le seigneur Roy ne mourut dans son manoir que le 22 novembre 1852. Il s'ensuit que M. Faucher père ne prit possession de la maison seigneuriale qu'à la fin de 1852 et peut-être même en 1853. Faucher de Saint-Maurice avait donc huit ans bien comptés lors de la prise de possession du manoir de Vincennes.

D'ailleurs, un document officiel nous fixe sur l'endroit de la naissance de l'écrivain. C'est son acte de baptême enregistré à Notre-Dame de Québec le 19 avril 1844: "Avons baptisé Narcisse-Henri-Edouard, né la veille, du légitime mariage de Narcisse-Constantin Faucher, avocat, et de dame Catherine-Henriette Mercier, *de cette ville.*" Donc, Faucher de Saint-Maurice n'était pas né dans un manoir mais dans une prosaïque maison de la haute ville de Québec. La paroisse de Beaumont aurait été fière de compter Faucher de Saint-Maurice comme un de ses fils mais la vérité a ses droits et elle veut qu'il soit un québécois de naissance.

Jean-Baptiste Laliberté

Les vieillards de Beaumont se rappellent que dans leur jeunesse, à peu près chaque dimanche de la belle saison, ils voyaient passer sur la grand'route le somptueux équipage du grand marchand de fourrure québécois, Jean-Baptiste Laliberté. Qu'allait faire M. Laliberté à Beaumont? Né à Québec le 27 mars 1843, le grand marchand était cependant d'origine beaumontoise puisque son père, Jean-Baptiste Lainesse ou Lainé dit Laliberté, et sa mère Elisabeth Labrecque, étaient nés dans la vieille paroisse et y avaient vécu presque jusqu'à sa naissance. M. Laliberté fut un fidèle visiteur de Beaumont toute sa vie et il n'oublia

jamais le coin de terre où les siens avaient peiné tant d'années.

M. Laliberté avait d'abord eu l'intention de se livrer à l'enseignement et il avait suivi les cours de l'École Normale Laval. Il décida ensuite d'entrer dans le commerce de la fourrure et il fit son apprentissage à l'important établissement Nichol, le plus important du genre à Québec dans le temps.

C'est à l'automne de 1867 que M. Laliberté se décida à voler de ses propres ailes dans le commerce de la fourrure. Il ouvrit un petit magasin, rue Saint-Joseph, à Québec, avec atelier de confection et de réparation de fourrures. Les commencements furent très modestes, comme il convient à tout marchand qui n'a à peu près que son honnêteté comme capital. Mais M. Laliberté avait un capital à sa disposition peut-être plus important que celui que les banques fournissent : il avait de l'ambition, de l'honnêteté, un jugement solide et, avec cela, une ardeur au travail que rien ne lassait. Aussi, un quart de siècle plus tard, le petit magasin des débuts devint le riche et bel édifice où le commerce établi par M. Laliberté se continue par une compagnie formée de ses descendants et de capitalistes canadiens-français.

M. Laliberté, sans jamais négliger son important commerce, s'occupa d'affaires publiques. Il fut pendant plusieurs années directeur et, plus tard président de la Banque Nationale, président de la Commission du port de Québec, etc., etc.

Parvenu à la fortune, au succès, il n'oublia jamais que les commencements sont durs pour ceux qui n'ont pas de capital ni de protecteurs, et il fut secourable à ceux qui, comme lui, commencèrent leur commerce avec leur seule honnêteté comme marchandise.

M. Jean-Baptiste Laliberté décéda à Québec le 29 août 1926, regretté de tous mais particulièrement de ses parents et amis de Beaumont qu'il n'avait cessé de fréquenter et d'aider de toutes façons.

Feu Joseph-Cléophas Côté

Est-il nécessaire de raconter ici l'histoire des derniers jours de ce citoyen estimé de Beaumont? Elle est encore dans la mémoire de tous ceux qui lisent les journaux et à plus forte raison de ses concitoyens qui, plus que tous autres, ont pu apprécier les qualités de ce chrétien exemplaire.

Le 10 septembre 1939, MM. Davidson et Côté partaient de Montréal en hydravion pour la côte du Labrador où ils devaient examiner certaines forêts propres à l'exploitation. Leur hydravion était conduit par M. Joseph Fecteau, de la Compagnie Quebec Airways.

Il faut dire que M. Côté était un expert en génie forestier et ses expertises étaient recherchées par toutes les grandes compagnies de bois du pays. Il avait exploré les forêts des provinces de l'Ouest, de l'Ontario, de Québec, du Nouveau-Brunswick et même de Terre-Neuve. La plus grande partie de l'immense côte du Labrador où il se rendait lui était familière. Il y avait fait déjà plusieurs explorations très satisfaisantes pour diverses compagnies intéressées dans l'exploitation du bois. L'hydravion conduit par le pilote Fecteau, en passant à Beaumont, survola la maison de M. Côté, dans le bas de la paroisse. M. Côté voulait saluer sa femme et sa famille avant de poursuivre son voyage. Se doutait-il alors que c'était un adieu éternel qu'il adressait aux siens?

Le 12 septembre, l'hydravion quittait Moisie (Côte Nord) pour North-West River (Labrador), puis des jours, des semaines, des mois même s'écoulèrent sans nouvelle. L'hydravion et ses occupants étaient disparus. Des recherches furent faites un peu partout dans les environs de la route que le pilote Fecteau était censé avoir suivie. Elles ne donnèrent aucun indice quelconque et on supposa que l'hydravion était tombé dans la mer et que ses occupants avaient péri.

Le 28 février 1940, une dépêche laconique d'un poste de la côte du Labrador apprenait aux journaux et aux parents que les cadavres des trois disparus avaient été retrouvés par des trappeurs dans une pauvre cabane de l'Ungava, à des centaines de milles de l'endroit où leurs affaires les appelaient. Le pilote Fecteau avait perdu sa route et, une fois sa provision d'essence épuisée, avait été forcé d'atterrir dans un coin de l'Ungava, dénudé, inhabité, sauvage.

Les trois malheureux voyageurs vécurent pendant quelques jours du peu de provisions qui leur restaient. Puis, ce fut la misère, la famine. Aucune chasse n'était possible, et dans les eaux environnantes les poissons ne se montraient pas. Et avec cette absence de vivres, l'hiver, le dur hiver du Labrador, s'approchait.

Les trois infortunés moururent à quelques jours, peut-être à quelques heures d'intervalle, loin des leurs, sans secours d'aucune sorte. Peut-on imaginer l'agonie qu'ils endurèrent dans cette cabane ouverte à tous les vents.

La dépouille mortelle de M. Côté fut ramenée à Beaumont et elle fut inhumée dans le cimetière paroissial le 25 mars 1940. Bien des fois pendant ses dernières heures sur la terre, M. Côté avait pensé à son fils, Père Bénédicte. Il avait rêvé de recevoir de lui une dernière absolution. Il n'eut pas ce réconfort à l'heure suprême. Mais les siens eurent la consolation de voir bénir par son cher fils, la fosse où il devait reposer à jamais.

Quelque part dans les actes des martyrs, nous nous rappelons avoir lu les dernières paroles d'un chrétien mis à mort pour sa foi : regardez, disait-il, comment un chrétien sait mourir.

Pendant les longues heures qui précédèrent sa mort, M. Côté eut le courage d'écrire un *Journal*, pour sa femme et son fils. Il savait ou il espérait que ces pages leur seraient remises tôt ou tard. Ces lignes, écrites d'une main encore sûre malgré l'extrême faiblesse de celui qui les traçait, ne redisent-elles pas, à chacune de leurs phrases, presque de leurs mots : Regardez, comment un chrétien sait mourir.

La mort de M. Côté, si on l'envisage au simple point de vue humain, fut triste, suprêmement triste; si on la considère au point de vue religieux, elle est une consolation pour tous les siens: ses dernières heures furent celles d'un héros du Christ, presque celles d'un martyr.

Fragments du "Journal" de M. Côté

· Nous voudrions pouvoir reproduire ici tout le *Journal* de M. Côté. Ces pages font penser au testament spirituel de Pierre Boucher qu'on a cité si souvent. On y voit la résignation chrétienne de M. Côté, sa foi en la miséricorde divine et son amour pour les siens. Citons au moins quelques passages de ce *Journal*:

· "22 novembre 1939.—Malgré que nous n'ayons pas mangé depuis deux jours, les forces vitales tiennent encore bon; mais nous sommes d'une grande faiblesse. Je suis allé voir mes pièges à quelques arpents seulement. Je marchais comme un vieillard, canne à la main. Si nous n'avons pas de secours d'ici dimanche, nous aurons été rendre nos comptes au Juge Suprême. Tous, nous avons gardé notre lucidité d'esprit; ce sont les prières ferventes qui nous ont donné cette grâce... Je ne puis vous dire tout ce que j'aurais pu vous dire de vive voix. Cela aurait été si doux de vous revoir un instant, même avant de rendre le dernier soupir, et de recevoir l'Extrême-Onction des mains de mon cher moine! L'amour que j'ai pour vous deux au dénouement final est sublime... A tous, parents chéris, amis sincères, je vous fais mes adieux avec un grand serrement de coeur.

· "24 novembre 1939.—Je ne croyais pas être capable de vous écrire. Après trois jours à l'eau claire, j'ai pu encore me lever. J'ai été voir mes pièges. Cela a pris tout ce que j'avais de forces. Comme d'habitude, rien dedans. Je prends le tout comme étant la volonté de Dieu. Mon esprit est encore clair; c'est une des grâces que j'ai obtenues. Je veux quitter cette vallée de larmes avec ma lucidité d'esprit.

Je crois que les prières des Bénédictins m'aident à la franchir. Oui, je les aime, mes Bénédictins! ils ne me partent pas de l'idée. Au point de vue spirituel, le Père Prieur avait raison de les garder où ils sont (Magog). Je n'avais jamais pu comprendre la chose; mais je l'ai comprise depuis que je suis plongé dans mon malheur ici. Il faut de l'isolement pour la vraie prière.

“D'ailleurs, Saint-Benoît-du-Lac est appelé à devenir un grand sanctuaire de recueillement... Il faut que notre vieille province de Québec redevienne ce qu'elle était: une fervente, une austère catholique. C'est là la vraie sagesse.

“Ce soir, devant le Crucifix, nous allons demander avec ferveur une bonne mort, paisible, douce. Je me suis rasé tout près pour le grand voyage. En me regardant dans le miroir, j'avais peur de ma maigreur, mais je me suis rappelé qu'on est poussière et que l'on retourne en poussière. Je me suis calmé. Si je puis être assez fort demain, je vous écrirai un mot encore.

“25 novembre 1939.—Mes deux compagnons ont chauffé le poêle toute la nuit. Sans cela nous n'aurions pu échapper à la mort. Ce n'est que pour retarder le dénouement. Il approche rapidement. Pendant ce temps-là, je sens en moi que les grâces et la force d'y faire face ont été obtenues. Hier soir, devant le crucifix de la bonne mort, nous l'avons embrassé, nous avons demandé pardon de nos fautes tous ensemble. Nous avons renouvelé notre foi en Lui qui a souffert pour notre rédemption. Jos. Fecteau et moi avons encore renouvelé notre ardent désir de recevoir les Sacrements de Pénitence, Eucharistie et Extrême-Onction. C'est là ma plus grande peine, de mourir sans cette grande consolation de notre Mère la Sainte-Eglise. J'implore ma bonne Mère la Sainte Vierge chaque minute du jour. Ce qu'elle me donne de force, la Puissante Invocatrice auprès du divin trône!

“Maintenant, mes deux chéris, puisez vos forces où j'ai obtenu les miennes. Vivez tous les deux en communauté d'idées et d'amour pour le Christ. Vous aurez une vie

heureuse pleine de bénédictions. Mon départ pour le grand inconnu dans des circonstances pénibles en apparence a été arrangé de cette façon par la Providence...

“Soyez courageux. Si Dieu le permet, je veillerai sur vous deux avec tendresse et amour... Soyez assurés, grâce à la Sainte Vierge, que je vais mourir avec toutes mes facultés d'esprit, conscient de laisser un monde qui n'était qu'un lieu temporaire. J'emporte dans la tombe un grand regret et un grand sacrifice; celui de vous quitter. Je l'ai fait noblement pour mon salut.

“26 novembre 1939.—J'ai pu me lever aujourd'hui, dimanche. Depuis mardi que je suis à l'eau claire, cela tient du miraculeux. Aussi, si tu voyais mon corps. C'est la désintégration complète de tous les éléments qu'il contenait pour soutenir la vie... J'ai fait la prière en commun encore ce matin. Nous avons encore fait notre sacrifice suprême, et avons demandé une mort douce. Nous avons offert toutes nos souffrances pour l'expiation de nos péchés et avons demandé pardon devant le Crucifix de la bonne mort. Que sa sainte volonté soit faite! Nous avons lutté chrétiennement pendant onze semaines.

“Je fais des vœux pour qu'elle exauce mes prières et que l'heure de la délivrance approche...

“Je veux ce matin faire mes derniers adieux. A mes chers bons Pères Bénédictins, etc... J'espère que ceux-là t'aideront dans ton malheur. Ils sont si bons!... Je vais rejoindre mes vieux parents qui étaient si bons! Mon Eva et Claude chéri, je vous quitte pour l'éternité, avec résignation et une foi inébranlable.”

Aux chers Pères Bénédictins

Le 22 octobre 1939, dans son *Journal*, M. Côté faisait les adieux suivants aux chers Pères Bénédictins de Saint-Benoît-du-Lac. On sait que son fils Claude fait partie de cette congrégation :

“Depuis que je suis dans la position actuelle, il ne s’est pas passé une heure sans que leur douce mémoire m’unisse fraternellement à eux. Je les vois tout le temps en prière, le Père Prieur en tête. Il m’a déjà dit que mes prières ne paraissaient pas vives et chaudes. Comme il disait bien la vérité! Comme il sonde bien profondément les âmes!

“J’ai connu la valeur et la force de la prière sur l’être humain dans le malheur où je me trouve. Pourquoi n’ai-je pas ressenti cela plus vite? Que de choses j’aurais évité dans la vie.

“Oui, heureux les bons Pères Bénédictins qui peuvent prier tous les jours comme ils le font! Que je suis fier de voir mon seul fils un des leurs. Je suis certain que tant qu’il vivra j’aurai une prière de lui tous les jours. Je le connais bien ce bon Claude, il était digne d’être un des vôtres.

“Je sais que depuis que ce grand malheur m’a frappé vous n’avez cessé d’invoquer la divine Providence pour moi.

“J’aurais tant voulu avoir l’absolution d’un des vôtres. Est-ce que ce désir ardent de ma part va être exaucé par Dieu? Sinon, vais-je bénéficier de la clémence de Dieu vu mon grand désir de recevoir les consolations de notre Mère la Sainte Eglise?

“Ce désir spirituel dépasse par millions de fois celui de nourrir le corps qui, dans le moment, est rendu au point de la mort.

“Il ne nous reste que cinq livres de provisions et nous sommes trois. J’escompte, à petite ration, que cela peut nous tenir en vie encore dix jours.

“Ah! mes bons Pères, adieux sincères et profonde douleur de vous quitter pour l’éternité! A tous je vous demande une fervente prière car j’ai peur d’être indigne de la récompense éternelle.

Adieu! Adieu! — J. C. Côté.”

L'INSTRUCTON A BEAUMONT

Les anciennes écoles de Beaumont

Si, comme l'ont affirmé des critiques peu renseignés, nos campagnes manquaient presque totalement d'écoles sous le régime français, où les centaines de cultivateurs dont nous voyons les signatures dans les registres de l'état-civil ou les actes notariés auraient-ils appris à lire et à écrire? Nous le répétons après Mgr Amédée Gosselin, J.-Edmond Roy et quelques autres qui ont pris la peine de se renseigner aux véritables sources : l'instruction sous le régime français n'était pas aussi répandue que de nos jours, mais nos pères en savaient aussi long et peut-être plus que les paysans français qui étaient leurs contemporains.

Il y a eu des écoles sous l'ancien régime à Beaumont, des preuves écrites sont là pour en témoigner, mais nous n'avons, malheureusement, aucune documentation sur ces écoles, pas plus d'ailleurs que sur celles qui existèrent dans la paroisse avant 1855.

Antérieurement à 1855, deux municipalités scolaires existaient à Beaumont. Par arrêté ministériel du 13 février 1855, ces deux municipalités furent fondues en une seule qui prit le nom de Municipalité de Beaumont. Les premiers commissaires d'écoles de la municipalité de Beaumont furent MM. Patrick Ryan, Charles Bilodeau, Louis Turgeon et Paul Poirier. C'est ce dernier qui fut le premier président de la nouvelle municipalité. M. Charles Letellier fut le premier secrétaire-trésorier.

Le procès verbal de la première réunion de la Commission scolaire nous apprend que le secrétaire-trésorier de l'ancienne Commission était M. Pierre Roy.

En 1855, les instituteurs et institutrices de Beaumont étaient M. Ferdinand Letellier, qui dirigeait l'école des garçons, près de l'église; madame Letellier avait l'école des filles dans la même maison. Mademoiselle Bechette faisait la classe aux garçons et aux filles de l'arrondissement No. 2, dans la maison de M. Gabriel LeChasseur. Dans l'arrondissement No. 3, mademoiselle Lamontagne tenait l'école des garçons et des filles, dans la maison de M. Jean Roy.

Mademoiselle Louise Turgeon avait tenu une école pour l'ancienne commission scolaire dans l'arrondissement No. 1, près de l'église. Remercée de ses services avant la fin de son engagement, elle poursuivit la Commission scolaire et la cour lui accorda vingt louis de dédommagement.

Ce sont là à peu près les seuls renseignements parvenus jusqu'à nous sur les anciennes écoles de Beaumont, mais ils nous prouvent que nos pères avaient à coeur de donner une instruction au moins élémentaire à leurs enfants.

Les Soeurs de la Charité de Saint-Louis

Beaumont doit son couvent des Soeurs de la Charité de Saint-Louis au curé Mathieu. Dès 1920, il avait demandé aux Soeurs de la Charité de Saint-Louis de prendre charge de l'école du village. La Mère Thérèse de Jésus, provinciale, envoya à Beaumont, à la fin d'août 1921, la Mère Gabrielle de Jésus, comme supérieure, et une postulante, Soeur Noémie, pour prendre charge de la cuisine et du ménage. Comme il y avait deux classes, la supérieure en prit une et l'autre fut confiée à une institutrice laïque.

En septembre 1922, une troisième classe fut ouverte. Elle fut confiée à une postulante, tandis que la Soeur Hélène de la Croix prenait la direction de l'École modèle, qui, jusque-là, avait été confiée à une institutrice laïque. La santé de la supérieure, déjà compromise, ne lui permettait plus de se livrer à l'enseignement. Elle resta cepen-

dant à la tête de la maison qu'elle gouverna jusqu'en novembre 1924. Rappelée alors à Bienville, elle y décéda le 1er avril 1925. C'est la Mère Saint-Maurice qui la remplaça à Beaumont.

M. le curé Mathieu, qui avait été un véritable père pour les Soeurs de la Charité de Saint-Louis établies dans sa paroisse, décéda en 1923. Il fut remplacé par l'abbé Georges Ouvrard qui ne montra pas moins de dévouement pour le couvent de Beaumont que son prédécesseur.

En 1927, l'abbé Lefebvre prenait charge de la cure de Beaumont. Comme MM. Mathieu et Ouvrard, il fut plein de dévouement et de générosité pour le couvent. C'est grâce à son intervention qu'un clocher orne le toit du couvent. Une statue de la Vierge fut placée presque en même temps dans la façade du couvent.

En août 1930, la Mère Saint-Maurice quittait Beaumont. Elle fut remplacée par la Mère Madeleine de Jésus qui ne resta qu'un an à Beaumont. La Commission scolaire, ayant enlevé une classe, la petite communauté resta sans supérieure pendant quelque temps, sous la dépendance de la maison de Bienville.

En 1933, Beaumont célébrait le deuxième centenaire de son église paroissiale. Les Soeurs de la Charité de Saint-Louis se dévouèrent beaucoup pour cette fête paroissiale. La Mère Eliane de Jésus se donna tant de fatigues qu'elle dut retourner à la maison-mère, où elle décéda quelques années plus tard.

C'est à la fin des classes de cette année 1932 que la nouvelle supérieure, la Mère Marie de Saint-Paul, arriva à Beaumont.

Le 15 avril 1937, les élèves des Soeurs de la Charité de Saint-Louis prenaient part à leur façon aux travaux du Congrès de la langue française. Dans une séance fort intéressante, elles donnaient aux notables de Beaumont un échantillon de leurs progrès dans l'étude de la langue.

M. le curé Lefebvre quitta la cure de Beaumont en 1939

pour aller prendre la direction de la paroisse de Saint-François de la Rivière-du-Sud.

M. l'abbé Guay, curé actuel de Beaumont, est un ami des Soeurs de la Charité de Saint-Louis puisqu'il leur avait confié les écoles de son ancienne paroisse de Lac-Frontière.

Depuis, l'histoire du petit couvent de Beaumont est de l'histoire contemporaine.

Disons, en terminant, que la paroisse de Beaumont a donné jusqu'à date trois de ses jeunes filles à la communauté des Soeurs de la Charité de Saint-Louis.

LES CONCESSIONS OU RANGS DE BEAUMONT

La concession Ville-Marie

La dévotion à la Sainte Vierge a été populaire au Canada dès les premières années de la colonie. Les greffes de nos premiers notaires contiennent bon nombre d'actes de fondations de messes en l'honneur de la Sainte Vierge. Les pieux fondateurs de la ville de Montréal l'avaient consacrée à la mère de Dieu et lui donnèrent le nom de Ville-Marie. M. de Maisonneuve, les premiers missionnaires et tabellions de Montréal se servent toujours du terme Ville-Marie. M. E.-Z. Massicotte nous dit que c'est après 1705 seulement que le nom Montréal commença à supplanter celui de Ville-Marie.

C'est un quart de siècle plus tard que les habitants de Beaumont donnèrent le nom de Ville-Marie à une des concessions de la seigneurie. Avaient-ils une raison particulière pour adopter ce nom? Voulait-ils rappeler le souvenir de Ville-Marie fondée dans l'île de Montréal? Rien ne l'indique.

Il est plus que probable que la dévotion à la Sainte Vierge fut le seul motif de ce choix. En tout cas, les habitants de Beaumont ont conservé pieusement le beau nom choisi par leurs ancêtres et il n'y a pas d'apparence qu'il disparaisse de sitôt. Les Beaumontois sont traditionnalistes. Les innovations mettent du temps à s'implanter chez eux. Nous devons presque les en féliciter. Sûrement, il faut marcher avec le progrès, avec notre temps, mais les nouveautés nous apportent parfois tant de surprises et de déceptions qu'il vaut mieux les étudier longuement avant de les accepter.

Nous savons qu'en 1721 un certain nombre d'habitants étaient établis avec leurs familles dans le rang Ville-Marie et que huit autres y faisaient valoir leurs terres sans y résider.

En 1723, d'après l'aveu et dénombrement du seigneur Couillard, le rang Ville-Marie comptait dix-huit habitants. En commençant à l'est, on y voyait :

Antoine Vallière fils, trois arpents.

Les héritiers de la veuve Grenet, trois arpents.

Antoine Nadeau, trois arpents.

Pierre Penin, trois arpents.

Thomas Guenette, trois arpents.

Denis Gonthier, trois arpents.

René Vallière, trois arpents.

Jean-Baptiste Gonthier, trois arpents.

La veuve Paul Gonthier, trois arpents.

Louis Le Roy, trois arpents.

Joseph Dallaire, trois arpents.

Jean Le Roy, trois arpents.

Jean Gosselin, trois arpents.

Louis Turgeon, trois arpents.

Jean Turgeon, trois arpents.

Louis Bochart, trois arpents.

Jacques Monrougeau, trois arpents.

Charles Guenette, trois arpents.

La concession Saint-Roch

Le deuxième rang de Beaumont plutôt connu sous le nom de concession Saint-Roch se prolonge dans la paroisse de Saint-Joseph de Lévis sous le même nom. Il y a même le Petit Saint-Roch et le Grand Saint-Roch. D'où vient ce nom de Saint-Roch? La partie de ce rang ou concession situé dans le territoire de Saint-Joseph de Lévis a-t-elle imposé ce nom au reste du rang qui est dans le territoire de Beaumont? Nous ne pouvons répondre à cette question.

Lors du passage du procureur-général Collet à Beaumont, en mars 1721, pour enquêter sur le district des paroisses, les habitants lui déclarèrent qu'au bout de la profondeur de quarante arpents des terres du bord de l'eau "il y avait un second rang d'habitations qui n'étaient pas encore prises". Ceci veut dire, croyons-nous, qu'aucune terre n'était encore habitée au deuxième rang. Quelques terres y avaient été concédées par le seigneur Couillard mais aucun défrichement n'y avait encore été fait.

Dans son aveu et dénombrement du 15 mars 1723, le seigneur Couillard parle du deuxième rang de sa seigneurie mais il ne le désigne pas sous le nom de Saint-Roch.

Saint Roch est le saint qu'on invoquait sous le régime français contre les épidémies. Dans l'hiver de 1714-1715 une épidémie assez maligne se développa à Beaumont. Elle fit des ravages jusqu'au printemps et y emporta en même temps le seigneur Couillard et le curé Mercier. Il est possible que le nom de Saint-Roch ait été donné au second rang de Beaumont en souvenir de la protection accordée par le thaumaturge à la plupart des familles de la paroisse.

L'aveu et dénombrement du seigneur Couillard du 15 mars 1723 donne les noms de tous les habitants établis dans le rang.

En partant de la borne qui séparait la seigneurie de Beaumont de celle de la Durantaye (Saint-Michel de Belle-chasse) on comptait :

Jacques Turgeon, arrière-fief de 20 arpents sur quarante.
Guillaume Couture, quatre arpents sur quarante.
Jean Couture, trois arpents sur quarante.
Jean Labrecque fils, trois arpents sur quarante.
Joseph Labrecque (frère du précédent), trois arpents sur quarante.
Augustin Couture, trois arpents sur quarante.
Jean Nadeau, fils, trois arpents sur quarante.
Olivier Couture dit Bellerive, trois arpents sur quarante.
Hébert Couillard, trois arpents sur quarante.
Charles Couillard, trois arpents sur quarante.
Pierre Couillard, trois arpents sur quarante.
Jean Couture dit Bellerive, trois arpents sur quarante.
Jean Guay, trois arpents sur quarante.
Michel Molleur dit Lallemand, trois arpents sur quarante.
Jean-Baptiste Molleur dit Lallemand, trois arpents sur quarante.
Le nommé Saint-Pierre, quatre arpents sur quarante.

VARIA

Les croix de chemin de Beaumont

Le professeur Kalm qui visita notre pays sur la fin du régime français a laissé un récit vivant, vrai, sympathique de son séjour ici. Protestant, Kalm était cependant sans préjugé, et il ne peut taire son admiration pour l'habitant canadien. Il le préfère de beaucoup au paysan américain et il ne se gêne pas de le répéter. Kalm, se fit conduire de Québec à Montréal en calèche par un habitant canadien et il écrit qu'il croyait que le voyage ne se terminerait jamais parce que son outomédon arrêtait à chaque croix ou calvaire du chemin pour y faire une prière. Dieu sait

qu'elles étaient alors nombreuses les croix de chemin entre Québec et Montréal. Chaque paroisse en comptait deux ou trois.

Les routes nationales qui relient les principaux centres de la province de Québec ont certains avantages sur les anciens chemins du Roi. Elles sont plus larges, plus droites, mieux entretenues, mais elles n'ont pas tant s'en faut le cachet, la poésie, le pittoresque de nos anciennes routes, tortueuses il est vrai, mais si intéressantes à parcourir. Les calvaires et croix de chemin leur donnaient un air de piété et de tranquillité que nos grandes routes d'aujourd'hui n'ont pas.

Mgr Plessis, le grand évêque de Québec, admirait les paroisses qui élevaient des croix de chemin, mais il n'aimait pas celles qu'on voit dans certaines paroisses et qui sont chargées de toutes sortes d'attributs comme la lune, le soleil, l'éponge, le roseau, etc. "La croix, écrivait-il au curé Parent, le 6 avril 1818, est assez respectable par elle-même et doit suffire à la dévotion des fidèles, surtout si elle porte un Christ bien travaillé..." Mgr Plessis avait cent fois raison et on devrait se contenter, le plus souvent, dans nos paroisses, d'une simple croix de bois peinte de noir et bien entretenue. On ne s'improvise pas artiste du jour au lendemain et les Jobin sont assez rares dans nos campagnes. Mieux vaut une simple croix de bois bien entretenue qu'un calvaire avec toutes sortes d'ornements mal travaillés qui portent plutôt à rire qu'à prier.

Beaumont compte trois croix de chemin. Elles n'ont pas d'histoire. Elevées aux premières années de la paroisse par la piété des habitants elles ont été remplacées de temps en temps, sans bruit, sans cérémonie d'aucune sorte.

La plus ancienne est sur le bord du chemin du roi, rang du bord de l'eau, terre de M. Joseph Couture. Le rang Ville-Marie compte une croix de chemin sur la terre de M. Auguste Thibault. La troisième croix de chemin s'élève sur la terre de M. Louis Martel, au rang Saint-Roch.

Notons que le rang Ville-Marie a une statue de la Sainte Vierge, sur la terre de M. Joseph-Pierre Guay. Cette statue fut érigée par les soins de M. l'abbé Antonio Guay, en 1929, sous le vocable de Notre-Dame de Ville-Marie.

La chanson à Beaumont

Le Français né malin se venge d'un ennemi ou d'un individu qui lui déplaît en le chansonnant. On l'a répété bien des fois : en France, tout finit par une chanson. Hélas ! depuis que les barbares Allemands sont maîtres en France dans la plupart des foyers les larmes ont remplacé les chansons.

Le Canadien né Français a les mêmes qualités et les mêmes défauts que ses ancêtres. Lui aussi aime la chanson, surtout la chanson satirique. MM. E.-Z. Massicotte et Marius Barbeau ont recueilli des centaines de chansons satiriques composées par nos ancêtres. La plupart ne valent rien au point de vue de l'art mais toutes dénotent un esprit frondeur, malin, qui est bien la caractéristique du Gaulois.

Beaumont, sous l'ancien régime, avait ses poètes improvisés tout comme Lotbinière et nombre d'autres vieilles paroisses. Le poète satirique ne fait de mal à personne quand il se tient dans des limites raisonnables. Il peut faire beaucoup de bien, en corrigeant, ceux qui l'écoutent, de certains défauts. D'autre part, si le chansonnier dépasse la mesure, il peut faire beaucoup de mal soit en humiliant ceux qu'il chansonne soit en leur faisant perdre leur réputation.

Les chansonniers de Beaumont, malheureusement, oublièrent souvent les règles de la justice et de la charité chrétienne, et l'autorité ecclésiastique dut les rappeler à l'ordre.

En 1726, la visite pastorale à Beaumont fut faite par le grand vicaire Chartier de Lotbinière. Ancien conseiller au Conseil Supérieur, il avait été marié et des déboires de famille avaient aigri son caractère. Il était rigide, peu

enclin à la douceur et, souvent, essayait de corriger un abus par des mesures extrêmes qui manquaient leur objet.

Informé par le curé, des chansons satiriques qui circulaient à Beaumont et qui étaient de nature à nuire aux personnes attaquées, M. de Lotbinière signa l'ordonnance suivante, le 30 juin 1726 :

“Avertit que quelques-uns des paroissiens faisaient des chansons libelleuses et diffamatoires contre la réputation d'autrui, nous avons rendu une ordonnance que nous avons fait publier en personne par laquelle nous défendons de recevoir aux sacrements ceux qui par la suite feraient ou chanteraient de pareilles chansons.”

Nous ignorons si l'ordonnance de M. Chartier de Lotbinière mit fin immédiatement à cet abus.

Ajoutons que les tribunaux de la colonie étaient très sévères pour les chansonniers malins traduits devant eux. On les condamnait, le plus souvent, à faire des excuses publiques aux personnes attaquées à la porte de l'église paroissiale, à l'issue de la grand'messe du dimanche.

La légende des Fraser

On raconte à Beaumont une touchante légende au sujet des Fraser.

Quelques années après la Conquête, Augustin Fraser, Ecossais de naissance mais catholique, s'établit à la basse-ville de Québec comme marchand. Fraser parlait le français comme sa langue maternelle et il ne tarda pas à se créer une belle clientèle parmi les gens de la campagne.

Un jour, à peu près à l'époque où les *voyageurs* des Pays d'en Haut avaient coutume de s'embarquer afin de rejoindre la flotille des canots à Lachine, un nommé Gagné entra au magasin de M. Fraser et lui demanda de lui vendre à crédit les effets dont il avait besoin pour son voyage.

Gagné n'avait pas la réputation d'être un bon *payeur*. De plus, il entreprenait un voyage très dangereux. Il gagna

cependant le bon M. Fraser en lui disant : —Mort ou vif, je vous paierai, je vous le promets.

Quelques semaines plus tard, précisément pendant la nuit où la flotille de Lachine se mettait en marche, M. Fraser fut éveillé par une voix étrange :

—Ne craignez pas, M. Fraser, disait-elle, je suis le *voyageur* Gagné à qui vous avez vendu des marchandises à crédit. Je vous ai promis de vous payer mort ou vif, je tiens parole. Il y a chez un *passager* de la Pointe-Lévis un coffre qui m'appartient. Je vous autorise à le réclamer. Vous le ferez vendre et vous vous paierez.

Le lendemain, M. Fraser raconta cet incident à sa femme et ajouta : —Gagné m'a dit autre chose que je ne puis dévoiler à présent et qui me servira bien à l'heure de la mort.

Une semaine plus tard, une lettre de Lachine apprenait à M. Fraser que Gagné s'était en effet noyé en montant dans son canot.

Les années s'écoulèrent. M. Fraser, ayant fait fortune, avait acheté une magnifique terre à Beaumont.

Vigoureux, travailleur, encore jeune, l'ancien marchand occupait ses loisirs à la culture de la terre.

Le 11 octobre 1779, le fils aîné de M. Fraser était à labourer une pièce de terre à quelques arpents de la maison. Tout à coup, il vit sortir son père d'un petit vallon. Sa figure était toute décomposée.

—Mon fils, dit-il, remets les chevaux à l'écurie, nous ne labourerons pas aujourd'hui. J'ai à m'occuper d'affaires beaucoup plus importantes.

Ils rentrèrent à la maison. Le père Fraser, d'ordinaire si vigoureux, avait peine à marcher. En entrant, il dit à sa femme :

—Je n'ai pas pour une journée à vivre. Aujourd'hui même, au moment où le soleil disparaîtra à l'horizon, Dieu me rappellera à lui. Envoyez chercher le curé que je mette ordre aux affaires de ma conscience.

Madame Fraser, ses enfants et ses voisins essayèrent

d'éloigner de lui la noire vision qui l'obsédait. Tout fut inutile.

Le curé de Beaumont, M Brassard Deschenaux, qui décéda curé de L'Ancienne-Lorette, vint auprès de M. Fraser, reçut sa confession et lui donna même la communion en viatique, prétend-on.

Sur la fin du jour, M. Fraser prit place dans son lit, entouré de sa famille en pleurs, et, au moment où le soleil disparaissait à l'horizon, sa tête retomba sur son oreiller. Il venait d'être frappé par une syncope de coeur.

Le *voyageur* Gagné, en retour du service rendu, avait promis de l'avertir de l'heure et du jour de sa mort. Et, le matin du 21 octobre 1779, il avait accompli sa promesse.

Les bons vieux de Beaumont qui racontent cette légende prétendent que depuis 1779 tous les descendants d'Augustin Fraser sont averti de l'heure de leur mort. (1)

La sorcière de Beaumont

“J'avais vingt ans, écrit M. de Gaspé dans ses *Anciens Canadiens*, lorsque je rendis visite à la première sorcière de Beaumont.” C'est donc en 1807 ou en 1808 que M. de Gaspé eut l'entrevue qu'il raconte au long avec la mère Nolet, la vieille sorcière ou tireuse de cartes de Beaumont.

L'habitant qui conduisait M. de Gaspé de Saint-Jean Port-Joli à Québec avait une foi d'Évangile en la mère Nolet. “Arrivés à la paroisse de Beaumont, dit le vieil auteur, il me parla de la mère Nolet, la femme savante, la sorcière qui connaissait le passé, le présent et l'avenir, le tout appuyé d'histoires merveilleuses de curés, de seigneurs de dos blancs et d'habits à poche qu'elle avait rembarrés.”

M. de Gaspé entra chez la mère Nolet pour prouver à son conducteur qu'elle n'avait aucune science quelconque et

(1) Faucher de Saint-Maurice a raconté cette légende sous le titre “Le fantôme de la Roche” dans son livre *A la veillée*.

qu'elle était simplement une blagueuse qui exploitait les naïfs qui avaient confiance en elle.

M. de Gaspé dit :

“C'était bien un antre de sorcière que l'habitation de la mère Nolet, petite maison noire, basse, construite au pied d'une côte escarpée, et aussi vierge de chaux en dehors et en dedans que si le bois avec lequel elle avait été construite eut encore poussé dans la forêt. Tout annonçait la pauvreté, sans être la misère absolue.”

L'entrevue de M. de Gaspé et de la mère Nolet eut lieu en présence de l'habitant de Saint-Jean Port-Joli et le brave homme put se rendre compte que la vieille n'était, en effet, qu'une exploiteuse de la crédulité populaire.

La visite de M. de Gaspé

Reproduisons quelques lignes du récit de M. de Gaspé de son entrevue avec la sorcière de Beaumont.

Agé de vingt ans, M. de Gaspé n'était pas marié et, conséquemment, n'avait pas d'enfants.

“—Que souhaitez-vous savoir, me dit la sybille.

“—Je suis parti d'Halifax, répondis-je, il y a plus d'un mois, et je suis très inquiet de ma femme et de mes enfants.

“La vieille remua les cartes, les étendit sur la table et me dit :

“—Vous avez eu bien de la misère dans votre voyage !

“—Ah ! oui, la mère, lui dis-je, on en mange de la misère quand on est réduit à faire souvent huit lieues sur des raquettes, et que pour se délasser le soir, on fait un trou dans la neige pour y passer la nuit ; ça n'arrange pas un homme !

“—Pauvre monsieur, dit la vieille, en me regardant d'un air de compassion.

“—Mais il ne s'agit pas de ma misère, lui dis-je, elle est passée, je n'y pense plus. Donnez-moi, s'il vous plaît, des nouvelles de ma femme et de mes enfants.

“La sorcière rassembla les cartes, les mêla de nouveau, les étendit sur la table et s'écria :

“—Oh ! la jolie créature.

“—Mais, pas trop laide, dis-je en me regorgeant.

“—Votre femme, continua la sybille, se porte bien et a tout à souhait. Elle s'ennuie un peu, et attend avec hâte une lettre de vous qu'elle recevra bien vite.

“—J'en suis bien aise, lui dis-je, car je lui ai écrit à la sortie du Portage, et je craignais que ma lettre eut été perdue. Maintenant, mes enfants !

“Elle fait un tour de cartes et commence à compter.

“—Un, deux... en me regardant attentivement.

“—Eh oui, la mère, lui dis-je, deux enfants : un petit garçon et une petite fille.

“Evidemment soulagée, elle s'écria de nouveau :

“—Oh ! les beaux petits anges ! comme ils sont gaillards ! Le plus jeune paraît pourtant tourmenté, mais ce ne sera rien : ce sont ses dents qui le font souffrir.

“—Justement, la mère, lui dis-je.

“Après l'avoir remerciée de ces bonnes nouvelles, je lui donnai une pièce blanche ; prodigalité à laquelle elle ne s'attendait guère, son tarif étant de trois sous pour les pauvres et de six pour les gens riches.”

On peut croire que l'habitant de Saint-Jean-Port-Joli qui conduisait M. de Gaspé à Québec et qui avait assisté à toute l'entrevue, fut d'une humeur massacrant tout le reste du voyage. M. de Gaspé avait détruit son idole, la mère Nolet, en si peu de temps !

La terre des Riverin

Dans l'aveu et dénombrement du seigneur de Beaumont, Charles Couillard, de mars 1723, il est fait mention d'une terre possédée par les héritiers Riverin.

“Qu'au dessus, dit l'aveu et dénombrement, sont la dame veuve et héritiers du feu sieur Joseph Riverin qui possèdent

cinq arpents de front sur la dite profondeur de quarante arpents, chargés des mêmes cens et rentes, sur laquelle terre il y a un fermier, maison, grange, étable, écurie, environ cinquante arpents de terre labourable et six arpents de prairie, et sur laquelle terre il y a un moulin banal à eau faisant farine bâti en pierre de trente pieds de long sur vingt de large.”

Cette terre était voisine, à l'ouest, de la terre de Jean Nadeau sur laquelle étaient bâtis l'église paroissiale et le presbytère.

Qui était ce Joseph Riverin ?

Les deux frères Joseph et Denis Boivin, originaires de Saint-Saturnin, évêché de Tours, étaient venus s'établir à Québec dans les dernières années du dix-septième siècle. L'un et l'autre se mirent dans le commerce et devinrent de grands marchands et hommes d'affaires. Denis Riverin fut conseiller au Conseil Supérieur puis lieutenant général de la Prévôté. Quant à Joseph Riverin, il s'occupa beaucoup de pêche et d'industrie. Marié à une canadienne, Michelle Mars, il en eut plusieurs enfants dont deux seulement survécurent, Jean-Joseph et Denis-Michel.

M. Riverin père ni sa veuve ni ses fils n'habitèrent leur superbe propriété de Beaumont. Ils se contentèrent de la faire cultiver par un fermier.

Amis du curé Chasle, MM. Jean-Joseph et Denis-Michel Riverin lui donnèrent, le 20 juin 1722, soixante-dix pieds de terre de largeur sur deux cents pieds de longueur. Ce terrain touchait la terre de la fabrique de Beaumont où était bâtie l'église. Ce don avait été fait au curé Chasle personnellement. Par son testament, M. Chasle donna ce terrain à la fabrique de Beaumont, à la charge de faire dire une messe chaque année et à perpétuité le jour le plus proche de son décès, pour lui, les MM. Riverin et toute sa famille décédée. Les exécuteurs testamentaires du curé Chasle, les abbés Dunière et Chauffour en passèrent titre à la fabrique de Beaumont par acte devant le notaire Rousselot, le 28 décembre 1754.

La paroisse de Saint-Charles

Saint-Charles de Bellechasse est un démembrement de Saint-Etienne de Beaumont. On peut donc appeler la paroisse de Saint-Charles la fille de Beaumont.

Le 10 avril 1713, MM. de Vaudreuil et Bégon concédaient à Charles Couillard fils une augmentation de une lieue et demie de profondeur en arrière de la seigneurie de Beaumont. M. Couillard fils ne se pressa pas de concéder des terres dans cette *augmentation* puisque dans son aveu et dénombrement du 15 mars 1723, il déclarait qu'il n'y avait fait encore aucune concession et qu'il allait travailler incessamment à l'établir. C'est donc à partir de 1723 seulement que l'*augmentation* de Beaumont commença à se peupler. Les terres y étaient bonnes et en moins d'un quart de siècle les habitants y étaient devenus assez nombreux pour former une nouvelle paroisse.

Le 6 août 1748, le seigneur Charles Couillard "pour contribuer et faciliter de bâtir une église pour l'utilité des habitants établis dans les profondeurs des terres de la rivière à Boyer des seigneuries de Beaumont, Péan et la Martinière, et seconder en cela les bonnes intentions des habitants et procurer aussi aux curés et missionnaires qui desserviront la nouvelle paroisse les moyens d'y être établis selon qu'il leur convient et à leur état" donnait aux syndics de la paroisse qu'on voulait détacher de Beaumont un terrain d'un arpent de front sur quarante-deux arpents de profondeur.

Les formalités pour fonder une nouvelle paroisse sont toujours longues. Ce n'est que deux ans plus tard, en 1749, que Mgr de Pontbriand, évêque de Québec, détacha une partie des seigneuries de Beaumont, Péan et la Martinière de la paroisse Saint-Etienne de Beaumont et érigea une nouvelle paroisse, lui donnant pour patron saint Charles Borromée, en l'honneur du seigneur Charles Couillard.

Ce jour-là (4 août 1749), le bon curé Chasle inscrivait dans les registres de Beaumont la note suivante :

“J’ai fini de desservir la Rivière à Boyer de Beaumont le 4 gbc 1749 et Monsieur Sarreau s’en est chargé et a pris possession de sa dite paroisse qui a été érigée ce jourd’hui, fête de saint Charles qui est le patron de la dite paroisse. Je l’ai servi trente ans et six mois”.

Mais les bontés de M. Chasle pour ses anciens paroissiens n’en restèrent pas là. L’année suivante (1750), M. Chasle notait dans son livre de comptes :

“Monseigneur notre évêque faisant la visite dans la paroisse de Saint-Etienne de Beaumont le 14e juillet (1750) m’a permis de donner à la paroisse de St-Charles de la Rivière Boyer la somme de 281 livres qui était due à St-Etienne de la vente de bancs et d’enterrements pendant l’année”.

L’église de Saint-Charles ne fut cependant livrée au culte que le 8 mai 1757.

Un naufrage à Beaumont

Nous lisons dans le *Journal* de M. de Bougainville, à la date du 26 septembre 1757 :

“Hier, la *Société*, bâtiment de La Rochelle, de 120 tonneaux, a péri sur la batture de Beaumont, à trois lieues de Québec. Cinq hommes dont le capitaine ont été noyés. Sa cargaison était en vins et eaux-de-vie pour le compte de divers particuliers et en poudre et écarlatines pour la Cie des Indes. On espère en sauver la plus grande partie. Ce bâtiment a péri précisément vis-à-vis la *Toison d’Or*, navire de Bordeaux, de 300 tonneaux, chargé de vins, eaux-de-vie et d’une partie des effets du régiment de Berry, lequel a fait naufrage le 25 juillet à la Pointe Saint-Laurent”.

Puis, M. de Bougainville, qui n’était encore qu’un officier de terre mais qui devait devenir quelques années plus tard un marin célèbre, se mêle de faire une prédiction :

“Les écueils dont ce fleuve (le Saint-Laurent) est rempli, sa navigation, la plus dangereuse et la plus difficile, qu’il y ait, sont le meilleur rempart de Québec”.

Comme le futur grand marin se trompat ! Précisément, deux années plus tard, des douzaines de navires anglais de gros tonnages remontaient le Saint-Laurent pour faire le siège de Québec, et pas un seul ne se perdit dans cette route si difficile et si dangereuse.

Mais il ne s’agit pas ici des fausses prédictions de M. de Bougainville.

Mgr Tanguay dans son livre *A travers les Registres*, nous dit que les corps du capitaine et d’un membre de l’équipage du navire naufragé à Beaumont le 25 septembre 1757 furent retrouvés presque tout de suite et inhumés dans le cimetière paroissial le 27 septembre. Le capitaine, Dominique Des Sombres, était de Saint-Christophe, et le matelot, Jean Gautier, de La Rochelle. Mgr Tanguay, s’appuyant sur les actes de sépulture des malheureux marins, donne le nom de *L’Hirondelle* à leur navire. Il se trompe, le navire, en réalité, portait le nom de *La Nouvelle-Société*. C’est un jugement du Conseil Souverain du 3 octobre 1757 qui nous apprend cette particularité. Le jugement dit :

“...dans la cause entre Etienne Jayat, négociant, en la ville de Québec, représentant les sieurs de Richemont et de Misy, armateurs et propriétaires du navire *La Nouvelle-Société*, naufragé sur la batture de Beaumont...”

Un Signay à Beaumont

Au registre des naissances, mariages et sépultures de Beaumont on trouve l’acte suivant, à la date du 1er avril 1769 :

“...Sinaï, fils de François Sinaï et de Marguerite Vallée, inhumé le 1er avril 1769.”

Qui était ce François Sinaï ? Beaumont n’avait compté jusque-là aucune famille du nom de Sinaï.

Originaire de Saint-Jean de Montgauzy, petite commune des environs de Bordeaux, François Sinaï ou Signay, qui était marin, avait navigué sur toutes les mers du globe. Il était venu au Canada plusieurs fois, et, en 1751, il décidait de s'établir à Québec.

Ce n'est cependant que onze ans plus tard qu'il entra en ménage. Le 5 juillet 1762, il épousait, à Québec, une bonne canadienne, Marguerite Lavallée, fille de Jean Lavallée et de Madeleine Mongeon. De ce mariage naquirent douze enfants qui tous, croyons-nous, moins un ou peut-être deux, moururent en bas âge.

Joseph, né à Québec le 8 novembre 1778, le dixième enfant de François Sinaï et de Marguerite Lavallée, devait être appelé à une haute destinée puisqu'il fut évêque puis archevêque de Québec. Mgr Sinaï est une des belles figures de l'épiscopat canadien. Il n'avait peut-être pas l'envergure ni les brillantes qualités de quelques-uns de ses prédécesseurs mais il fut un administrateur habile, prudent et dévoué.

Le jeune frère de Mgr Sinaï inhumé à Beaumont le 1er avril 1769 devait être Pierre-Jean baptisé à Québec le 29 mai 1768.

On nous demandera peut-être pourquoi ce frère de Mgr Sinaï dont les parents n'avaient peut-être jamais mis les pieds à Beaumont fut enterré dans le cimetière de cette paroisse.

La raison en est bien simple. Selon la coutume du temps, l'enfant avait été mis en nourrice dans une famille de Beaumont et il décéda pendant son séjour dans cette famille.

Les maires de la municipalité de Beaumont

Narcisse-Constantin Faucher, 28 juillet 1855.

Paul Poirier (Poiré) ?, 18 janvier 1858.

Louis Turgeon, 8 février 1860.

Damase Turgeon, 18 janvier 1864.

Ovide Turgeon, 20 janvier 1868.
Damase Turgeon, 15 janvier 1872.
Louis-P.-H. Turgeon, 24 janvier 1878.
Théophile Beaucher dit Morency, 27 janvier 1879.
Albert Guay, 17 janvier 1880.
François-Xavier Turgeon, 16 janvier 1883.
Louis-Narcisse Turgeon, 11 février 1884.
Pierre Pelletier, 18 janvier 1888.
Ferdinand Turgeon, 23 août 1888.
Thomas Côté, 7 janvier 1889.
Georges Roy, 9 février 1890.
Edouard Roy, 12 novembre 1894.
François Labrecque, 8 avril 1895.
Alexis Turgeon, 27 janvier 1896.
Honoré Journaux, 20 janvier 1898.
Désiré Nadeau, 23 janvier 1899.
Onésime Lachance, 22 janvier 1900.
Joseph Labrecque, 27 janvier 1913.
Sylvio Patry, 14 janvier 1931.
Josaphat Morency, 10 janvier 1940.

Secrétaires-trésoriers de la municipalité de Beaumont

Charles Letellier, 23 juillet 1855.
Alfred Roy, 29 janvier 1879.
Phidèle Gagné, 16 janvier 1883.
Léo Gingras, 23 mars 1888.
Colbert Martineau, 8 mars 1890.
Honoré Chabot, 20 juin 1890.

APPENDICE

Statistiques vitales de Beaumont

	Baptêmes	Mariages	Sépultures
1692	1		
1693	3		
1694	6	1	
1695	4	2	
1696	7	1	1
1697	8		
1698	11	1	3
1699	10		2
1700	10	1	2
1701	12	1	
1702	11		4
1703	15	2	15
1704	8	3	5
1705	14	3	5
1706	14	2	
1707	16		2
1708	12	3	4
1709	17	3	3
1710	9	2	4
1711	26	1	6
1712	25	4	7
1713	28	1	10
1714	27	5	22
1715	19	1	20
1716	17	3	3
1717	19	2	4
1718	23	5	4
1719	23	2	6

	Baptêmes	Mariages	Sépultures
1720	27	2	5
1721	21	5	9
1722	32	5	5
1723	24	10	9
1724	37	4	8
1725	28	2	14
1726	36	6	8
1727	16	7	7
1728	21	5	11
1729	29	2	9
1730	27	4	13
1731	31	3	9
1732	24	5	14
1733	34	7	39
1734	34	7	7
1735	31	2	16
1736	25	4	8
1737	35	3	17
1738	30	3	7
1739	36	6	11
1740	39	4	5
1741	25	5	16
1742	37	9	12
1743	29	3	12
1744	35	6	22
1745	40	6	15
1746	56	7	18
1747	43	3	26
1748	51	8	31
1749	44	5	31
1750	14	5	21
1751	22	5	11
1752	14	4	4
1753	19	5	10
1754	22	5	8
1755	20	2	13

	Baptêmes	Mariages	Sépultures
1756	19	8	18
1757	8	2	4
1758	12	5	14
1759	5	2	2
1760	22	7	27
1761	24	7	9
1762	22	2	11
1763	21	11	4
1764	18	5	3
1765	18	3	12
1766	9	1	14
1767	7	1	7
1768	8		13
1769	5	.	11
1770	7	1	29
1771	2	1	5
1772	6	1	10
1773	4		19
1774	7		3
1775	7		7
1776	8		20
1777	1		23
1778	9	1	8
1779	27	3	7
1780	29	6	9
1781	30	5	13
1782	23	1	7
1783	5	1	11
1784	18		31
1785	16	6	7
1786	22	4	8
1787	21	6	8
1788	26	5	13
1789	16	2	4
1790	20	7	7
1791	19	8	19

	Baptêmes	Mariages	Sépultures
1792	28	5	10
1793	18	6	15
1794	32	4	18
1795	24	4	18
1796	18	7	9
1797	25	12	18
1798	19	1	8
1799	24	4	13
1800	27	2	11
1801	28	3	12
1802	18	5	4
1803	4	2	10
1804	10	1	22
1805	6	3	9
1806	5	1	5
1807	7	2	15
1808	10	7	9
1809	10	6	28
1810	7	3	15
1811	8	3	13
1812	11	3	15
1813	11	3	10
1814	11	6	6
1815	31	8	12
1816	35	7	14
1817	36	6	17
1818	32	7	8
1819	42	5	16
1820	26	7	30
1821	39	10	27
1822	33	8	20
1823	37	6	12
1824	40	8	20
1825	43	6	15
1826	45	7	18
1827	33	5	22

	Baptêmes	Mariages	Sépultures
1828	38	10	32
1829	37	11	27
1830	43	10	22
1831	45	20	25
1832	52	6	34
1833	54	7	30
1834	44	12	24
1835	44	13	14
1836	45	7	37
1837	31	8	37
1838	47	11	21
1839	40	14	21
1840	43	13	25
1841	49	12	1
1842	41	8	23
1843	47	6	22
1844	41	10	20
1845	41	10	26
1846	42	20	23
1847	54	8	18
1848	48	15	13
1849	51	13	17
1850	55	12	23
1851	50	10	30
1852	54	10	29
1853	52	9	22
1854	51	8	18
1855	48	7	31
1856	41	7	19
1857	43	7	24
1858	35	9	13
1859	35	7	26
1860	43	3	20
1861	31	7	33
1862	37	6	15
1863	22	13	19

	Baptêmes	Mariages	Sépultures
1864	40	8	28
1865	23	11	17
1866	41	15	14
1867	32	7	19
1868	34	11	20
1869	39	6	10
1870	32	7	7
1871	30	8	23
1872	41	7	49
1873	29	7	20
1874	31	11	36
1875	33	5	16
1876	37	11	23
1877	31	8	15
1878	30	3	13
1879	22	3	17
1880	23	9	27
1881	25	10	7
1882	20	8	18
1883	21	9	15
1884	25	7	10
1885	26	4	20
1886	26	4	9
1887	25	14	16
1888	33	10	20
1889	25	7	12
1890	26	6	22
1891	25	5	29
1892	34	5	28
1893	24	4	14
1894	25	9	14
1895	26	2	14
1896	29		15
1897	18	3	24
1898	25	2	21
1899	15	5	14

	Baptêmes	Mariages	Sépultures
1900	23	7	9
1901	30	1	20
1902	17	6	12
1903	24	4	22
1904	25	5	14
1905	23	3	11
1906	22	3	21
1907	32	7	11
1908	15	7	11
1909	27	2	9
1910	26	6	19
1911	25	8	15
1912	22	4	18
1913	22	4	13
1914	28	3	19
1915	22	5	15
1916	22	10	9
1917	19	6	15
1918	28	4	22
1919	21	6	9
1920	18	14	18
1921	27	5	12
1922	28	5	15
1923	23	10	13
1924	25	5	5
1925	27	6	9
1926	27	8	13
1927	28	5	9
1928	18	5	9
1929	32	3	12
1930	28	7	11
1931	23	5	12
1932	20	3	8
1933	32	5	7
1934	22	2	13
1935	22	2	10

	Baptêmes	Mariages	Sépultures
1936	22	3	6
1937	28	2	14
1938	15	10	9
1939	19	8	9
1940	30	15	10
1941	31	10	12
1942	31	10	10

Les laïques inhumés dans l'église de Beaumont

Philippe Couillard de Beaumont, fils de Charles Couillard de Beaumont et de Louise Couture, 30 juin 1698.

Charles Couillard de Beaumont, 8 mai 1715.

Charles Couillard de Beaumont, fils de Charles Couillard de Beaumont, seigneur, et de Françoise Couture, 9 avril 1727.

Anonyme, enfant de Nicolas Renaud d'Avène des Méloizes et d'Angélique Chartier de Lotbinière, 23 octobre 1728.

Mathurin Labrègue, 18 février 1736.

Zacharie Turgeon, 13 juillet 1743.

Eustache Couture dit Bellerive, 22 janvier 1745.

Jeanne Lafresnaye, épouse de Joseph Roy, 24 août 1745.

Charles Couillard de Beaumont, 19 février 1753.

Joseph Roy, capitaine de milice, 26 avril 1756.

Marie-Françoise Couture, veuve de Charles Couillard de Beaumont, 27 février 1760.

Augustin Fraser, 2 octobre 1779.

Jean-Baptiste Girard, 24 mai 1790.

Joseph Roy, seigneur de Montapeine, 19 février 1794.

Charles Couillard de Beaumont, fils de Charles Couillard de Beaumont et de Marie Boilard, 14 mars 1799, 43 ans environ.

Marie Gabriel Sarault, seigneuresse de Montapeine, 23 janvier 1800. 72 ans environ.

Joseph Miot dit Girard, époux d'Angélique Baucher dit Morency, 20 juillet 1802. 70 ans.

Geneviève Baucher, épouse de François Turgeon, 13 octobre 1807. 67 ans.

Marie Boilard, épouse de Charles Couillard de Beaumont, 5 décembre 1807. 75 ans environ.

Joseph Baucher dit Morency, veuf d'Angélique Duval, 17 octobre 1808. 67 ans.

Angélique Turgeon, épouse d'Abraham Couillard de Beaumont, 24 août 1813.

Marie-Madeleine Fortier, épouse d'Ignace Gravel, 31 décembre 1813. 63 ans environ.

Ignace Gravel, veuf de Marie Magdeleine Fortier, 22 juillet 1816. 75 ans environ.

Marie Anne Baucher dite Morency, fille de Michel Baucher dit Morency et de Marie-Anne Turgeon, 13 août 1816. 17 ans environ.

Angélique Baucher dite Morency, veuve de Joseph Miot Girard, 25 février 1817. 76 ans environ.

Charles Couillard de Beaumont, veuf de Marie Boilard, 15 octobre 1819. 86 ans 5 mois et 12 jours.

Marie Honorée Fournier, épouse de François Bellet, 20 août 1820. 25 ans environ.

Abraham Couillard de Beaumont, veuf d'Angélique Turgeon, 12 juin 1821. 52 ans.

Jacques Miot Girard, époux de Marie Josephte Boilard, 30 juillet 1821. 52 ans.

François Miot Girard, époux de Reine Martineau, 1er octobre 1821. 38 ans.

Joseph Baucher dit Morency, époux d'Angélique Frazer, 29 mars 1826. 54 ans.

Marie-Angélique Miot Girard, fille de feu Jacques Miot Girard et de Marie-Josephte Boilard, 26 novembre 1827. 21 ans et 4 mois.

Françoise Adam, veuve de Jacques Baucher dit Morency, 22 mars 1828. 85 ans et 5 mois.

Jean-Baptiste Baucher dit Morency, 3 janvier 1829. 54 ans environ.

François Turgeon, veuf de Geneviève Baucher dit Morency, 18 janvier 1830. 90 ans et 6 jours.

Joseph Baucher dit Morency, fils de feu Joseph Baucher dit Morency et d'Angélique Frazer, 10 mars 1834. 26 ans.

Charles Moreau, veuf de Marie Routier, 11 septembre 1834. 73 ans.

Alexis Paquet, époux de Charlotte Cantin, 14 novembre 1835. 74 ans.

Louis Letellier, époux de Marie Couture, 31 mai 1838. 75 ans.

Marie Charlotte Talbot dite Gervais, épouse de Ferréol Roy 4 avril 1840. 68 ans et 2 mois.

Zoé Fiset, fille d'Ignace Fiset et d'Eléonore Morency, 13 octobre 1841. 15 ans et 3 mois.

Louis Moreau, époux de Marie Rose Pouliot, 31 décembre 1841. 42 ans.

Jacques Turgeon, époux de Madeleine Girard, 8 avril 1842. 50 ans.

Marie Justine Turgeon, fille de Charles Turgeon et de Geneviève Girard, 24 décembre 1842. 18 ans.

Charlotte Labrecque, épouse de Louis Boislard, 20 septembre 1843. 60 ans environ.

Marie Josephte Couture, veuve de Louis Letellier, 2 juillet 1845. 81 ans.

Esther Routier, veuve de Michel Bonhomme, 8 janvier 1846. 68 ans.

Etienne Labrecque, fils de feu Joseph Labrecque et de Françoise Bussière, 15 octobre 1846. 36 ans.

François-Xavier-Narcisse Pâquet, fils de feu Alexis Pâquet et de Charlotte Cantin, 20 janvier 1848. 23 ans 4 mois et 27 jours.

Adèle Roy, fille de Pierre Roy et d'Adélaïde Enouf, 6 mars 1849. 14 ans et 3 mois.

Guillaume Roy, époux de Marie Hamel, 18 juillet 1850. 71 ans.

Narcisse-Henri-Charles-Pierre Faucher, fils de Narcisse Constantin Faucher et de Catherine Henriette Mercier, 10 mars 1852. 10 mois et 3 semaines.

Ferréol Roy, veuf de Charlotte Gervais, 25 novembre 1852. 81 ans environ.

Ignace Bilodeau, époux d'Anastasie Turgeon, 19 mai 1853. 32 ans.

Modeste Lévêque, fille de feu Joseph Lévêque et de (mère inconnue), 19 août 1854. 72 ans environ.

Louis Marc Turgeon, époux d'Angélique Labrecque, 11 juillet 1855. 54 ans.

Jean Nadeau, époux de Christine Bergeron, 2 août 1855. 44 ans.

Charles Léonard Firmin Turgeon, fils de Charles Léonard Turgeon et de Marie Lacasse, 9 octobre 1855. 5½ ans.

Louis Boilard, veuf de Charlotte Labrecque, 11 décembre 1855. 83 ans.

Charles Letellier, époux de Marie Martin, 26 février 1856. 63 ans.

Joseph Moreau, fils de feu Charles Moreau et de feu Jeanne Marie Roulier, 25 juillet 1856. 62 ans et 9 mois.

Françoise Bussière, veuve de Joseph Labrecque, 1er décembre 1856. 73 ans.

Etienne Labrecque, veuf de Françoise Vallière, 26 février 1857. 67 ans environ.

Anonyme Labrecque, enfant de Godfroi Labrecque et d'Anastasie Turgeon, 5 mai 1857.

Léonard Turgeon, époux de Marie Lacasse, 12 juin 1857. 40 ans.

Louis Turgeon, époux de Marthe Noël, 16 juin 1857. 85 ans.

Pierre Léon Turgeon, fils de feu Léonard Turgeon et de Marie Lacasse, 12 août 1857. 10 mois.

François Labrecque, époux d'Angélique Patry, 27 mars 1858. 76 ans environ.

Angélique Patry, veuve de François Labrecque, 7 novembre 1859. 72½ ans.

Charles Esnouf, veuf de Marie-Louise Fournier, 24 janvier 1860.

Marie-Louis Edgar Turgeon, fils de Damase Turgeon et de Christine Turgeon, 17 mai 1860.

Philomène Labrecque, épouse de François Gautron dit Larochele, 28 mai 1860.

Antoine Campeau, époux de Perpétue Thomas dite Bigaouette, 9 novembre 1860.

Jean Baptiste Labrecque, époux de Marguerite Filteau, 25 février 1861.

Jacques Morency, veuf de Marguerite Turgeon, 15 juillet 1861.

Geneviève Thomas dite Bigaouette, fille de feu Louis Thomas dit Bigaouette et de feu Joseph Moreau, 6 novembre 1861.

Marguerite Miot Girard, fille de feu Joseph Miot Girard et de feu Angèle Roy, 21 janvier 1863.

Thomas Fraser, époux de Marie Lagueux, 28 février 1863.

Charles Moreau, fils de feu Charles Moreau et de feu Marie Routier, 23 avril 1863.

Louise Létang, fille de feu Dominique Létang et de feu Louise Chénier, 11 août 1863.

Charles Turgeon, époux de Geneviève Miot Girard, 11 janvier 1864.

Magloire Georges Ratté, époux de Marie Rosalie Pouliot, 14 mars 1864.

Etienne Vallières, époux de Marie Marthe Talbot, 11 avril 1864.

Marie Lagueux, veuve de Thomas Fraser, 21 mai 1864.

Zoé Turgeon, épouse de Joseph Baucher dit Morency, 24 octobre 1864.

Marie Perpétue Thomas dit Bigaouette, veuve d'Antoine Campeau, 23 octobre 1866.

Johanna Ryan, épouse de Joseph Fraser, 21 janvier 1867.

Sophie Guay, veuve de Raymond Turgeon, 9 février 1867.
Julie Eléonore Baucher dite Morency, épouse d'Ignace Fiset, 27 juin 1867.

Marie Palmyre Eva Labrecque, fille de Godefroi Labrecque et d'Anastasie Turgeon, 23 septembre 1867.

Elisée Labrecque, époux d'Emerance Castonguay, 20 mai 1868.

Joseph Baucher dit Morency, époux de Marie Maranda, 20 juillet 1868.

Ignace Fiset, veuf de Julie Eléonore Baucher dite Morency, 30 juillet 1869.

Marie Emélie Pelletier, fille de feu Pierre Pelletier et de feu Marie Elisabeth Moreau, 1er septembre 1869.

Raymond Patry, époux de Louise Labrie, 28 janvier 1871.
Geneviève Miot Girard, veuve de Charles Turgeon, 5 août 1871.

Hermine Turgeon, épouse de Pierre Roy, 23 décembre 1871.

Marie Adèle Labrecque, fille d'Antoine Labrecque et d'Adèle Couture, 3 janvier 1872.

Narcisse-Henri-Charles-Georges Faucher, fils de Narcisse Constantin Faucher et de Catherine Henriette Mercier, 13 février 1872.

Marguerite Filteau, veuve de Jean-Baptiste Labrecque, 18 mars 1872.

Bénoni Benjamin Bergeron, époux de Jeanne de Chantal Vallières, 10 avril 1872.

Jean Turgeon, époux d'Hippolyte Létang, 27 septembre 1872.

Marie Marthe Turgeon, épouse de Ferréol Bourget, 30 septembre 1872.

Louise Naud dite Labrie, veuve de Raymond Patry, 23 octobre 1872.

Patrick Ryan, époux de Sophie Roy, 25 octobre 1872.

Pierre Roy, époux d'Adélaïde Esnouf, 11 novembre 1872.

Joseph Philéas Turgeon, fils de feu Léonard Turgeon et de Marie Lacasse, 23 juin 1873.

Marie Bégin, épouse d'Abraham Larrivée, 4 novembre 1873.

Marie Marthe Noël, veuve de Louis Turgeon, 2 février 1874.

Elisabeth Labrecque, épouse de Damase Turgeon, 1er avril 1874.

Marie Jeanne de Chantal Vallières, veuve de Bénoni Bergeron, 10 avril 1874.

Marie Marthe Talbot, veuve d'Etienne Vallières, 24 avril 1874.

Damase Labrecque, époux de Sara Michaud, 4 mai 1874.

Marie Madeleine Miot Girard, veuve de Jacques Turgeon, 29 mai 1874.

François Turgeon, époux de Julie Eléonore Fiset, 14 septembre 1874.

Marie Henriette Julie Joséphine Faucher, fille de Narcisse Constantin Faucher et de Catherine Henriette Mercier, 24 décembre 1874.

Abraham Larrivée, veuf de Marie Bégin, 13 février 1875.

Marie Elisabeth Turgeon, épouse de Charles Bégin, 24 juillet 1875.

Marie Elisabeth Odile Turgeon, fille de Damase Turgeon et de feu Elisabeth Labrecque, 15 mai 1875.

Victor Pelletier, époux de Marguerite Moreau, 25 janvier 1877.

François Xavier Turgeon, époux d'Adélaïde Danguenger dite LeChasseur, 6 février 1877.

Marguerite Moreau, veuve de Victor Pelletier, 1894. (1)

(1) Elle avait d'abord été inhumée dans le cimetière le 22 août 1884.

TABLE DES MATIERES

	<i>Pages</i>
A mes amis de Beaumont	1
La seigneurie de Beaumont	6
Les pionniers de Beaumont	43
Les églises de Beaumont	56
Les chapelles de dévotion à Beaumont	121
Ceux que Beaumont a donnés à l'église	127
Les missionnaires et curés de Beaumont	136
La seigneurie de Cap Saint-Claude (Vincennes)	185
La seigneurie de la Livaudière	201
La seigneurie de Vitré ou Montapeine	218
Les moulins banaux de Beaumont	222
Les Anglais à Beaumont en 1759	225
L'invasion américaine de 1775-1776	234
Les chemins de Beaumont	240
Les fils de Beaumont	254
Les amis de Beaumont	261
L'instruction à Beaumont	274
Les concessions ou rangs de Beaumont	277
Varia	290
Appendice	294
Statistiques vitales de Beaumont	294
Les laïques inhumés dans l'église de Beaumont	301



*Société de
Généalogie de
Drummondville*

545, rue des Écoles
DRUMMONDVILLE, QC J2B 1J6



